

TOURISME ET TRANSPORT LOCAL EN ÎLE-DE-FRANCE

PANORAMA DU TOURISME ET DESSERTE DES SITES
PAR LE RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN



NOVEMBRE 2020

5.19.017

978 27371 21586



institutparisregion.fr



TOURISME ET TRANSPORT LOCAL EN ÎLE-DE-FRANCE

Panorama du tourisme et desserte des sites par le
réseau de transport en commun

Novembre 2020

L'INSTITUT PARIS REGION

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
www.institutparisregion.fr

Directeur général : Fouad Awada

Département Mobilité et Transports : Dany Nguyen-Luong, directeur de département

Département Economie : Vincent Gollain, directeur de département

Étude réalisée par Sophie Laurent, Florian Tedeschi et Marion Tillet

Cartographie, infographie réalisées par Emmanuel Marion, Pascale Guery et Marion Tillet

N° d'ordonnancement : 05.19.017

Crédit photo de couverture : Auvers-sur-Oise, Château de Versailles ©Tripelon-Jarry CRT Île-de-France - Paris la Défense © Sierpinski, CRT Île-de-France - Trasilien ©Office de tourisme de Provins

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source : Laurent Sophie, Tillet Marion et Tedeschi Florian / Tourisme et transport local en Île-de-France / Institut Paris Region / 2020

Remerciements :

Nous tenons à remercier chaleureusement SNCF Transilien, et spécifiquement Françoise Tournassoud ainsi que Sylvie Lopez, pour la qualité des échanges tenus tout au long de l'élaboration de l'étude.

Nous remercions également le CRT, notamment Emmanuel Blum ainsi que Aurélian Catana, pour la mise à disposition de nombreuses données alimentant ce rapport, ainsi que leur relecture attentive.

Sommaire

Sommaire	1
Préambule sur le tourisme et cadre de l'étude	3
Les différents types de visiteurs	3
Le parcours du « client » touristique	4
Enjeux environnementaux.....	6
Cadre de la présente étude	6
Introduction	9
Partie 1 : Panorama du tourisme francilien	11
1.1 Le tourisme en quelques chiffres	11
1.1.1 Les excursionnistes	11
1.1.2 Les touristes	11
1.2 Les lieux du tourisme : points d'entrée, sites touristiques et pôles hôteliers	13
1.2.1 Les « points d'entrée » des touristes	13
1.2.2 Géographie de l'offre culturelle et de loisirs	13
1.2.3 Les pôles d'hébergement touristique marchand	16
1.2.3.1 La fréquentation et l'offre hôtelière	16
1.2.3.2 L'offre Airbnb et Home Away	20
1.3 Le profil et les pratiques des touristes	22
1.3.1 Les séjours touristiques en Île-de-France	22
1.3.2 Motif des séjours	24
1.3.3 Les publics touristiques	26
1.3.4 Les catégories socio-professionnelles des touristes.....	28
1.3.5 Activités privilégiées par les touristes	30
1.3.6 Types d'hébergements.....	32
1.4 Fréquentation des sites	34
1.4.1 Fréquentation par les touristes, toutes catégories confondues	34
1.4.2 Spécificités par provenance et profil spécifiques	37
1.5 Mobilité des touristes	38
Partie 2 : Etude de l'accessibilité des sites touristiques et hôtels	40
2.1 Accessibilité aux sites touristiques	41
2.1.1 Premier indicateur : temps de parcours piétons entre le site et la station ferroviaire la plus proche.....	41
2.1.2 Accessibilité globale en transport en commun des sites touristiques	48
2.2 Accessibilité piétonne aux hôtels	50
2.2.1 Analyse globale à l'échelle de la région	50
2.2.2 Zooms par pôles hôteliers	53
Partie 3 : Portraits de sites	61
3.1 Les sites sélectionnés	61

3.2 Description des fiches	61
3.3 Les familles de mesures.....	63
3.3.1 Les mesures d'ordre général.....	63
3.3.2 Les mesures relatives à l'information des voyageurs concernant leur trajet	63
3.3.3 Les mesures relatives à la gestion des flux	64
Fiches de 12 pôles touristiques.....	66
Pôle touristique de Provins.....	66
Pôle touristique de Fontainebleau.....	68
Pôle touristique de Meaux.....	70
Pôle touristique de Vaux-le-Vicomte	72
Pôle touristique de Versailles.....	74
Pôle touristique de Rambouillet.....	76
Pôle touristique de Poissy	78
Pôle touristique de la Défense	80
Pôle touristique du stade de France	82
Pôle touristique du Bourget	84
Pôle touristique du parc des expositions.....	86
Pôle touristique d'Auvers-sur-Oise.....	88
Conclusion.....	90
Annexe : liste détaillée de fréquentation par les touristes des sites franciliens majeurs	91

Préambule sur le tourisme et cadre de l'étude

Note importante : Cette étude a été réalisée en amont de la crise du Covid. L'analyse des fréquentations touristiques franciliennes s'est principalement appuyée sur les dernières bases de données exhaustives du CRT auxquelles nous avons accès (2018). De fait, les données de fréquentation présentées dans la première partie ne sont pas représentatives de l'année 2020, une très forte diminution des estimations globales étant attendue avec une incidence directe sur les flux touristiques évoqués. Nous disposons à l'heure de la publication de l'étude de très peu de recul sur la période estivale 2020, notamment sur le phénomène de « relocalisation » des vacances des français.

Par ailleurs, cette crise risque d'avoir des répercussions durables sur les attentes, les priorités et les comportements des visiteurs : elle met en exergue les nuisances liées à l'activité comme le surtourisme, la pollution, la mise à mal de la biodiversité... Une prise de conscience semble orienter, au moins à court terme, les aspirations des touristes, leur comportement vers un voyage plus local, plus « authentique ».

En conséquence, l'ensemble des analyses présentées dans la première partie du présent rapport (« Panorama du tourisme francilien ») doivent être lues avec circonspection, en gardant en tête qu'il s'agit d'analyses précédant la crise du Covid. En revanche, les parties 2 et 3 du rapport, traitant de la question de l'accessibilité des sites touristiques en transport en commun restent pertinentes dans leur intégralité, dans la mesure où elles concernent tous les touristes, qu'ils soient franciliens, français ou étrangers. Les grands enjeux identifiés, notamment en faveur d'une mobilité décarbonée à destination des excursionnistes, des visiteurs nationaux et européens sont plus que jamais d'actualité.

Le tourisme est une activité qui génère des flux de visiteurs, des retombées économiques, de l'emploi, de l'animation, parfois des nuisances. Elle est en augmentation constante¹ depuis 2010 (+ 7 % d'arrivées touristiques internationales en 2017)². La mesurer, à l'aide de définitions et d'indicateurs de suivi est pour les territoires une nécessité. Elle reste cependant difficile à cerner par la difficulté à effectuer des enquêtes exhaustives et par sa variabilité.

L'activité implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles, professionnelles ou pour affaires. Ces personnes sont appelées des visiteurs, ils peuvent être des touristes, des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents. Le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines, des dépenses touristiques (définition Organisation Mondiale du Tourisme).

Les différents types de visiteurs

Il existe trois grands types de visiteurs : les touristes, les excursionnistes et les franciliens (les résidents).

Un visiteur est qualifié de **touriste** s'il passe une nuit sur place. Un visiteur est qualifié d'**excursionniste** s'il est non résident et si son voyage n'inclut pas de nuit sur place. Le touriste comme l'excursionniste peut venir pour des motifs personnels, professionnels ou l'un et l'autre.

D'après cette définition et d'après l'observatoire du Comité Régional du Tourisme (CRT) Paris Region, **l'Île-de-France a accueilli 50,1 millions de touristes en 2018**. Dans ses productions (« Repères de l'activité touristiques en Île-de-France »), le CRT peut alternativement utiliser le terme de nombre de touristes ou nombre de séjours pour définir la fréquentation touristique francilienne.

Les excursionnistes tout comme la clientèle francilienne constituent des catégories à part. Il s'agit de visiteurs sur lesquels nous disposons de très peu de données.

1 - Informations préalables à la crise sanitaire actuelle du Covid19

2- Faits saillants OMT du tourisme Édition 2018 - UNWTO

Dans le cadre de la présente étude, L'Institut a utilisé toutes les données à sa disposition :

- **Les données issues de l'observatoire du Comité Régional du Tourisme Paris Region.** Synthétisées dans la publication « Explorateur de tendances, repères de l'activité touristique, édition 2019 », ces données sont une estimation réalisée à partir du dispositif permanent d'enquêtes dans les aéroports, les trains, sur les aires d'autoroutes et dans les gares routières. Plus de 27.040 touristes français et internationaux ont été interrogés en 2018. Ce dispositif permanent permet d'apporter des premiers éléments de réponses aux questions suivantes :
 - Combien sont-ils ? Quelle sera leur durée de séjour ? Viennent-ils pour la première fois (primo-visiteur) ou renouvellent-ils leur séjour (sont-ils repeaters) ?
 - Quelles activités vont-ils privilégier ?
 - Où vont-ils dormir ? Dans des hébergements marchands (hôtels, résidence de tourisme, locations meublées touristiques...) ou non marchands (chez des amis, dans la famille...) ?
 - Quel sera leur comportement de visite en fonction de leur provenance (touristes internationaux, européens, français) ? Certains segments de clientèle spécifiques (sénior, famille, repeaters, affaires...) présenteront-ils des habitudes notoirement différentes ?
- **La base de données de L'Institut Paris Region des sites touristiques franciliens.** Une information complémentaire sur leur rayonnement leur a été attribuée en fonction soit des données de fréquentation disponibles par site (issues du Comité Régional du Tourisme, des Comité Départementaux du tourisme ou agences départementales d'attractivité, d'Atout France ou pour certains des sites eux-mêmes) ou quand ce n'était pas le cas en fonction de leur notoriété. Une classification en quatre niveaux de rayonnement est proposée :
 - Local (moins de 20 000 visiteurs)
 - Intermédiaire (de 20 à 100 000 visiteurs)
 - Majeur (de 100 à 500 000 visiteurs)
 - National et international (+ de 500 000 visiteurs)
- Dans le cadre de ses missions, Atout France met à disposition sur le site internet <https://www.classement.atout-france.fr/> **la liste des hébergements touristiques classés** (hôtels, campings, parcs résidentiels de loisirs, résidences de tourisme et villages vacances, Atout France sur les hôtels) à l'échelle nationale. Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes attachés à géolocaliser l'offre hôtelière classée et les résidences de tourisme classées en Île-de-France.
- **Base de données Airdna.** Produite par une société américaine, cette base de données communale fournit le nombre de logements loués depuis les plates-formes Airbnb et HomeAway pour l'année 2019.

Le parcours du « client » touristique

Lors d'études précédentes, l'Institut a mené en partenariat avec le Welcome City Lab des réflexions sur l'analyse du comportement touristique. Cette analyse est une introduction au rôle d'un opérateur ferroviaire (ou des autres acteurs de la mobilité) à chacune de ces étapes : dans l'expérience voyageur, dans la place des outils numériques, dans la billettique, dans l'accessibilité au réseau de gares...

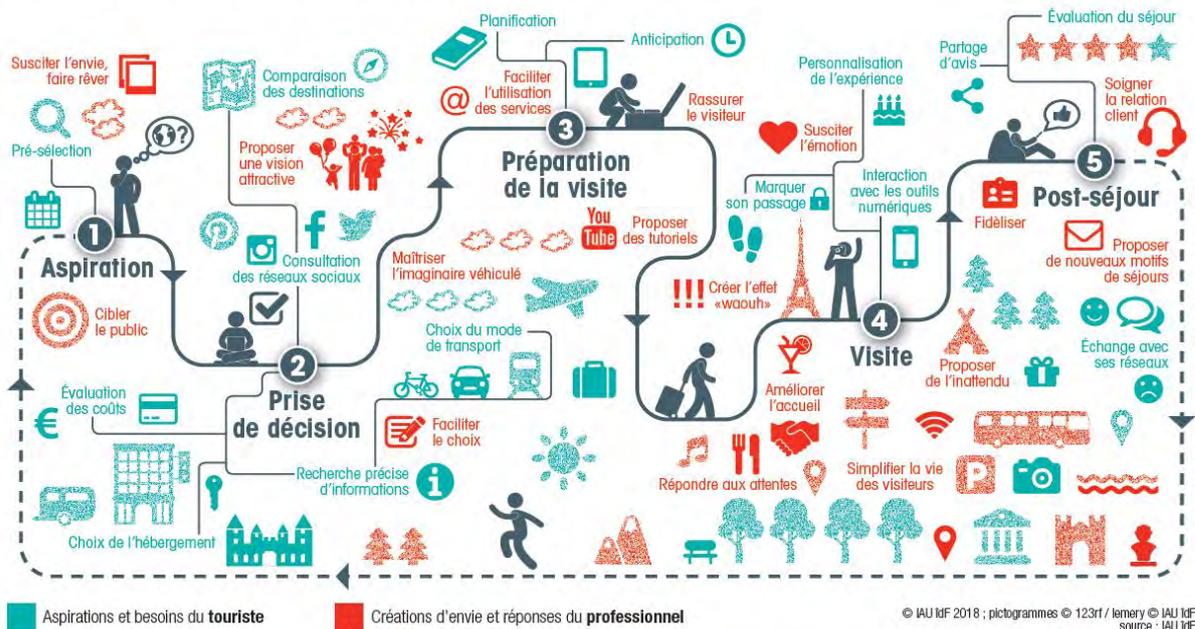
Nous nous sommes efforcés d'appliquer l'approche du parcours client (issue de concepts marketing) à l'activité touristique depuis le rêve de voyage au retour à la maison. Cette analyse en cinq étapes³, propose de s'attacher à l'expérience vécue par les visiteurs et d'identifier :

- Les motivations du visiteur : pourquoi décide-t-il de venir ?
- Son comportement : comment va-t-il interagir avec le territoire visité ?
- L'émergence de son degré de satisfaction ou d'insatisfaction.

Les attentes et les besoins des visiteurs sont multiples, ils sont synthétisés ci-dessous à partir de cinq étapes distinctes dans le parcours du visiteur.

³ Les 5 étapes du parcours du visiteur sont : l'aspiration - la prise de décision - la préparation de la visite - la visite - le post-séjour

Les 5 étapes clés du parcours client touristique



La première étape du parcours est l'**aspiration**. Elle repose sur une envie de voyage, une aspiration au voyage. À ce stade, le futur visiteur envisage un ensemble de destinations au sein duquel il doit faire une première sélection. Pour cela, des informations assez larges sont recueillies et alimentent cette phase de pré-analyse. L'image perçue d'un territoire et sa réputation sont fondamentales à cette étape et sont alimentées par un ensemble de facteurs comme les expériences de voyages passées, les recommandations glanées sur les sites internet. Les campagnes publicitaires, les évènements (festivals, expositions temporaires exceptionnelles...) et offres promotionnelles de séjours (sur l'offre de transport par exemple) peuvent être des facteurs déterminants.

La deuxième phase consiste en la **prise de décision** de la destination visitée. Elle est influencée par une recherche plus précise d'information (sites touristiques, tarifs, hébergement, transport...); l'évaluation des coûts globaux du séjour. Les leviers d'action pour les acteurs de la destination relèvent de leur capacité à dialoguer avec le futur visiteur notamment par un accès à l'information facilité qui répondra à une inquiétude sous-jacente « Mon voyage sera-t-il compliqué ou très simple ? »

La troisième étape est la **préparation de la visite** proprement dite. Il s'agit de l'étape relative à l'organisation du voyage, sa logistique tant pour le déplacement sur place (accessibilité, choix du mode de transport) que pour les activités sélectionnées. Dans cette phase, l'enjeu pour les acteurs du secteur touristique est de rendre le voyage fluide, agréable et rassurant afin de ne pas créer une « rupture de charge émotionnelle » qui nuirait à la satisfaction globale du visiteur et à la réputation du territoire. Il s'agit d'anticiper la réponse aux questions relatives aux transports, à l'hébergement et aux activités sur place.

La visite est la quatrième phase du parcours. Elle se compose de trois moments clés : l'arrivée, le séjour sur place et le départ.

- L'arrivée nourrit la première impression. Les points d'entrées (gares, aéroport...) jouent un rôle stratégique tout comme les aspects plus pratiques (points d'information, signalisation). Ils sont révélateurs de l'accueil réservé aux visiteurs.
- La tenue du séjour doit répondre aux attentes de plus en plus personnalisées des visiteurs.
- Le départ est souvent trop peu considéré. Cette phase est pourtant importante, elle porte l'enjeu de la réputation du territoire. Il est important d'accompagner le visiteur, de le rassurer dans ce moment souvent stressant et anxiogène.

Si le visiteur a fourni des photos, informations et avis pendant son voyage, dans un ressenti immédiat, le **post-séjour** repose sur le partage de son expérience sur les réseaux sociaux ou auprès de ses connaissances. Sera-t-il alors ambassadeur de la destination visitée ? Il s'agit également de la phase marquée par la capacité du territoire à garder des liens avec ses visiteurs dans l'objectif de le fidéliser

et lui donner envie de revenir. Les outils numériques sont fortement impliqués dans cette phase pour « garder le lien ».

Le « parcours » présenté précédemment souligne l'importance de l'information à disposition du visiteur en amont du séjour (choix du mode de transport pour accéder à la destination et pour la mobilité sur place), la facilité d'usage pendant le séjour (signalétique, information, billettique, desserte) et l'invitation à revenir, la fidélisation des visiteurs (par la promotion par exemple).

Enjeux environnementaux

La présente étude s'intéresse plus particulièrement à la question du lien entre tourisme et les modes de déplacements ferrés.

Le tourisme est aujourd'hui un secteur fortement émetteur de gaz à effet de serre. En 2015 et à l'échelle mondiale, sa contribution au réchauffement climatique serait de l'ordre de 5%, notamment en lien avec les déplacements générés par des visiteurs, qu'il s'agisse de leur acheminement sur leur territoire de visite (depuis leur domicile), ou des déplacements sur ce territoire pour réaliser différentes activités. Dans un scénario tendanciel, ces émissions seraient amenées à croître à hauteur de 131% à l'horizon 2050⁴. L'engagement dans la transition énergétique du secteur est une nécessité pour la pérennité de l'activité.

Concernant l'acheminement des touristes sur le territoire francilien, le mode emprunté dépendra très fortement de leur provenance :

- Avion pour les distances les plus longues (représentant à lui seul 75% des émissions de GES pour l'acheminement),
- Train depuis de nombreuses villes françaises ainsi que certains pays frontaliers disposant d'une offre internationale – et ce d'autant plus que des liaisons directes sont proposées (Londres, Amsterdam, Bruxelles, Lausanne, etc...)
- Voiture particulière (seul, avec des connaissances ou en covoiturage) pour les territoires les plus proches ne disposant pas de liaisons ferroviaires ou aériennes avec Paris, ou pour les personnes se rendant sur des territoires moins centraux, et qui estiment avoir besoin d'un véhicule particulier sur le territoire (famille, etc...)

Concernant les déplacements réalisés sur le territoire de visite par les touristes, ils dépendront de la qualité des réseaux de transport en commun desservant les sites touristiques, et de la disponibilité ou non d'un véhicule particulier (et donc en partie du mode d'acheminement, sachant qu'il reste tout de même possible de louer une voiture). **Les touristes venant de loin (donc en avion ou en train) – et visitant principalement des sites parisiens très accessibles en transport en commun – emprunteront à priori majoritairement ce mode.**

En revanche, les personnes résidant en Île-de-France ou dans les régions limitrophes seront davantage motorisées et ont à priori un périmètre de visite moins centré autour de Paris, avec des sites moins accessibles en transport en commun. **Pour cette catégorie de visiteurs, il existe un vrai enjeu à valoriser les sites secondaires accessibles en transports en commun, et à améliorer le parcours voyageur, si l'on veut encourager au report modal.** En seconde intention, cette valorisation pourrait aussi inciter les touristes provenant de plus loin à élargir leur périmètre de visite autour de Paris.

Cadre de la présente étude

Les analyses présentées dans la suite du rapport visent à **dresser un panorama général du tourisme en Île-de-France** (profil des touristes, habitudes, identification des sites touristiques et de leur fréquentation) et à **qualifier la desserte des principaux sites touristiques affaires et loisirs par le réseau ferroviaire** (Transilien, RER, Métro et tramway) via plusieurs indicateurs, ainsi que des zooms spécifiques sur 12 sites franciliens.

⁴ Source : Transition énergétique et tourisme, N°325 – Revue Espace Tourisme et loisirs, Juillet- Août 2015

Dans la mesure où l'ensemble de la ville de Paris est extrêmement bien irrigué par le réseau de métro et de RER, **les analyses présentées dans la suite du rapport se focalisent principalement sur les départements de petite et grande couronne.**

L'étude a été menée de manière collaborative et itérative avec SNCF Transilien, les différentes analyses ayant été présentées et discutées régulièrement lors de réunions de travail.

Introduction

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, l'activité touristique ne cesse de progresser pour la 9^{ème} année consécutive⁵. En effet, les arrivées de touristes internationaux ont augmenté de 5,4% en 2018⁶ (+ 7% en 2017) à l'échelle mondiale. Paris et la région Île-de-France constituent l'une des premières destinations touristiques, avec 50 millions de touristes en 2018, leur nombre est en augmentation depuis deux ans malgré les difficultés qui ont pu affecter le territoire ces dernières années. En parallèle, de nouvelles destinations touristiques ont émergé, entrant directement en concurrence avec le territoire francilien. Ainsi, l'accueil des touristes, l'offre culturelle et touristique disponible sur le territoire, les services à disposition des visiteurs (restauration, hébergement, mobilité...) sont autant d'éléments qui influent sur l'attractivité et le rayonnement de l'Île-de-France à l'international. L'activité génère par ailleurs des retombées économiques locales importantes : 21,7 milliards d'€ de recettes touristiques en 2017.

Dans un contexte de sensibilisation à la préservation de l'environnement, de tendance à la décarbonation et à la responsabilité des comportements citoyens, les touristes sont de plus en plus soucieux de leur impact (notamment carbone) sur les territoires visités. Si le transport aérien est largement montré du doigt (le « flygskam »⁷) la mobilité peu carbonée au sein du territoire de visite devient un enjeu auquel nombre de touristes sont sensibles. Dans ce contexte, il est nécessaire d'anticiper leur mobilité pour mieux la prendre en compte, avec ses spécificités, et limiter dans le même temps la gêne que leur présence peut apporter à la fluidité du trafic des Franciliens.

De plus, à une période où les services de taxis et de VTC répondent à une réelle demande des touristes, il s'agit de montrer que les transports collectifs régionaux peuvent apporter une solution fiable et attractive aux besoins de déplacements des touristes durant leurs séjours.

Deux enjeux identifiés avec SNCF Transilien, tant pour améliorer l'offre aux touristes d'Île-de-France que pour mieux appréhender leur impact sur l'offre francilienne, ont donc été : la connaissance des besoins de déplacement, et la réponse aux besoins de déplacements des touristes sur le territoire régional.

La première partie du rapport vise à dresser un panorama du tourisme en région Île-de-France. Pour ce faire, des croisements statistiques et géographiques ont été effectués pour une meilleure appréhension du comportement des touristes (en y intégrant la question des sites touristiques, de l'hébergement) et dans l'objectif d'identifier les territoires à fort enjeux touristiques pour lesquels l'accessibilité en transport en commun pose question.

A l'aide des données issues de l'Observatoire touristique du Comité Régional de Tourisme Paris Region sur l'année 2018, de la base de données des sites touristiques franciliens 2019 réalisée à l'Institut Paris Region, la base de données de l'offre hôtelière classée d'Atout France (2019) et les données de locations de meublés touristiques à la commune proposées par Airdna, il est possible d'identifier les sites (sites touristiques et lieux d'hébergement) à forts enjeux touristiques.

Dans une deuxième partie, nous nous attachons à qualifier la desserte de ces sites par les transports en commun, via deux indicateurs :

- Le temps de marche à pied entre les sites et la gare ferroviaire (Transilien, RER, métro et tramway) la plus proche ;
- La caractérisation globale de la desserte en transport en commun, tenant compte de l'indicateur précédent (temps de marche à pied depuis la gare), mais aussi du temps de parcours ferroviaire depuis Paris, ainsi que la nécessité ou non de prendre une correspondance.

Pour finir, nous proposons des portraits pour 12 sites touristiques identifiés conjointement par SNCF Transilien et l'Institut Paris Region. Ces analyses concernent des sites touristiques hors Paris, de notoriété, et desservis par le réseau SNCF Transilien. Ces portraits ont vocation à identifier les enjeux du site (niveau de rayonnement, type de clientèle, qualité de la desserte en transports en

5 Informations préalables à la crise sanitaire actuelle du Covid19

6 UNWTO, Faits saillants du tourisme international, édition 2019.

7 En Suède, émergence du mouvement Flyskam, « la honte de prendre l'avion » invite les citoyens à privilégier des modes de transport moins polluants au nom de la préservation de l'environnement

commun) et à identifier des pistes d'action qui pourraient être étudiées pour améliorer l'attractivité des transports en commun, et mises en œuvre, le cas échéant.

Les données disponibles et exploitées dans le cadre de cette étude impliquent certaines limites d'analyse :

- Les données de l'observatoire touristique ne concernent que les touristes, et ne permettent donc pas de qualifier les habitudes ou la provenance des excursionnistes et des visiteurs Franciliens. Néanmoins, la plupart des recommandations qui seront proposées à destination des visiteurs internationaux (en dehors des enjeux de multilinguisme) et qui relèvent d'un usage pratique du territoire seront bien évidemment également utiles aux excursionnistes et visiteurs Franciliens.
- les données d'hébergement concernent principalement les hôtels, les résidences de tourisme ainsi que les offres Airbnb et HomeAway. En revanche, très peu d'informations sont disponibles sur les autres sites de location saisonnière, ainsi que sur les visiteurs étant logés chez des parents ou amis.
- Les dessertes fines de bus entre les gares et les sites touristiques sont parfois difficiles à qualifier de manière automatique (à partir de traitement des bases de données). Aucun traitement global (pour l'ensemble des sites) n'est donc proposé sur ce sujet, qui est évoqué uniquement dans les portraits de sites touristiques.

Partie 1 : Panorama du tourisme francilien

Cette première partie a vocation à dresser un panorama du tourisme en Île-de-France. Elle s'articule autour de trois paragraphes principaux :

- Mise en lumière de quelques chiffres-clefs ;
- Identification des lieux stratégiques liés au tourisme : les points d'entrée sur le territoire, les sites touristiques eux-mêmes, et l'offre de logements, avec un zoom sur les hôtels ainsi que les locations Airbnb ;
- Analyse des données mises à disposition par le CRT sur les profils des touristes.

1.1 Le tourisme en quelques chiffres

Parmi les visiteurs de la région Île-de-France, il est nécessaire de distinguer les touristes, qui séjournent au moins une nuit dans le territoire, des excursionnistes (ces derniers étant des visiteurs venant à la journée) et des Franciliens eux-mêmes. Les touristes comme les excursionnistes peuvent venir pour des motifs personnels ou professionnels. Les séjours réalisés pour des motifs dits « professionnels » consistent en la présence à des séminaires, des salons, des événements d'entreprise, des formations, mais aussi des rendez-vous professionnels à l'occasion de prospections commerciales par exemple. Il est fréquent que les touristes d'affaires pratiquent également des activités de loisirs en dehors de leur temps de travail ou par le prolongement de leur séjour.

En termes de volume général, les enquêtes menées par le CRT permettent d'estimer le nombre de **touristes** et d'**excursionnistes** à respectivement **50 millions** (2018) et **9 millions** (2016). Leurs profils sont décrits plus précisément dans la suite de cette partie.

1.1.1 Les excursionnistes

On ne dispose que de peu d'informations sur ces derniers. La dernière enquête du CRT date de 2016 (alors que celle sur les touristes est renouvelée chaque année).

Sur le volume de 9 millions⁸ estimés, plus de la moitié (5 millions) viennent pour des motifs professionnels. Il a été observé que les excursionnistes se déplaçant pour des raisons professionnelles privilégiaient majoritairement leur venue par le train (59%) alors que les excursionnistes venant pour des raisons personnelles privilégiaient la voiture pour près de 60 % d'entre eux. Ils proviennent principalement des régions limitrophes de l'Île-de-France. Les excursionnistes venus en train privilégieront de fait l'usage des transports en commun ou de la Voiture de Transport avec Chauffeur (VTC) pour leurs déplacements.

La suite des analyses présentées s'attache uniquement aux touristes. Il est intéressant de noter ici qu'en termes de présence sur le territoire, les touristes sont fortement « majoritaires », dans la mesure où ils restent en moyenne un peu moins de 4 jours (3,8 jours et 190 millions de nuitées), tandis que les 9 millions d'excursionnistes ne restent qu'à la journée.

1.1.2 Les touristes

Pour ce public, l'observatoire du Comité Régional du Tourisme fournit des données de référence depuis 2008.

Paris Île-de-France a accueilli 50 millions de touristes en 2018⁹, ce sont plus de 2 millions de touristes supplémentaires par rapport à l'année 2017.

8 - « Les excursionnistes français venus à Paris Île-de-France, données 2016 », CRT Paris Region

9 - Explorateur de Tendances, repère de l'activité touristique, édition 2019. Paris Region Comité régional du Tourisme. pro.visitparisregion.com

Les motifs de visite de l'Île-de-France sont dans **67 % des cas des raisons personnelles** (vacances, visite aux amis et à la famille). Le **tourisme d'affaires** est à l'origine de **33%** des séjours touristiques à Paris Île-de-France en 2018 (un gros tiers de ces derniers réalisant aussi des visites). Le nombre de séjours générés par ce segment de clientèle progresse de 1% par rapport à 2017, pour atteindre 16,4 millions.

Provenance : En termes de provenance, **56% des touristes sont français et 44 % sont des internationaux**, soit près de 22 millions d'entre eux. Au sein des arrivées internationales, la fréquentation européenne représente plus de la moitié des arrivées touristiques (plus de 12,4 millions soit 56%). Elle est dominée par la clientèle britannique avec 9 % des séjours internationaux, puis les clientèles espagnole, italienne et allemande (7% chacune) et enfin belge (6%).

Les visiteurs des destinations lointaines sont caractérisés par une forte proportion des visiteurs nord-américains (3,2 millions de séjours). Les américains ont généré 11 % (soit 2,4 millions) des séjours internationaux en 2018, et se hissent à la première place de la clientèle internationale. Les clientèles chinoises et du Moyen Orient atteignent 1,6 million de séjours.

Principales clientèles internationales en 2018 à Paris Île-de-France

Nombre d'arrivées hôtelières en millions



Provenance des touristes étrangers, cartographie et tableau (Source : CRT)

Récurrence : **79 %** des visiteurs de la région sont des « **repeaters** » (visiteur qui renouvelle son séjour). Cette proportion est particulièrement élevée parmi les clientèles **française et européenne**. Ce chiffre est significatif pour l'Île-de-France. Les primo visiteurs concentrent généralement leurs séjours sur le cœur de destination (Paris, Disneyland Paris et Versailles). Les repeaters auront en revanche tendance à élargir leur espace de visite et deviennent ainsi les visiteurs potentiels d'autres sites.

Globalement, quel que soit le motif, les séjours effectués dans la région sont en **moyenne** inférieurs à quatre nuits (**3,8 nuits**) ce qui correspond à une durée classique pour une destination urbaine. L'ensemble de ces visiteurs (nationaux et internationaux) ont généré 21,5 milliards d'euros de recette touristiques.

Saisonnalité : Une saisonnalité apparaît dans la fréquentation hôtelière notamment avec un pic dans du taux d'occupation hôtelier en juin et en septembre (plus de 80 % du taux d'occupation en 2018 et en 2017). Deux baisses apparaissent en août et en saison hivernale (de décembre à février), le taux d'occupation alors est proche des 75 %.

Ces fluctuations de la fréquentation hôtelière ne sont pas forcément représentatives de la variation des fréquentations des sites touristiques majeurs, puisque les rythmes diffèrent en fonction des types

de visiteurs (touristes d'affaire ou de loisirs, excursionnistes et visiteurs locaux). Ainsi, les sites touristiques majeurs connaissent également des pics d'affluence notamment en période estivale (juin, juillet et août) comme cela est le cas pour la Tour Eiffel ou le château de Versailles. Par ailleurs, certains sites spécifiques présenteront des variations saisonnières de fréquentation liées à leurs caractéristiques (sites d'extérieur par exemple, qui auront de fortes fréquentations aux beaux jours).

1.2 Les lieux du tourisme : points d'entrée, sites touristiques et pôles hôteliers

Afin d'appréhender le flux touristique à l'échelle de l'Île-de-France, nous nous sommes attachés dans un premier temps à identifier les sites à forts enjeux touristiques puis, dans un deuxième temps, les lieux d'hébergement privilégiés par les touristes.

1.2.1 Les « points d'entrée » des touristes

Les points d'arrivés des touristes venus en transport de masse sont principalement les aéroports¹⁰ de Roissy (72 millions de passagers en 2018) et d'Orly (33 millions de passagers en 2018), ainsi que les gares parisiennes et franciliennes (Massy et Chessy), dont les fréquentations sont consignées dans le tableau ci-dessous. Plus ponctuellement, l'aéroport de Beauvais (3,8 millions de passagers en 2018) est concerné ainsi que les gares routières désormais plus fréquemment empruntées. L'ensemble de ces « points d'entrée » sont desservis par de nombreux transports en commun publics locaux, qui les connectent au territoire : RER, Transilien, métro et bus.

NB : Les chiffres de fréquentations des gares ferroviaires consignés dans le tableau ci-dessous concernent l'ensemble des trafics (dont les flux pendulaires, très locaux) et non ceux liés au tourisme uniquement.

Passagers dans les gares parisiennes en 2018 (Source : Open data SNCF)

Gares parisiennes	Passagers totaux (en millions, 2018)
Gare du Nord	250
Gare du Saint-Lazare	110
Gare de Lyon	110
Gare Montparnasse	55
Gare de l'Est	38
Gare d'Austerlitz	22

1.2.2 Géographie de l'offre culturelle et de loisirs

Paris Île-de-France est caractérisée par l'attractivité de **trois pôles touristiques majeurs** : **Paris**, **Disneyland Paris** (15,1 millions de visiteurs franciliens, de touristes et d'excursionnistes en 2018) et **Versailles** (plus de 8 millions de visiteurs). D'autres sites de notoriété enrichissent l'offre régionale tels que la cité médiévale de Provins ou encore le château de Fontainebleau tous deux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les départements limitrophes de Paris bénéficient également de sites qui alimentent l'offre touristique métropolitaine : le musée de l'air et de l'espace du Bourget, le Stade de France, la basilique de Saint-Denis, le château de Vincennes... Ces territoires ont investi des créneaux qui permettent d'agrémenter et diversifier l'offre patrimoniale parisienne. Sous forme d'événements ponctuels, d'ateliers ou de circuits, les thématiques de balades urbaines, sur le patrimoine industriel (« friches fraîches : anciennes usines réinventées » proposée par Seine-Saint-Denis Tourisme), ou encore sur la gastronomie sont investies et rencontrent un public de plus en plus large.

10 - Tourism in Paris, Key figures 2018, Paris, office du tourisme et des congrès. Aéroport de Paris – Beauvais | Groupe ADP - <https://presse.parisinfo.com/etudes-et-chiffres/chiffres-cles-du-tourisme-parisien>

Localement, l'organisation d'événements plus identitaires comme les parcours de street art, l'ouverture de lieux alternatifs et éphémères (Grand Train, Ground Control Paris...), ont une forte résonance. L'échelle métropolitaine offrira de nouvelles accessibilités à des sites existants (Mac/Val, musée de l'air et de l'espace) ou en projet (la Cité de la Gastronomie) avec la mise en service du Grand Paris Express.

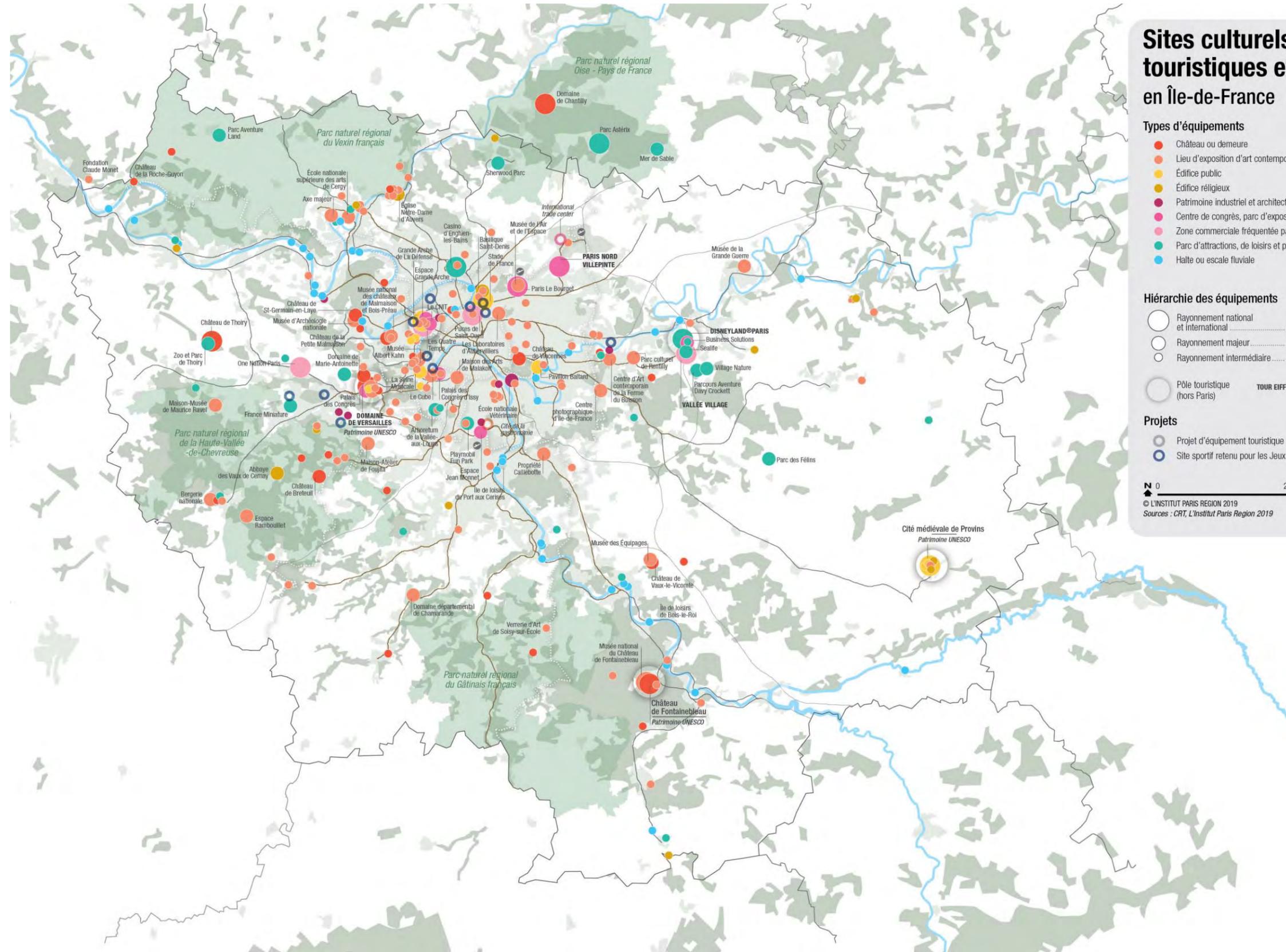
Afin d'avoir une vision globale de l'offre touristique et culturelle régionale, l'Institut Paris Region s'est attaché à recenser le maximum de sites franciliens. Ainsi, plus de 1 200 ont été identifiés et classés en fonction soit de leur fréquentation (lorsque la donnée était disponible) soit de leur notoriété :

- Les sites de rayonnement « local » (moins de 20 000 visiteurs)
- Les sites de rayonnement de type « intermédiaire » (de 20 à 100 000 visiteurs)
- Les sites de rayonnement est dit « majeur » (de 100 à 500 000 visiteurs)
- Et enfin ceux considérés comme étant de rayonnement « national et international » (plus de 500 000 visiteurs)

Rayonnement	Ensemble des sites (Base 1 234 sites)	Sites parisiens (Base 383)	Sites franciliens (hors Paris) (Base 851)
Local	691	101	590
Intermédiaire	347	154	193
Majeur	133	81	52
National et international	63	47	16

Il a été convenu de concentrer les analyses de la présente étude sur les sites hors Paris de niveau intermédiaire à international. Les îles de loisirs étant fréquentées majoritairement par les franciliens ont été sorties des analyses¹¹. Ainsi 261 sites touristiques de plus de 20 000 visiteurs ont été recensés et sont représentés sur la carte régionale suivante, avec un code couleur en fonction de leur catégorie (château, édifice religieux, parc d'attraction, etc.).

¹¹ Ces dernières ont par ailleurs fait l'objet d'une analyse spécifique par l'Institut Paris Region, et notamment leur desserte en transport en commun. Le rapport « Améliorer la desserte des îles de loisirs » a par ailleurs été publié en 2019, et est disponible sur le site de l'Institut.



Sites culturels, touristiques et de loisirs en Île-de-France

Types d'équipements

- Château ou demeure
- Lieu d'exposition d'art contemporain, musée et écomusée
- Édifice public
- Édifice religieux
- Patrimoine industriel et architectural
- Centre de congrès, parc d'exposition
- Zone commerciale fréquentée par les touristes
- Parc d'attractions, de loisirs et parc à thème
- Halte ou escale fluviale

Hiérarchie des équipements

- Rayonnement national et international plus de 500 000 visiteurs / an
- Rayonnement majeur de 100 000 à 500 000 visiteurs / an
- Rayonnement intermédiaire de 20 000 à 100 000 visiteurs / an

○ Pôle touristique (hors Paris) **TOUR EIFFEL TOP 12** des destinations touristiques

Projets

- Projet d'équipement touristique
- Site sportif retenu pour les Jeux olympiques 2024

0 20 km

© L'INSTITUT PARIS REGION 2019
Sources : CRT, L'Institut Paris Region 2019



1.2.3 Les pôles d'hébergement touristique marchand

Plusieurs formes d'hébergement touristique sont à considérer. L'hébergement dit non marchand est évoqué dans le cas du logement en famille ou chez des amis, mais aussi de manière plus collaborative par le déploiement d'un hébergement alternatif. Il est très difficile d'estimer le poids de ce mode d'accueil.

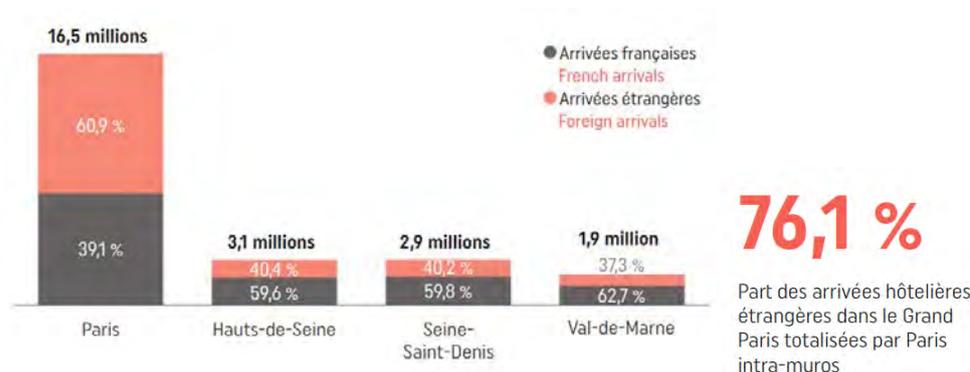
L'hébergement marchand concerne quant à lui les hôtels, les locations touristiques (de types Airbnb), les campings... Les informations concernant l'hébergement marchand sont plus précises, via notamment le nombre de nuitées (en lien avec la perception de la taxe de séjour).

En 2018¹², 191,9 millions de nuitées ont été enregistrées par des touristes français et internationaux (tous modes d'hébergement confondus). La durée moyenne de séjour est de 3,8 nuits. **64 % des touristes ont séjourné en hébergement marchand.** Pour plus de précisions sur la répartition des touristes en fonction de leur hébergement, se reporter au paragraphe 1.3.6.

1.2.3.1 La fréquentation et l'offre hôtelière

La fréquentation hôtelière à Paris Île-de-France s'élève à 35 millions d'arrivées. La région Île-de-France offre une capacité hôtelière de plus de 150 000 chambres réparties dans plus de 2 400 hôtels. Le taux d'occupation observé est de 76,5 % à l'échelle régionale. Les arrivées hôtelières sont concentrées à Paris et aux départements limitrophes pour 70 % d'entre-elles. La ville de Paris à elle seule représente plus 47 % des arrivées. Elle est suivie par les Hauts-de-Seine (8,8%) et de la Seine-Saint-Denis (8,2%).

Arrivées hôtelières dans Paris et les départements limitrophes



Source : données CRT, Repères de l'activité touristique 2018

Parmi les hôtels et les résidences de tourisme franciliens, 90% d'entre eux sont classés selon les nouvelles normes¹³ (2 095 établissements et 393 000 lits). Paris et la petite couronne accueillent 70 % de l'offre hôtelière régionale (dont 53 % du parc régional, soit 118 000 lits pour la ville de Paris seule). Le détail par département est consigné dans le graphique ci-dessous. En-dehors de Paris, les départements des Hauts-de-Seine et de Seine-et-Marne ressortent particulièrement, en lien avec les pôles de la Défense et de Disneyland.

12 - Repères de l'activité touristique 2016, Paris Région, Comité régional du Tourisme.

13 - Classement assuré par Atout France, pour en savoir plus : <https://www.classement.atout-france.fr/>



Source : Atout France

En passant à une échelle d'analyse plus fine, l'offre hôtelière est majoritairement située dans le cœur de l'agglomération et à proximité de quelques grands sites (Val d'Europe, Paris Charles de Gaulle et le Grand Roissy, Orly). Les touristes en hébergement marchand vont privilégier l'offre métropolitaine (Paris et communes limitrophes) néanmoins des pôles hôteliers se développent en région à proximité des sites touristiques majeurs de loisirs, mais aussi d'affaires comme à proximité des aéroports par exemple. La proximité des transports en commun apparait comme un des facteurs déterminant de la géographie de l'offre hôtelière.

Ainsi, huit pôles hôteliers ont été définis¹⁴ au-delà de l'offre parisienne. Ils regroupent un peu plus de la moitié des lits de petite et grande couronne (le reste de l'offre étant réparti sur des secteurs plus diffus). Parmi ces huit pôles :

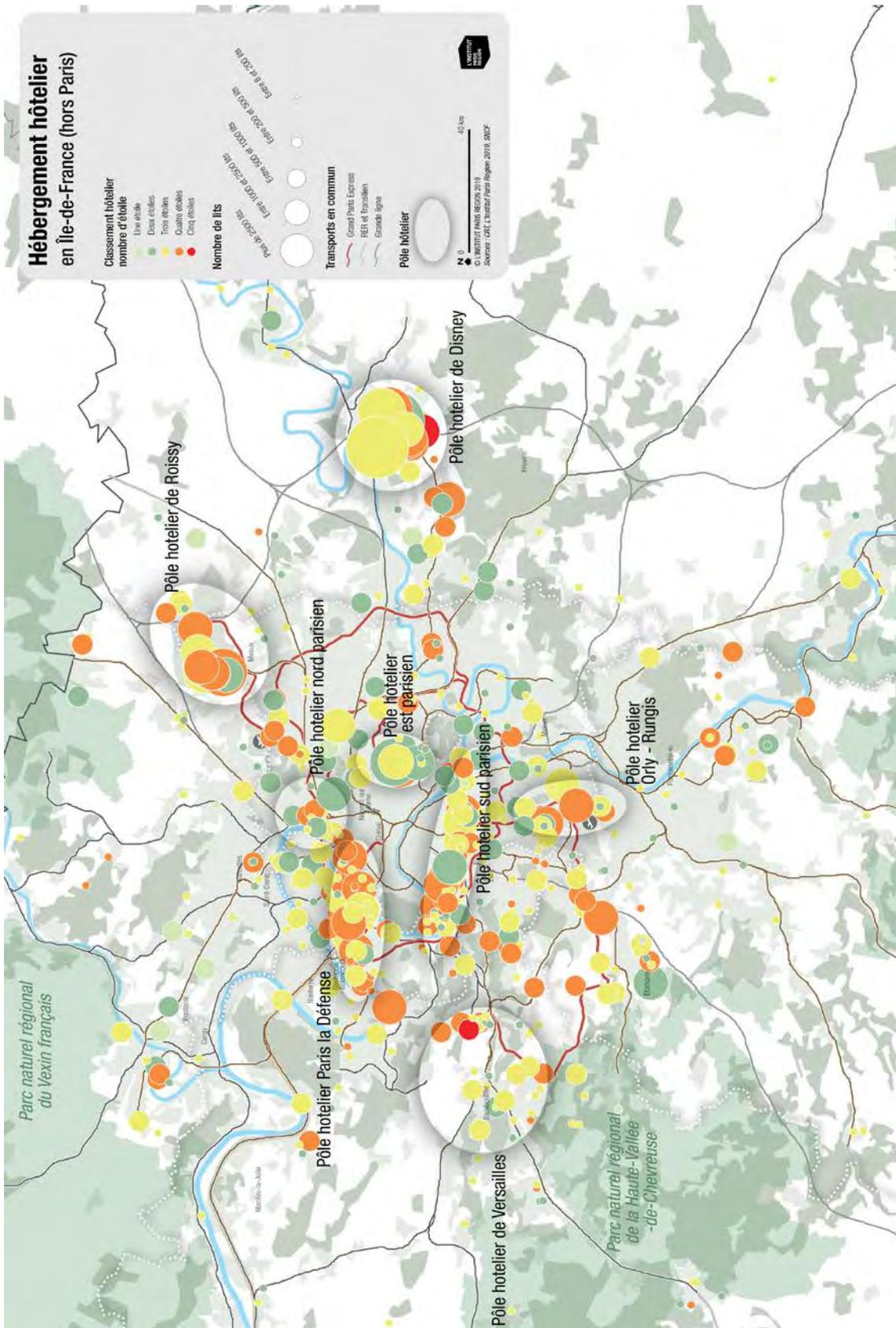
- Quatre d'entre eux (Couronne Sud de Paris, Paris La Défense, Nord de Paris et Est de Paris) sont à proximité immédiate de la capitale et sont desservis par le métro. Le quartier d'affaires de Paris La Défense bénéficie de la plus importante offre hôtelière avec plus de 14 000 lits.
- Les quatre autres pôles sont situés plus loin de la capitale : Disney, Roissy, Orly et Versailles. **Disney est le pôle en région le plus important avec une offre de près de 40 000 lits,** répartie sur relativement peu d'établissements (22), dénotant la taille très importante de ces derniers. Versailles, plus modeste bénéficie de 5 600 lits, pour 33 hôtels. Par ailleurs, les aéroports ont entraîné un fort développement hôtelier : le pôle de Roissy offre près de 18 000 lits et Orly 7000. Porte d'entrée du territoire, Roissy est également un pôle d'affaires **international.**

Le tableau ci-dessous présente chacun des pôles identifiés avec les communes qui les composent. Pour chacun est précisé le nombre de lits, ainsi que la part qu'ils représentent, à l'échelle de l'Île-de-France (hors Paris).

14 - Analyse spatiale réalisée à l'Institut Paris Région dans le cadre de cette étude, 2019

Pôles hôteliers et communes associées	Nombre de lits du pôle	Part parmi l'offre IDF (hors Paris)
Pôle de Disney : Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny-Le-Hongre, Montévrain, Serris	39 900	18%
Pôle de Roissy : Roissy-en-France, Le Mesnil Amelot, Tremblay en France, Mauregard	21 800	10%
Pôle Couronne Sud de Paris : Alforville, Arcueil, Boulogne-Billancourt, Charenton-le-Pont, Clamart, Gentilly, Issy-Les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Malakoff, Montrouge, Saint-Maurice, Vanves	15 800	7%
Pôle de Paris La Défense : Asnière-sur-Seine, Bois-Colombe, Colombe, Courbevoie, La Garenne Colombe, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly sur Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison	17 700	8%
Pôle Orly : Rungis, Fresnes, Chevilly-La-Rue, Orly, Paray-Vieille-Poste, Athis-Mons	7 000	3%
Pôle Nord de Paris : Saint-Ouen, Clichy, Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve	7 100	3%
Pôle Est de Paris : Bagnolet, Montreuil, Saint-Mandé, Vincennes	6 000	3%
Pôle de Versailles : Bois d'Arcy, Buc, Le Chesnay, Versailles, Saint-Cyr l'Ecole, Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt	5 600	3%
<u>TOTAL</u>	121 000	54%

Source : Atout France, Traitement : Institut Paris Region



1.2.3.2 L'offre Airbnb et Home Away

La base de données de la location de meublés touristiques est commercialisée par la société américaine Airdna. Elle résulte de la récupération des données des plates-formes Airbnb et Home Away. La base de données acquise est une synthèse communale des logements loués en 2019 dans l'ensemble de la région Île-de-France. Une information sur le nombre de logements loués moins de 60 jours est également disponible.

A l'échelle de l'Île-de-France, on recense 122 000 logements Airbnb et Home Away en 2019, dont la moitié a été louée moins de deux mois. En comparaison de l'offre hôtelière de 393 000 lits qui eux sont disponibles toute l'année, l'offre est donc moindre (du fait du « taux de location »), mais non négligeable (d'autant plus qu'il faut tenir compte du nombre de couchages des logements, information dont nous ne disposons pas).

Deux tiers de l'offre de logement Airbnb et Home Away se fait sur Paris. En termes de nombre de lits, cette part est a priori moins importante, les logements hors Paris étant généralement plus grands, mais nous ne disposons pas de données sur ce sujet.

Hors Paris, les Hauts-de-Seine ressortent spécifiquement (10% de l'offre Airbnb + Home Away francilienne), comme pour les hôtels (10% des lits). En revanche, la Seine-et-Marne ne ressort que très peu (4% de l'offre) alors qu'elle accueille 18% des lits en hôtel. L'offre hôtelière reste donc encore très attractive pour Disney comparativement à Airbnb, notamment en lien avec la proximité immédiate, voir l'inclusion dans les parcs d'attraction (les tissus urbains pouvant accueillir de l'offre meublée étant situés plus loin).

	Nbre logements 2019 Airbnb	Part IDF	Part lgts loués moins de 60 jours
75	81 300	66%	50%
77	5 100	4%	43%
78	4 300	4%	53%
91	2 600	2%	46%
92	12 200	10%	53%
93	7 700	6%	53%
94	6 900	6%	52%
95	2 200	2%	50%
Total	122 300	100%	50%

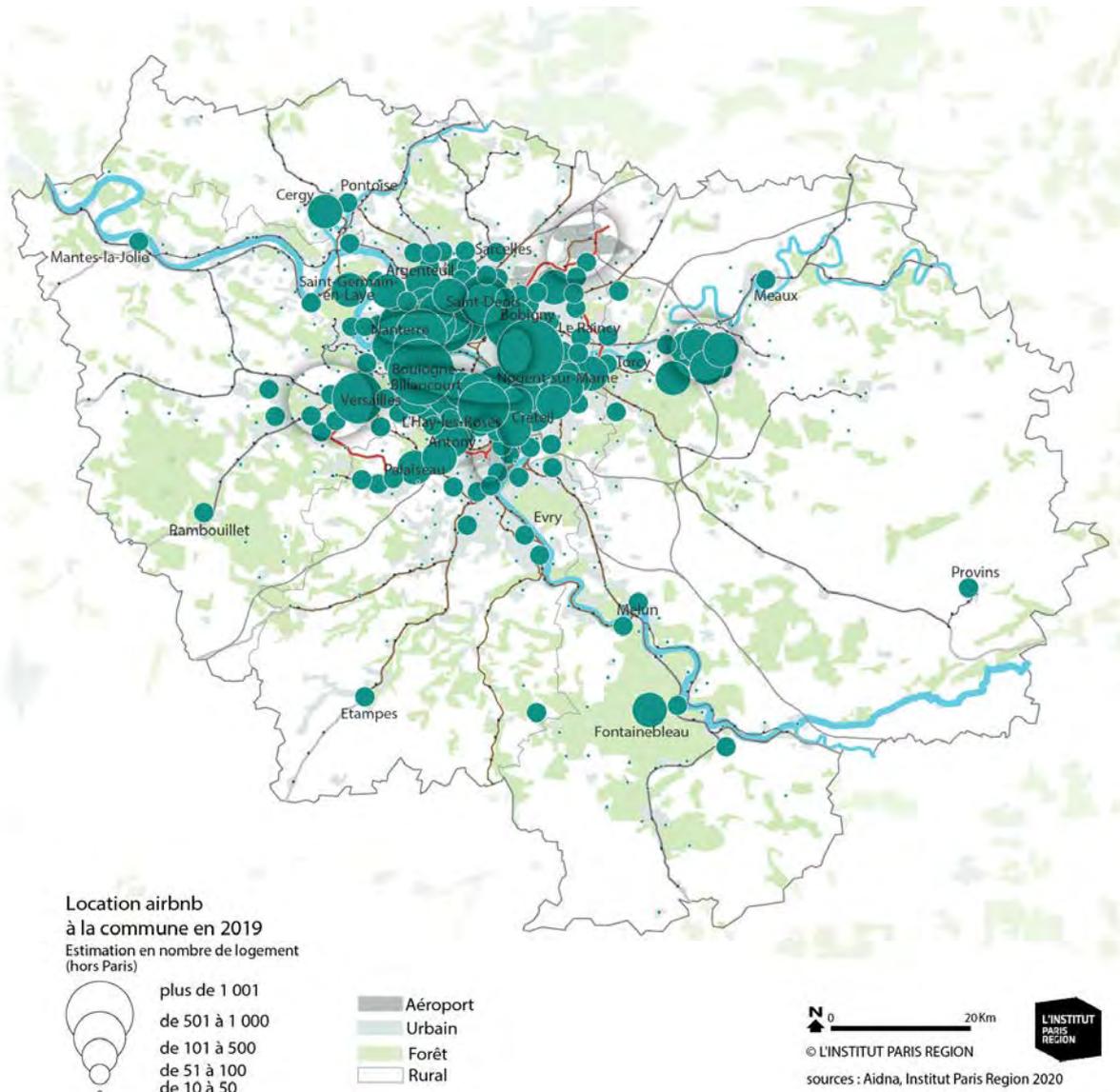
Répartition de l'offre Airbnb et Home Away sur les différents départements franciliens (2019)

A titre indicatif, nous comparons ci-dessous les nombres de lits en hôtel et le nombre de logements loués en 2019 sur les plateformes Airbnb et Home Away. Nous rappelons une nouvelle fois que les comparaisons doivent être effectuées avec précaution du fait que nous ne disposons pas de données sur la taille des logements, et de peu de précision sur leurs taux de location.

Pôles hôteliers et communes associées	Nombre de lits	Nombre de logements loué en 2019 (airbnb et Home Away)
Pôle de Disney : Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny-Le-Hongre, Montévrain, Serris	39 900	1 300
Pôle de Roissy : Roissy-en-France, Le Mesnil Amelot, Tremblay en France, Mauregard	21 800	100
Pôle Couronne Sud de Paris : Alforville, Arcueil, Boulogne-Billancourt, Charenton-le-Pont, Clamart, Gentilly, Issy-Les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Malakoff, Montrouge, Saint-Maurice, Vanves	15 800	5 400

Pôle de Paris La Défense : Asnières-sur-Seine, Bois-Colombe, Colombe, Courbevoie, La Garenne Colombe, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly sur Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison	17 700	5 400
Pôle Orly : Rungis, Fresnes, Chevilly-La-Rue, Orly, Paray-Vieille-Poste, Athis-Mons	7 000	400
Pôle Nord de Paris : Saint-Ouen, Clichy, Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve	7 100	3 000
Pôle Est de Paris : Bagnolet, Montreuil, Saint-Mandé, Vincennes	6 000	2 500
Pôle de Versailles : Bois d'Arcy, Buc, Le Chesnay, Versailles, Saint-Cyr l'Ecole, Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt	5 600	1 200
TOTAL	121 000	19 300

Comparaison de l'offre hôtelière et Airbnb + Home Away sur les différents pôles hôteliers de petite et grande couronne (2019)



Nombre de logements en location Airbnb et Home Away en 2019 par commune hors Paris

1.3 Le profil et les pratiques des touristes

Les paragraphes qui suivent proposent une analyse des données du CRT de 2018 au département¹⁵.

L'objectif est de brosser les grandes lignes des caractéristiques des touristes et des pratiques touristiques en Île-de-France, au global et en fonction de leur provenance (internationaux, européens, français), en matière de :

- répartition géographique des séjours ;
- nature de publics : seul, en couple, en famille ;
- catégorie socio-professionnelle ;
- motifs de visite : personnel, professionnel, mixte ;
- activités privilégiées par les touristes : découverte des villes et promenades, visite de monument et musées, visites de parcs et jardins, shopping, découverte de la gastronomie, visite de parcs d'attraction et sorties nocturnes.

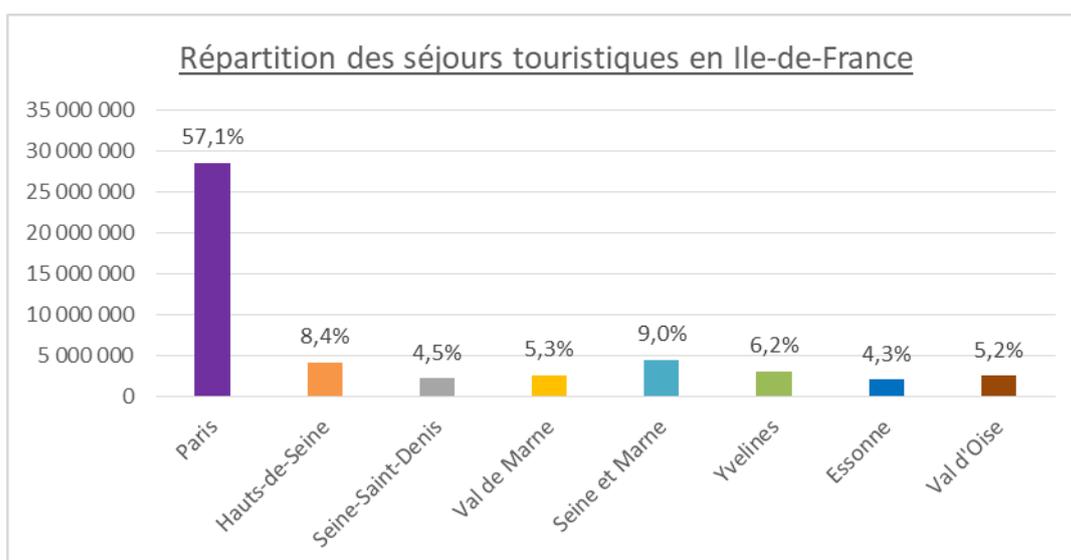
Pour chaque thématique, les spécificités éventuelles de certains départements sont mises en lumière.

Attention : les paragraphes suivants ne décrivent que les séjours touristiques (réalisés par des clients internationaux ou française, pour affaires ou loisirs), et non les visites des excursionnistes (à la journée) et des franciliens.

1.3.1 Les séjours touristiques en Île-de-France

Concernant les **lieux de résidence** des touristes, **Paris concentre 57 %** des 50 millions de séjours touristiques comptabilisés en Île-de-France en 2018, soit 28,6 millions.

Le reste des séjours se répartit dans les sept autres départements franciliens, qui accueillent chacun entre 2,2 et 4,5 millions de séjours, soit 4 à 9 % du total des séjours. Les touristes sont un peu plus présents dans les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne que dans les autres départements hors Paris, avec respectivement 4,1 et 4,5 millions de touristes. Cette attractivité particulière est le reflet de la présence de La Défense dans les Hauts-de-Seine et de Disney en Seine-et-Marne.



Répartition des séjours touristiques par département francilien en 2018 (Source : CRT)

¹⁵ - Issus du dispositif permanent d'enquête du CRT dans les aéroports, les trains et sur les aires d'autoroutes et dans les gares routières. Interrogation de 27 049 touristes français et internationaux en 2018

La **durée moyenne de séjour** observée est de **3,8 nuits**. Elle est un peu plus élevée à Paris (un peu plus de 4), et un peu plus courte pour les français (3,2 nuits) que pour les internationaux (4,6 nuits).

Parmi les touristes ayant visité l'Île-de-France en 2018, les **différentes typologies de clientèles** sont les suivantes (chaque touriste pouvant appartenir à plusieurs catégories) :

- 16 millions de touristes (soit un tiers) sont des touristes d'affaires (dont une partie réalisera aussi des visites, en complément du motif professionnel) ;
- 16 millions de touristes également sont des seniors ;
- 13 millions (un quart) viennent en famille ;
- 3 millions sont des PMR (soit 6%)
- 25 millions sont des repeaters (qui sont déjà venus) pour le motif loisir (50 % des séjours)

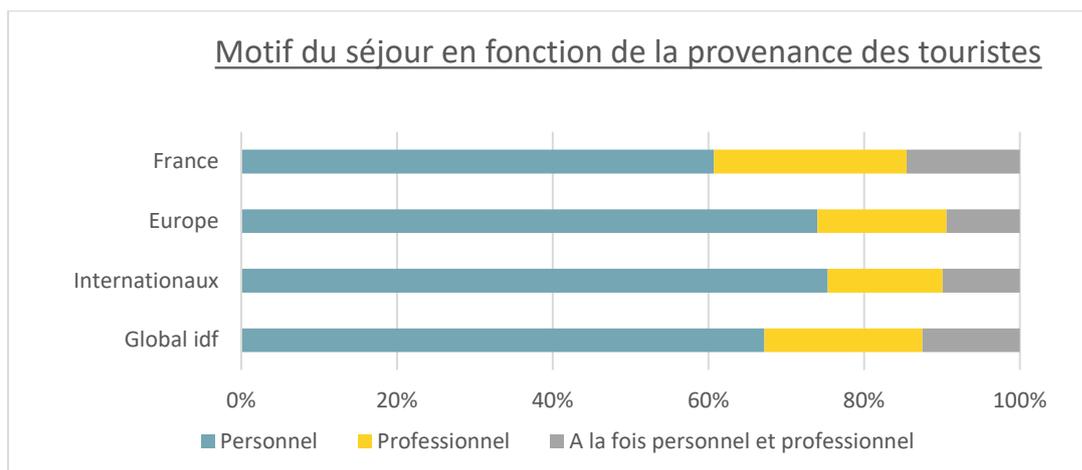
De manière générale, disposer de précisions sur les profils de clientèle est une information importante pour une destination hôte. Elle lui permet d'adapter au mieux son offre à l'ensemble de ces visiteurs. **L'Île-de-France est caractérisée par une proportion de repeaters importante. Ce public pourra potentiellement élargir son rayon de visite dans la mesure où il devrait déjà avoir vu les « incontournables ».** Aussi sont-ils des interlocuteurs importants. **La proportion des visiteurs d'affaires est également importante. Souvent repeaters, ce public peut être prescripteur et choisir de revenir avec sa famille ou ses amis.** Les seniors, les familles, les personnes en situation de handicap auront des attentes plus spécifiques, notamment en termes de confort et d'accessibilité (au sens large). Les familles auront également des contraintes financières.

1.3.2 Motifs des séjours

En Île-de-France, les séjours touristiques se font majoritairement pour des motifs personnels (à 67 %). Cette part est d'autant plus importante (75%) pour la clientèle européenne et internationale¹⁶.

Le **motif professionnel** représente **20 %** des séjours touristiques en Île-de-France: ¼ des séjours des français, 15 % pour la clientèle européenne et internationale.

Le motif mixte représente 12% des motifs de séjours, un peu plus pour la clientèle française (15%), moins de 10% pour la clientèle européenne et internationale.



Source : CRT, Traitement : Institut Paris Region

La carte ci-contre montre la répartition des motifs de séjours touristiques par département.

Dans la plupart des départements (y compris Paris) :

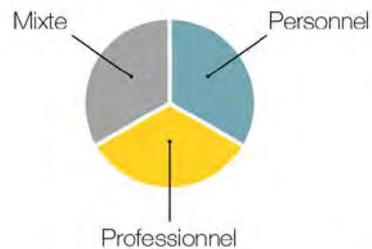
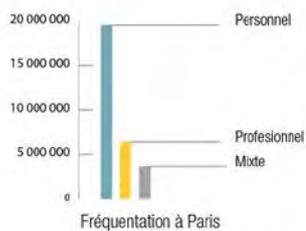
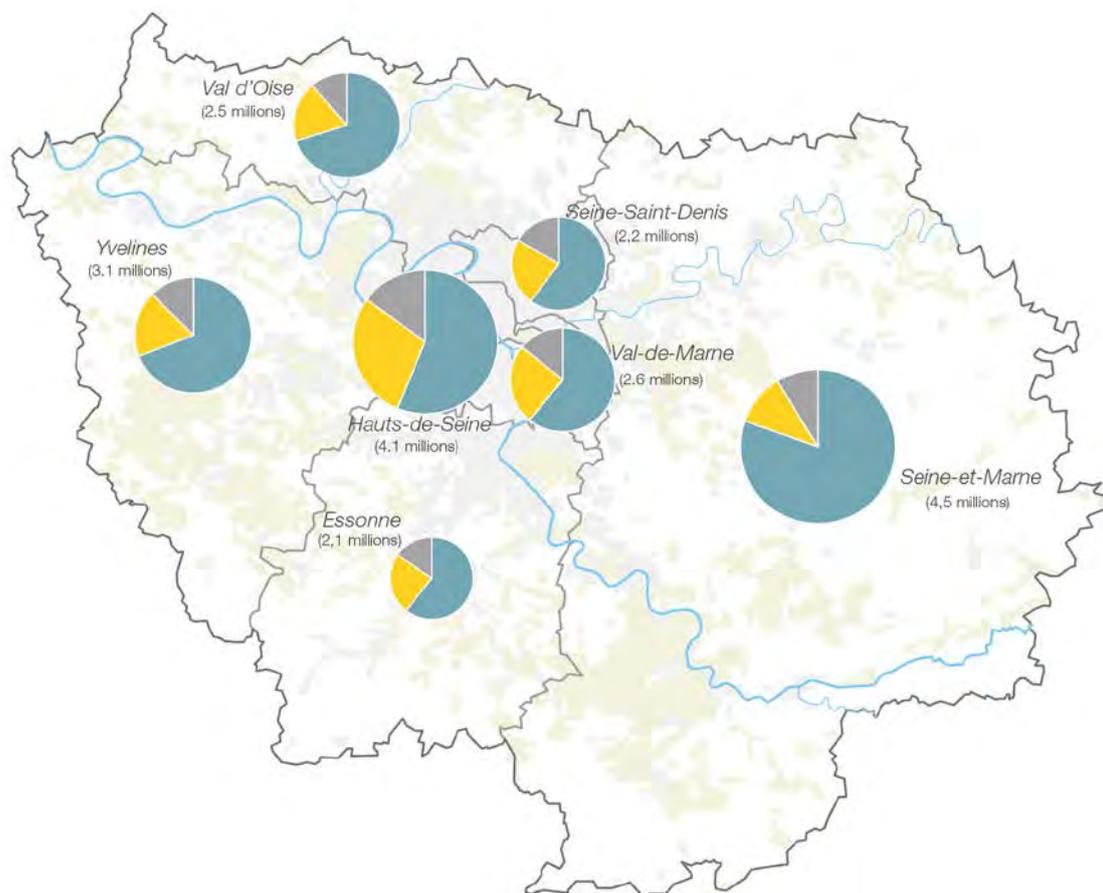
- Le motif personnel représente entre 60 et 80 % des motifs de séjour
- Le motif professionnel entre 18 et 25 %
- Le motif mixte entre 10 et 15 %

Deux départements hors Paris présentent des profils spécifiques en matière de motifs des séjours touristiques :

- Les Hauts-de-Seine avec de nombreux séjours professionnels et mixtes (44 %) et moins de séjours pour motif personnel, du fait notamment de la présence du pôle de la Défense
- La Seine-et-Marne avec 80 % de séjours personnels et très peu de séjours pour motif professionnels ou mixtes : cette situation reflète le poids du pôle touristique de Disneyland resort Paris

¹⁶ NB : les clientèles européennes sont incluses dans les clientèles internationales

Motifs des séjours touristiques par département en 2018 (Source : CRT, traitement : Institut Paris Region)



0 20 km

© L'INSTITUT PARIS REGION
Sources : L'Institut Paris Region, CRT Paris Région

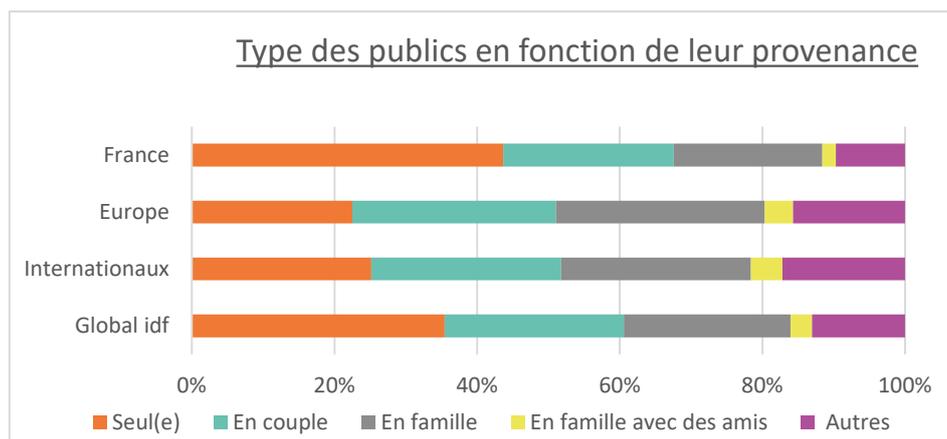


1.3.3 Les publics touristiques

En Île-de-France, 50% des touristes voyagent en couple ou en famille, et 35% seuls.

Les touristes voyageant seuls sont particulièrement représentés chez les touristes français (44 %), alors qu'ils représentent seulement ¼ des touristes internationaux ou européens, en lien notamment avec la moins grande proportion de voyageurs d'affaires.

Les touristes voyageant à la fois en famille et avec des amis sont très peu nombreux (3 à 5 %), les autres catégories (entre collègues, entre amis, autres groupes) sont également relativement peu nombreuses (13 % en moyenne pour l'Île-de-France), même si elles représentent 17 % des touristes internationaux.



Source : CRT, Traitement : Institut Paris Region

La carte ci-contre montre leur répartition géographique par département.

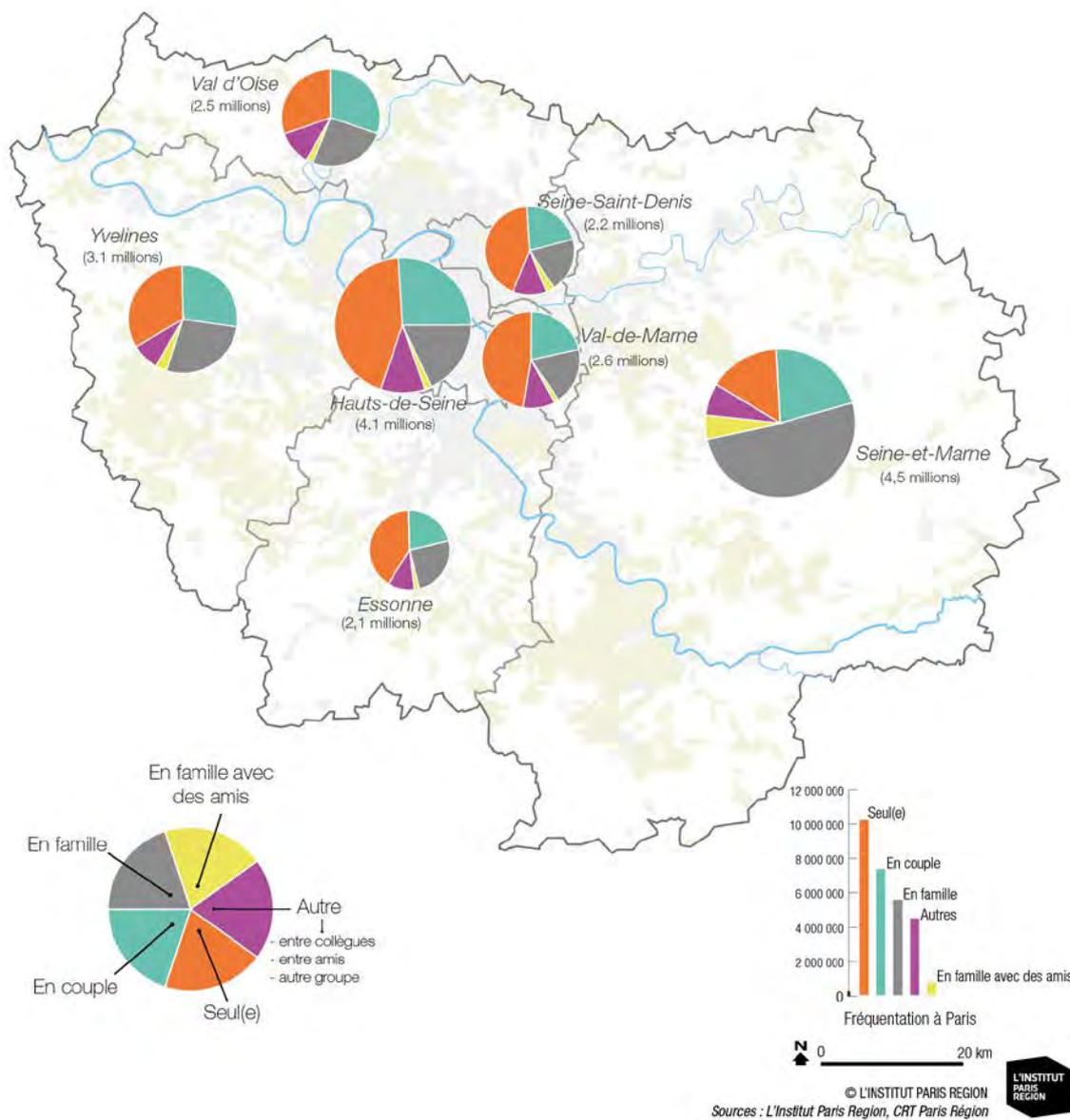
Les touristes voyageant seuls sont majoritaires :

- Dans le Val-de-Marne, les Hauts de Seine, en Seine-Saint-Denis et en Essonne qui accueillent plus de 40 % de touristes voyageant seuls
- Dans une moindre mesure dans les Yvelines : autour de 30% des touristes :

Trois départements présentent des caractéristiques particulières en matière de typologie de touristes :

- La Seine-et-Marne, où 50% des séjours se font en famille. Là encore le poids de Disneyland resort Paris comme pôle touristique régional se manifeste dans la clientèle touristique du département.
- Le Val d'Oise et les Yvelines, où les séjours se font autant en couple qu'en solitaire (30%).

Répartition des publics par type en 2018 (Source : CRT, traitement : Institut Paris Region)

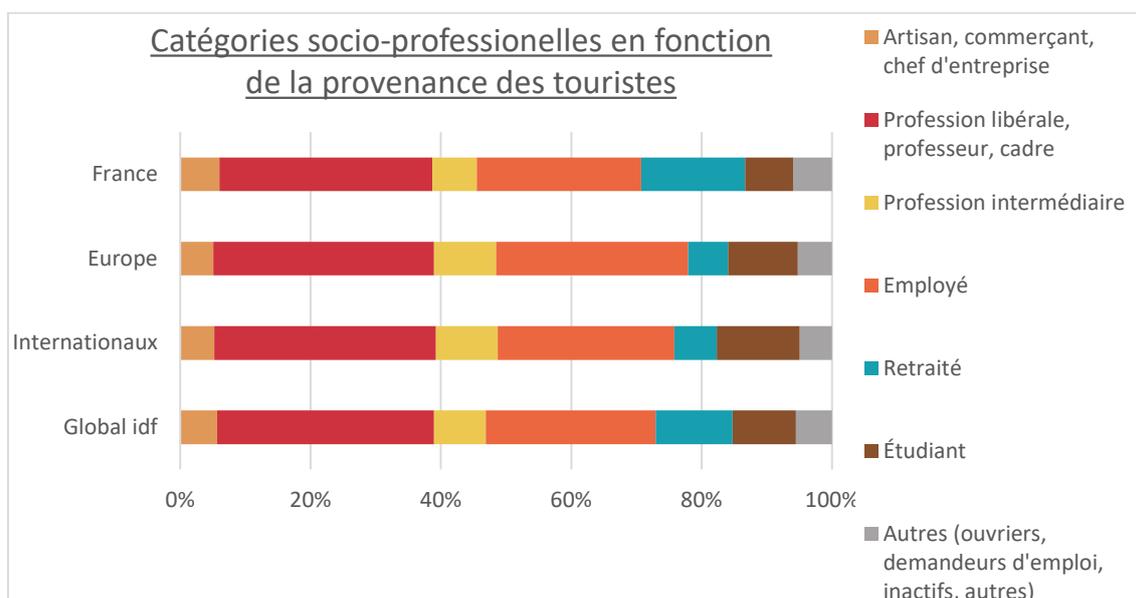


1.3.4 Les catégories socio-professionnelles des touristes

En Île-de-France, plus de 33 % des séjours sont réalisés par des professions libérales, un quart par des employés.

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont peu représentés (5 % des touristes en Île-de-France), de même que les professions intermédiaires (un peu moins de 8 %). Il y a par ailleurs près de 10 % d'étudiants et 12 % de retraités.

On observe un peu plus d'employés parmi la clientèle internationale (26 %) et surtout européenne (29 %), et plus d'étudiants (13 %) parmi la clientèle internationale, alors que pour la clientèle française ce sont les retraités qui sont sur représentés par rapport à la moyenne régionale (près de 16%), et les étudiants moins nombreux (7%).



Source : CRT, Traitement : Institut Paris Region

La carte ci-contre montre leur répartition géographique par département.

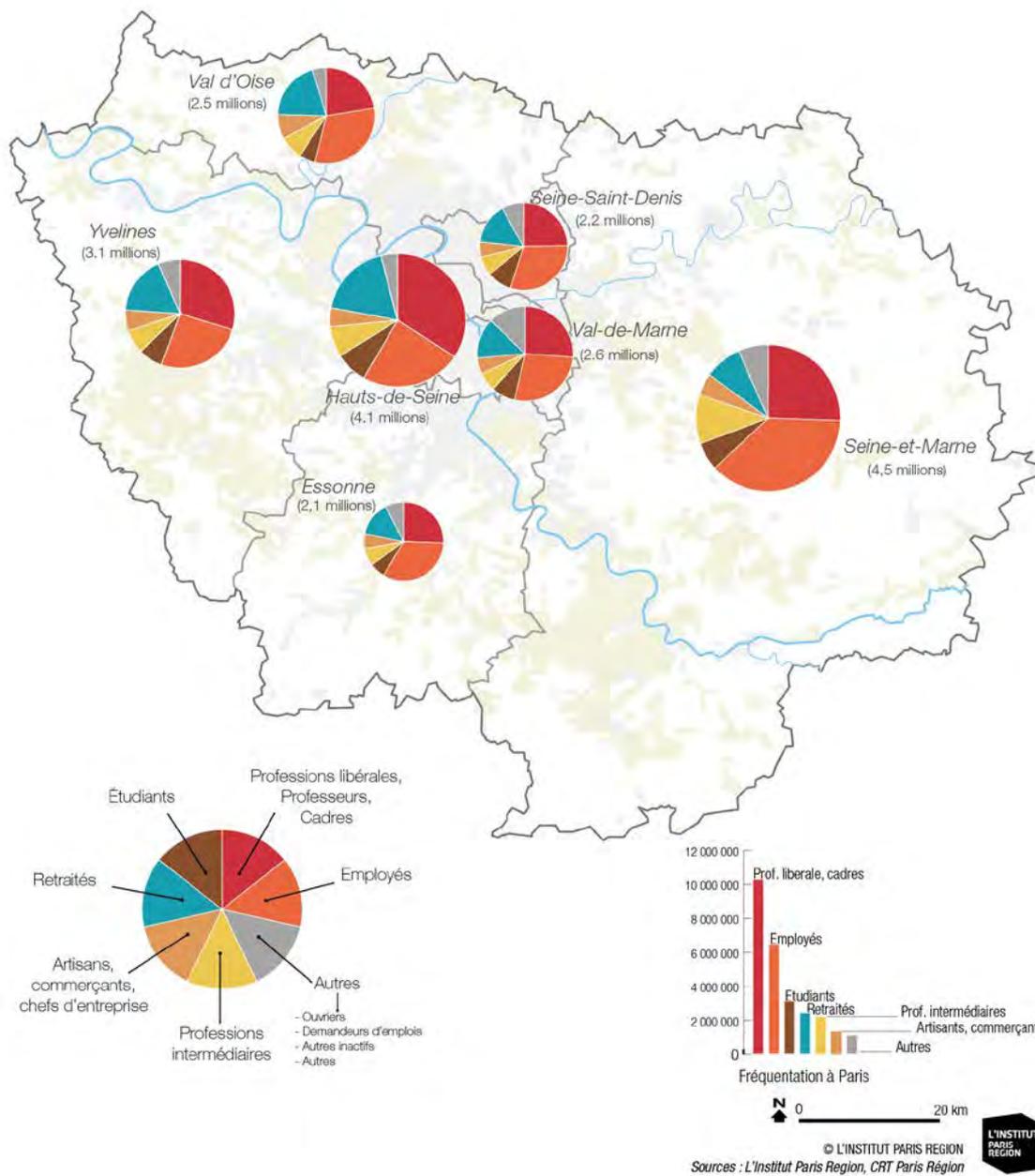
Dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines comme à Paris, les touristes professions libérales, professeurs et cadres sont majoritaires (entre 30 et 37%) alors qu'ils représentent environ ¼ des touristes des autres départements.

Les employés sont particulièrement représentés parmi les touristes visitant la Seine-et-Marne (37 %), l'Essonne et le Val d'Oise, ainsi que la Seine-Saint Denis (environ 30 %). Ils représentent environ ¼ des touristes visitant les autres départements.

Les touristes retraités sont assez nombreux dans le Val d'Oise (20 %), les Hauts-de-Seine et les Yvelines (18 %).

Les étudiants sont surtout représentés à Paris (en 3^e position derrière les touristes professions libérales, professeurs et cadres et les employés).

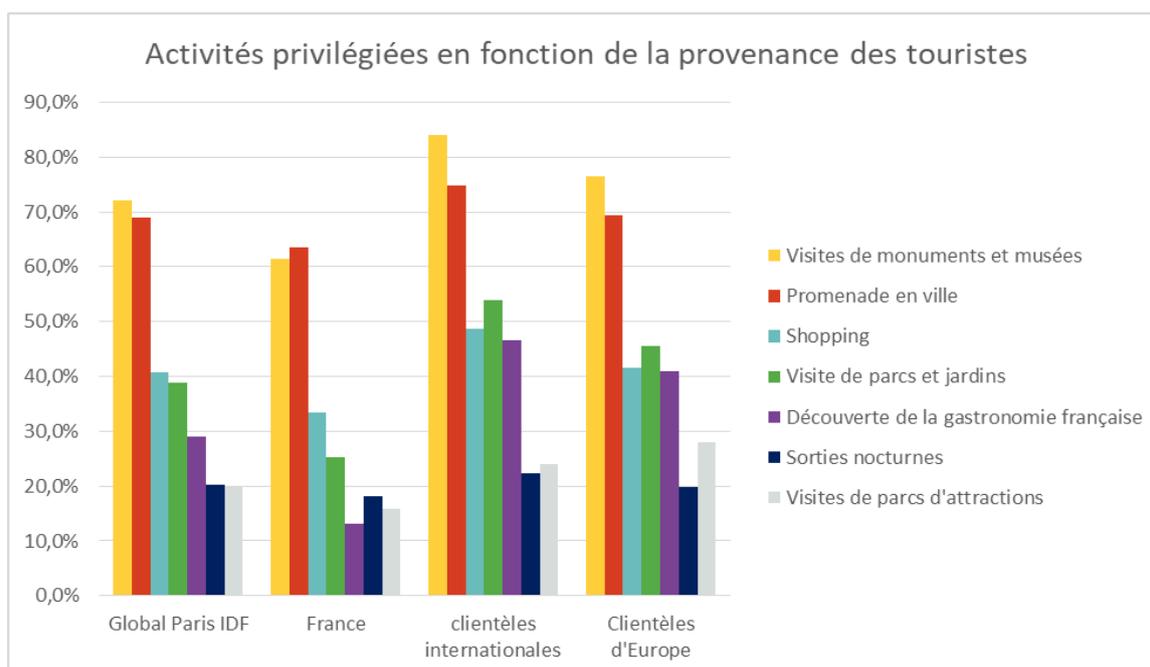
Représentation des catégories socio-professionnelles des touristes par département



1.3.5 Activités privilégiées par les touristes

Les enquêtes du CRT donnent des informations sur les différentes activités réalisées par les touristes visitant l'Île-de-France. Parmi les 17 activités recensées, 7 sont pratiquées par plus de 20% des touristes (elles sont représentées sur le graphique ci-dessous). Deux activités se démarquent particulièrement, étant réalisées par 70% des touristes : il s'agit des visites de monuments et musées ainsi que des promenades en ville. Viennent ensuite le shopping et les visites de parcs et jardins, pour environ 40%, suivi de la découverte de la gastronomie française (30%), ainsi que les sorties nocturnes et les visites de parcs d'attractions (20% chacune).

De manière globale, les clientèles internationales réalisent plus d'activités que les français. C'est particulièrement vrai pour la découverte de la gastronomie (+34 points) ainsi que la visite des parcs et jardins (+29 points). Les clientèles européennes présentent un profil très proche de la moyenne internationale en termes d'activité réalisées.



Source : CRT, Traitement : Institut Paris Region

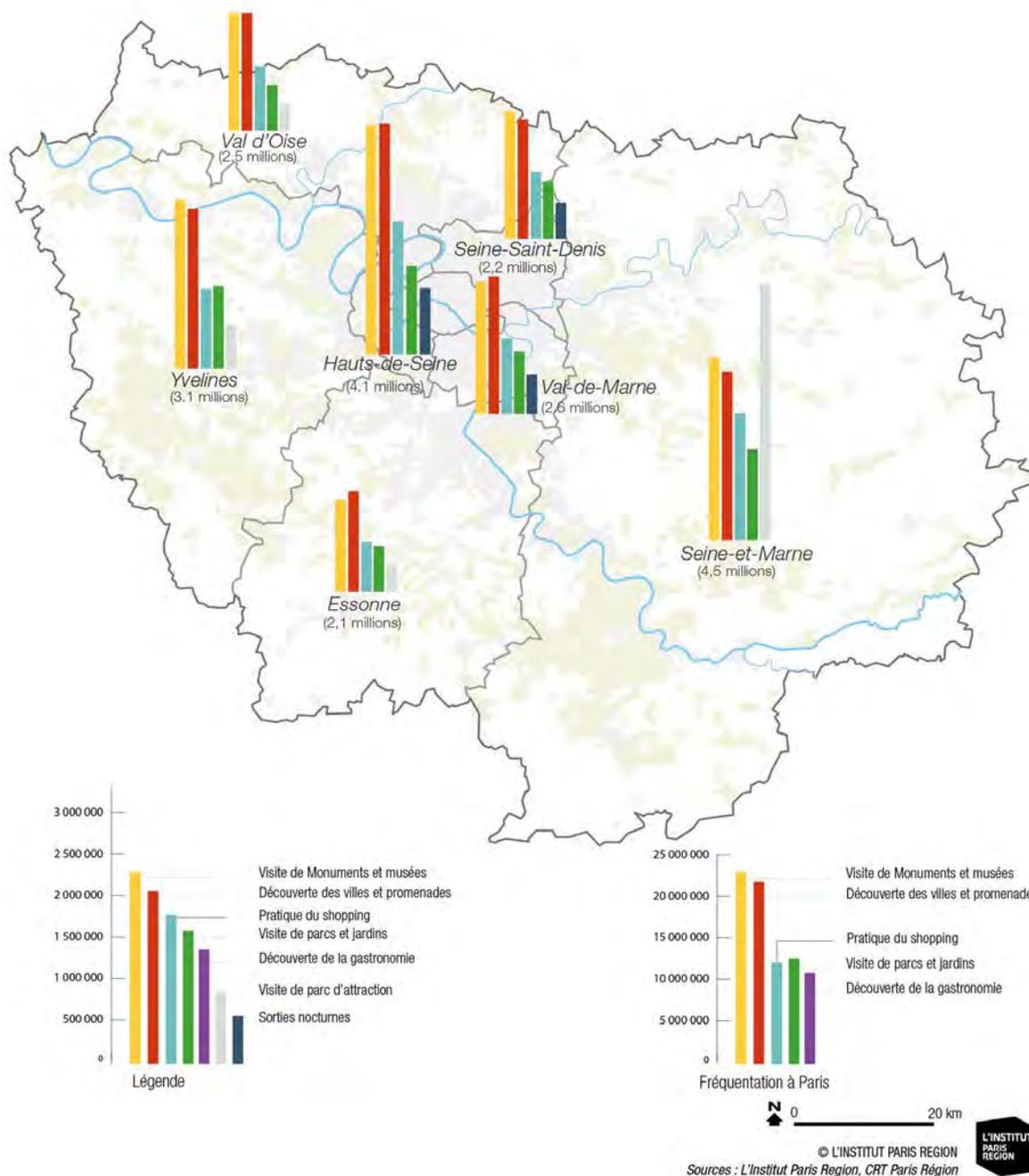
La carte ci-contre montre la répartition des motifs de séjours touristiques par département. Pour des questions de lisibilité, elle ne représente que les 5 premières activités (sur les 7 principales recensées en début de paragraphe) pratiquées par les touristes dans ce département.

Dans la plupart des départements franciliens, les activités principales déclarées par les touristes sont les visites de monuments et musées (en jaune) ainsi que la découverte des villes et promenades (en rouge). Arrivent ensuite pour la quasi-totalité des départements la pratique du shopping ainsi que la visite de parcs et jardins. Selon les départements, la 5^{ème} activité concerne soit la visite de parcs d'attraction, soit les sorties nocturnes, soit la découverte de la gastronomie.

Deux départements se dégagent avec une spécificité très forte :

- La Seine-et-Marne avec une part particulièrement importante de l'activité « visite de parcs d'attractions » bien sûr du fait de la présence de Disneyland Resort Paris (1^{ère} activité déclarée dans le département)
- Paris avec l'activité « découverte de la gastronomie », qui apparait en 5^e position (seul département pour lequel cette activité est présente dans le top 5).

Principales activités pratiquées par les touristes dans les départements en 2018 (Source : CRT, traitement : Institut Paris Region)

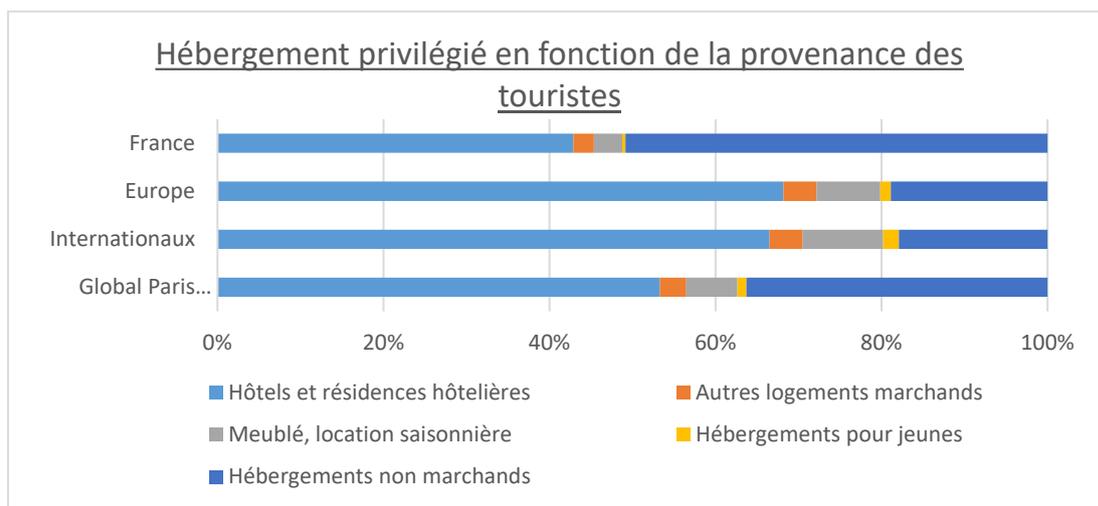


1.3.6 Types d'hébergements

En Île-de-France, plus de la moitié des touristes (**53 %**) choisissent un hébergement hôtelier (hôtels et résidences hôtelières), **36% un hébergement non marchand** (dont 20 % dans la famille).

Les plateformes de type Airbnb et Home Away sont incluses dans la catégorie « Meublé et location saisonnière ».

L'hébergement hôtelier est particulièrement choisi (respectivement 66 et 68 %) par les clientèles internationales et européennes, alors que seulement 42% des touristes français y ont recours : ceux-ci sont hébergés à 30 % par un membre de leur famille et 11 % par des amis.



Source : CRT, Traitement : Institut Paris Region

La carte ci-contre montre les types d'hébergement choisis par les touristes dans les départements franciliens.

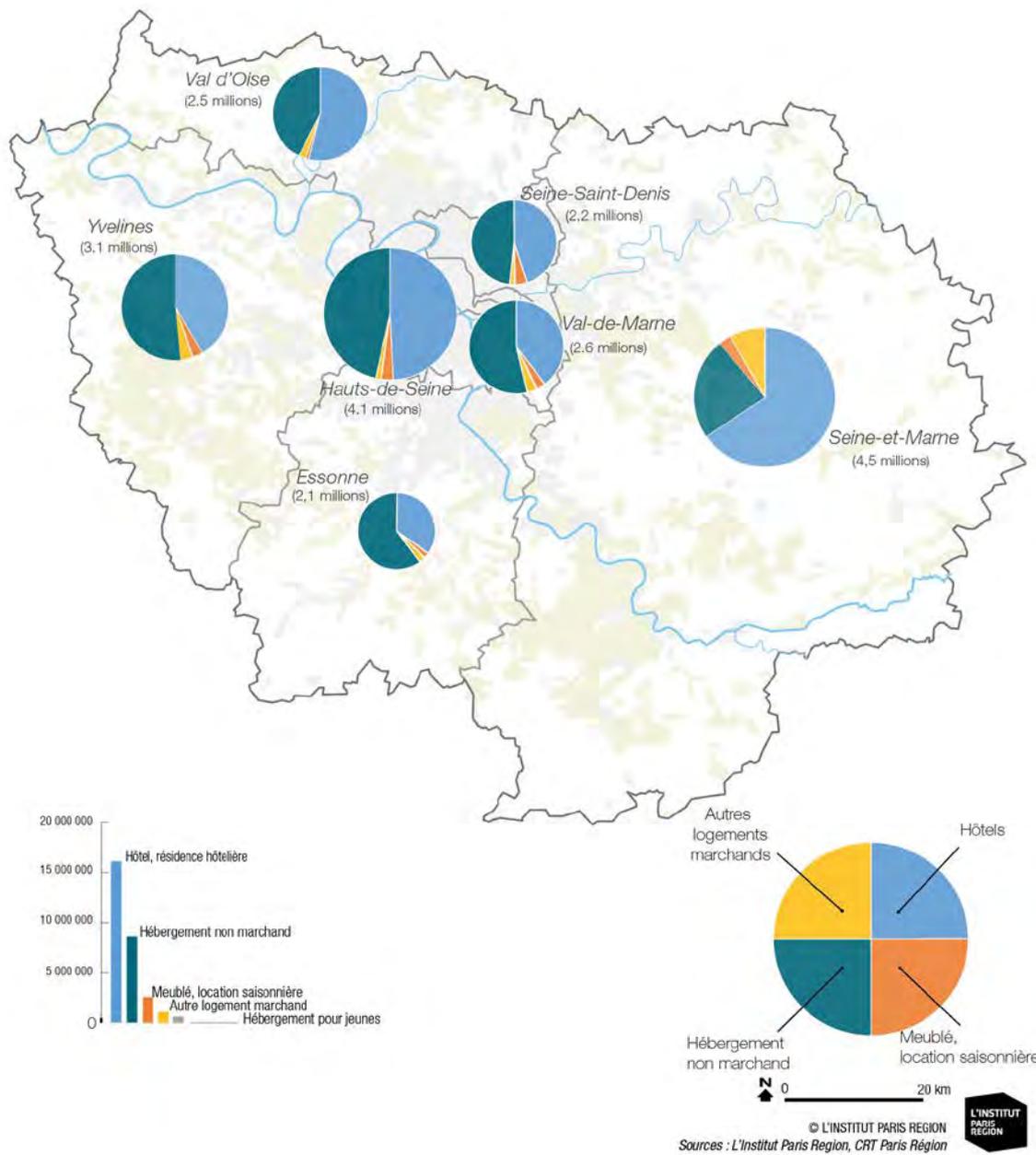
Les hébergements en hôtels (y compris résidences hôtelières) sont largement majoritaires en Seine-et-Marne (70 %), avec seulement 20 % d'hébergement non marchand. Là encore le poids de Disneyland resort Paris et des équipements hôteliers situés à proximité expliquent cette situation.

Ils sont également majoritairement choisis dans le Val d'Oise (54%), mais avec une forte proportion de non marchand également (42%), et dans les Hauts-de-Seine où ils représentent 50% des hébergements, mais avec presque autant de non marchands (46%).

En Seine-Saint-Denis l'usage de l'hébergement hôtelier est équivalent à l'usage des hébergements non marchands (respectivement 45 et 48 %) et en-dessous de la moyenne régionale.

En Essonne, dans les Yvelines et le Val-de-Marne en revanche, les hébergements non marchands sont majoritaires.

Types d'hébergement des touristes par département en 2018 (Source : CRT, traitement : Institut Paris Region)



1.4 Fréquentation des sites

Les paragraphes qui suivent portent sur la fréquentation d'une quarantaine de sites les plus fréquentés listés par le Comité Régional du Tourisme (CRT).

Ils correspondent aux principaux sites touristiques recensés à l'Institut Paris Region dans sa base des sites culturels et touristiques, de rayonnement :

- Majeur (+ de 100 000 visiteurs)
- National et international (+ de 500 000 visiteurs)

Parmi ces sites, 16 sont situés dans Paris, 24 sont situés ailleurs dans la Région.

Nous présentons au sein du rapport les données de fréquentations globales, ainsi qu'une synthèse des analyses par provenance (touristes internationaux, européens, français), puis par type de public (séniors, touristes d'affaires, repeaters, familles, PMR).

Attention : dans les paragraphes qui suivent, on analyse les fréquentations touristiques des sites (hors excursionnistes et visiteurs franciliens), et non les fréquentations totales en nombre de visiteurs annuels.

Par ailleurs, la manière de comptabiliser les fréquentations d'un site peut être fait de plusieurs manières : si les sites touristiques comptabilisent généralement uniquement les tickets vendus, l'enquête CRT semble prendre en compte une définition plus large, en incluant par exemple les personnes qui viendraient voir un édifice, sans pour autant le visiter (exemple d'une balade à la tour Eiffel).

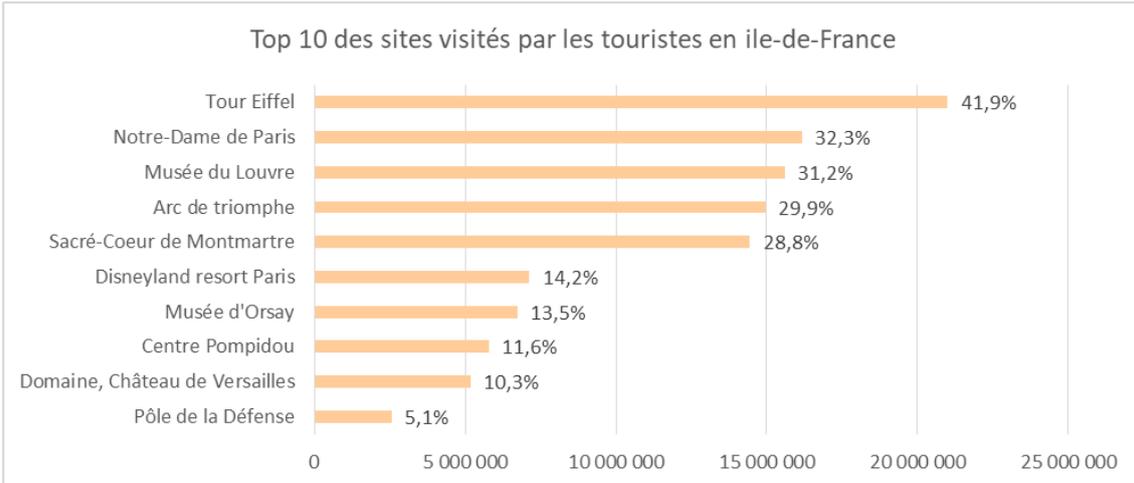
Du fait de ce double biais, nous ne présentons pas les données du CRT en valeur absolue, mais en affichant la part des touristes (parmi les 50 millions annuels) ayant déclaré avoir visité le site.

1.4.1 Fréquentation par les touristes, toutes catégories confondues

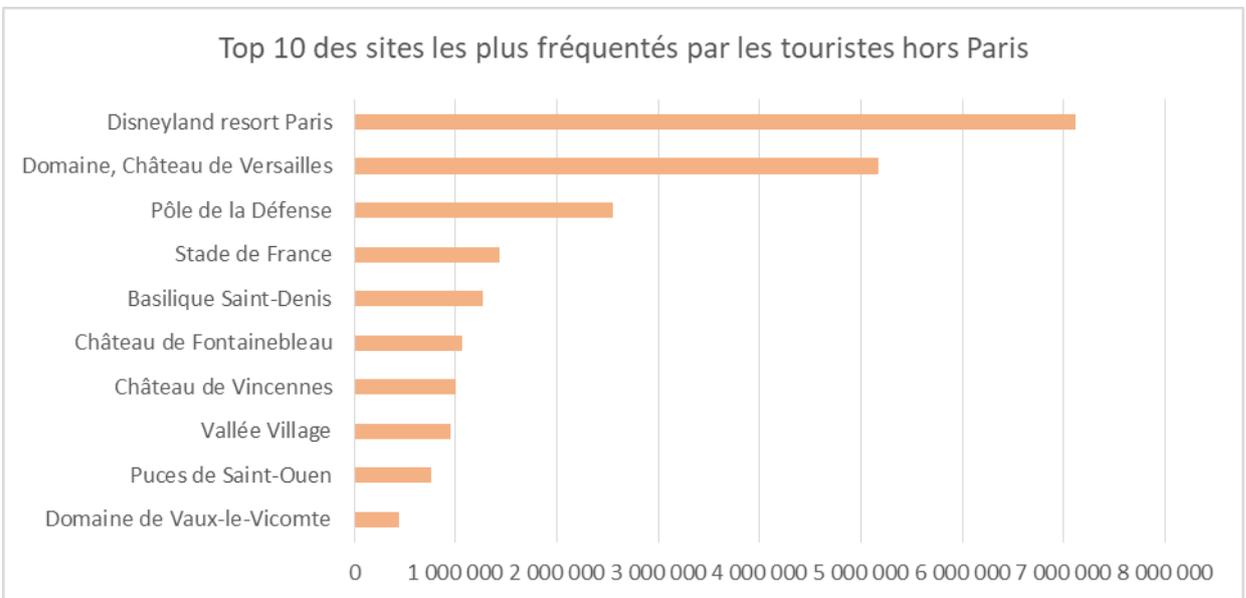
D'après les enquêtes du CRT, plus de 25% des 50 millions de touristes ne visitent aucun site (en lien avec la part de touristes d'affaires exclusifs, et ceux venant pour visiter la famille ou des amis).

Cinq sites, tous situés dans Paris, accueillent plus d'un quart des touristes franciliens (42% et 32% respectivement pour Notre Dame de Paris¹⁷ et la Tour Eiffel). Dans le top 10 des sites les plus visités, 7 sont situés dans Paris. Les trois sites hors Île-de-France étant Disneyland (14% des visiteurs franciliens s'y rendant), le domaine de Versailles (10%) ainsi que le pôle de la Défense (5%).

¹⁷ L'enquête 2018 a été réalisée avant l'incendie de Notre-Dame, survenu en avril 2019.



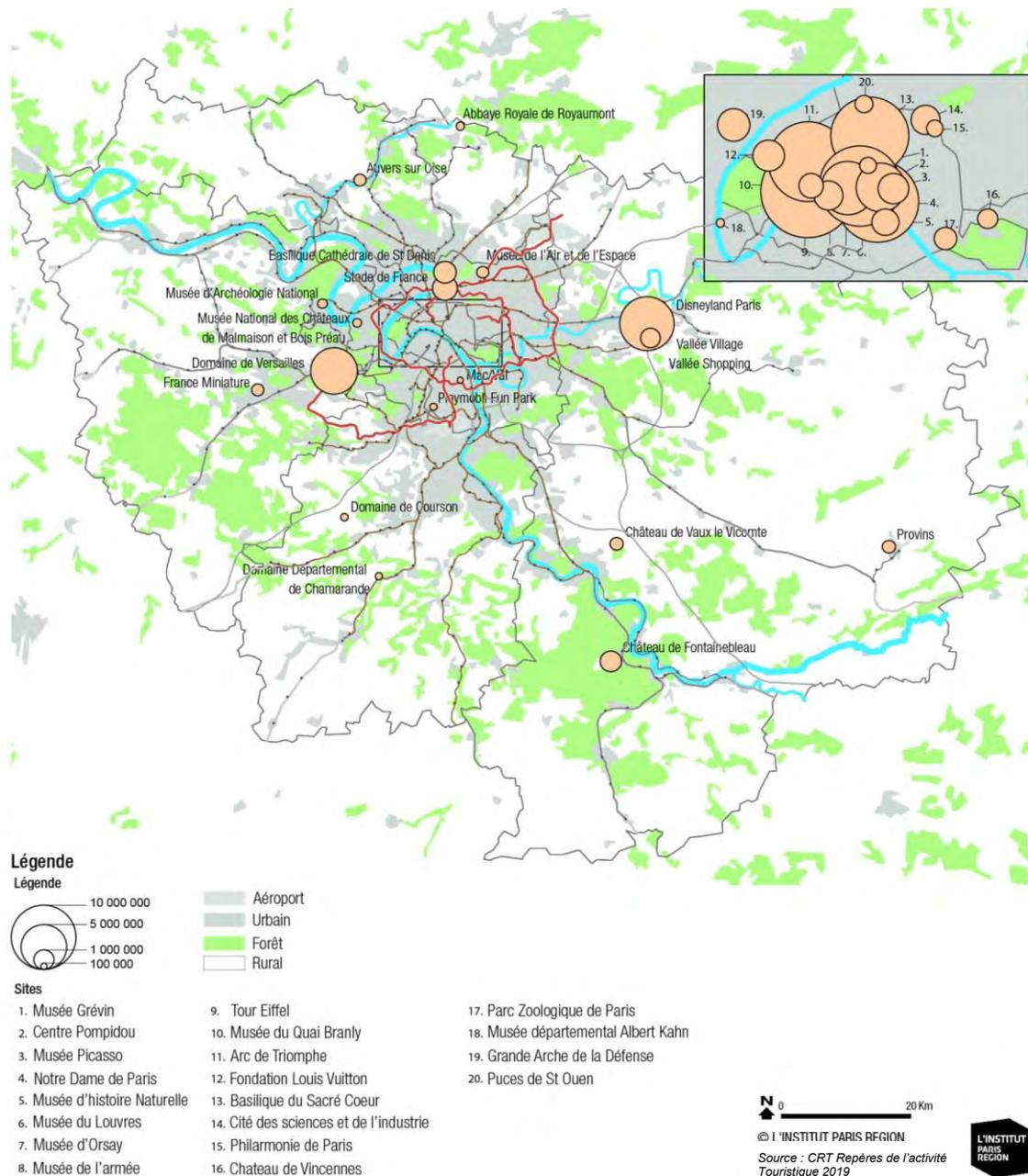
Nous présentons en complément le top 10 des sites visités hors Paris.



En-dehors des trois sites déjà cités précédemment, les 7 sites faisant partie de ce deuxième top 10 sont fréquentés par une proportion de touristes oscillant entre 1% et 3%.

Nous présentons ci-après une cartographie pour les 40 sites majeurs. Un tableau avec la liste des 40 sites est par ailleurs disponible en annexe.

Fréquentation des sites par l'ensemble des touristes (Source : CRT, traitement : Institut Paris Region)

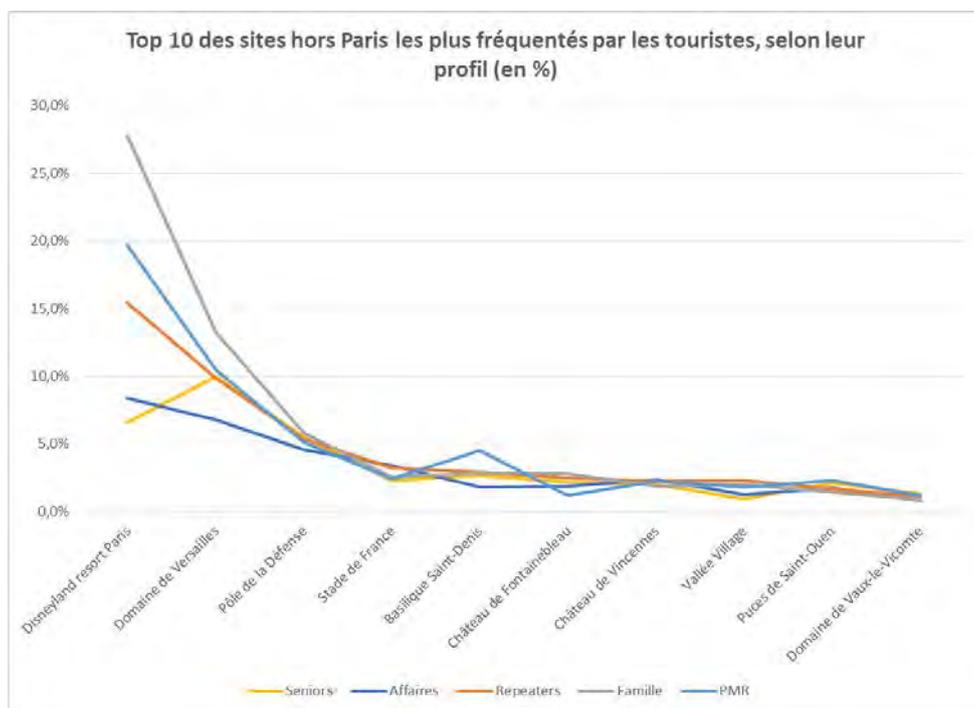
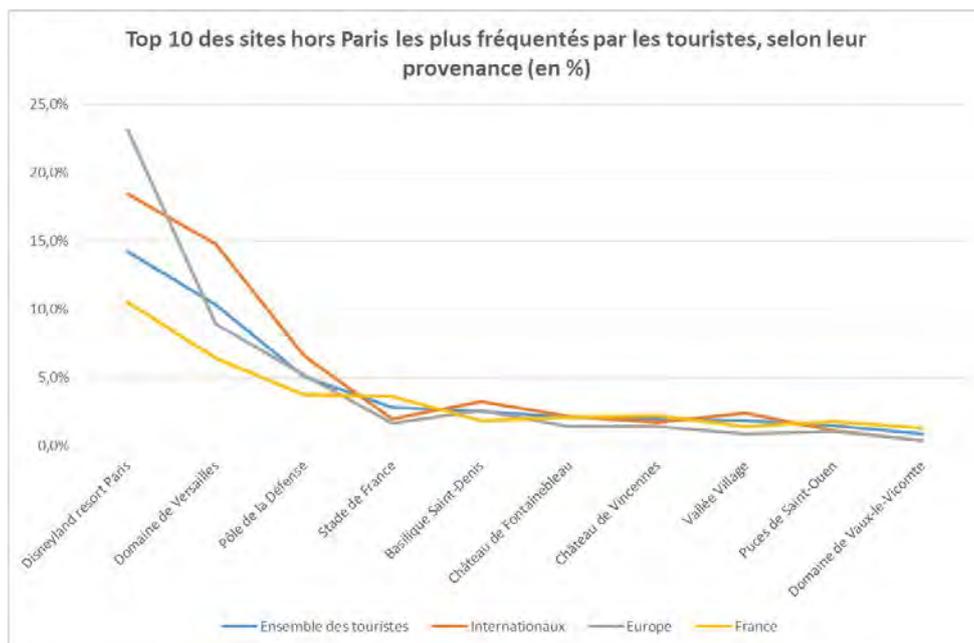


1.4.2 Spécificités par provenance et profils spécifiques

Toutes les catégories de touristes visitent les sites parisiens en priorité : seules 20% des visites franciliennes se font ainsi hors Paris. Cette part est particulièrement basse pour les internationaux (15%) et un peu plus haute pour les français (25%).

En dehors de Paris 3 sites se démarquent fortement : Disneyland et Versailles arrivent en première et deuxième places des visites (respectivement 15% et 10% de touristes les fréquentant), et ce, quelle que soit la nationalité ou le profil spécifique des touristes (à l'exception des seniors, pour lesquels Versailles prend la première place).

Tous les autres sites enregistrent des fréquentations de la part des touristes inférieures à 5%.

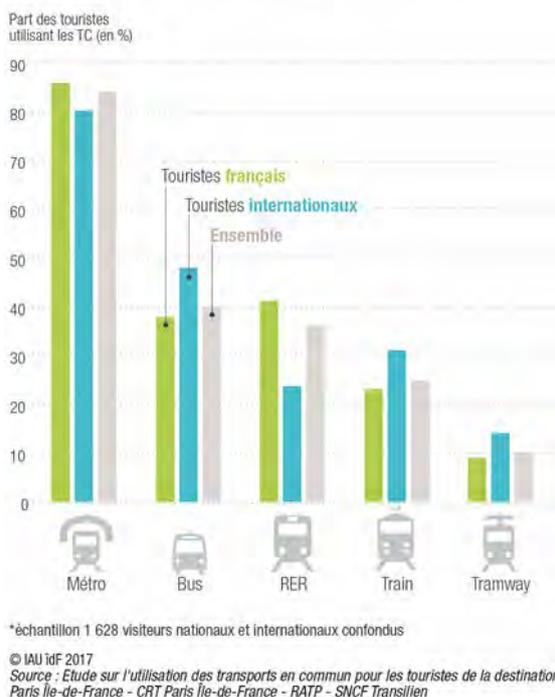


Source : CRT, Traitement : Institut Paris Region

1.5 Mobilité des touristes en transports en commun

Une étude menée conjointement par le Comité Régional du Tourisme, la RATP et SNCF Transilien en 2016 a permis d'analyser les comportements des touristes en matière d'utilisation des transports en commun.

Pratique des transports en commun par les visiteurs de Paris IDF*



Au regard des enquêtes menées en 2016, il apparaît que près des trois quarts des touristes utilisent les transports en commun durant leur séjour. Parmi ces derniers, les visiteurs étrangers tout comme les visiteurs français utilisent à plus de 80 % le métro, permettant d'accéder à la plupart des sites touristiques et économiques parisiens. Les transports en région, notamment le train sera d'un usage plus courant (30 %) pour le public étranger plus rarement motorisé que les nationaux.

Le RER est utilisé par 36 % des touristes, il sera privilégié pour accéder aux sites touristiques les plus fréquentés, tels que Disneyland Paris ou Versailles.

Les touristes constituent un public particulier, qui n'appréhendera pas le réseau de la même manière que les franciliens, habitués à ses « codes » (hiérarchie des lignes, tarification, signalétique, etc...). Pour offrir un service de qualité aux touristes, il est donc important de prendre en compte leurs besoins spécifiques, d'autant plus importants que certains d'entre eux sont non francophones et / ou ne sont pas habitués aux transports en commun dans l'absolu.

Une signalétique homogène et de qualité – avec notamment recours à des pictogrammes et des cartes – est indissociable de la promotion des sites. Le Conseil économique social et environnemental régional d'Île-de-France dans son rapport « Bienvenue en Île-de-France : mythe ou réalité ? » établissait dans ses recommandations « la nécessité de développer les moyens d'information et d'orientation dans les gares »¹⁸.

Dans cet objectif, la Direction de la valorisation du patrimoine d'Île-de-France à la SNCF¹⁹ s'est efforcée de faciliter et d'agrémenter l'usage des transports en commun par les visiteurs de la région.

Plusieurs actions en ce sens ont été menées : l'application Hapi développée par Transilien SNCF et Île-de-France Mobilités est ainsi disponible en anglais, espagnol et chinois. Elle a pour objectif la valorisation du patrimoine francilien situé à proximité des lignes et gares du Transilien pour susciter des sorties et proposer à chacun son itinéraire en transport public.

La promotion des territoires à forte valeur touristique a également été réalisée dans les gares (avec par exemple la mise en œuvre d'une signalétique patrimoine, notamment à Fontainebleau et Auvers-sur-Oise), ainsi que les trains. Plusieurs d'entre eux ont été recouverts de film graphique (« pelliculage ») à l'image des trains « Versailles » en partenariat avec l'Établissement du château de Versailles en 2012, « Les trains de l'impressionnisme » réalisés en partenariat avec le Musée d'Orsay en 2013, sur la destination Rambouillet, en partenariat avec le Centre des Monuments nationaux, les trains « Nature et Patrimoine ». Un train des arts a aussi été proposé dans le RER E ainsi qu'un train du cinéma en 2016 et plus récemment dans le RER D lors de la rétrospective des 120 ans du cinéma.

18 - Bienvenue en Île-de-France : mythe ou réalité ? Commission Tourisme Sport et loisirs du CESER, Philippe Solignac, déc. 2016

19 - Entretien du 20/02/2017, Mme Azoulay, Directrice de la Direction de la valorisation patrimoniale de la SNCF

Cette forme de promotion spectaculaire réalisée dans la plupart des cas dans un cadre partenarial reste néanmoins coûteuse.

Au-delà de la qualité de la desserte et de l'information pour les touristes, il est intéressant de poser la question de l'impact des flux générés par les visiteurs sur le réseau, et notamment les risques de saturation. Certaines données présentes dans l'enquête mentionnée en début de paragraphe donnent des premiers éléments de réponse intéressants :

- Les **horaires** d'utilisation des transports en commun par les touristes sont plutôt décalés par rapport aux résidents franciliens, notamment le matin. En effet, très peu de touristes utilisent les transports pendant la période de pointe du matin, de 6h à 9h (17% des interrogés). Ils sont en revanche très nombreux à l'utiliser pendant la période creuse, de 9h à 16h (85%) ainsi qu'en **fin d'après-midi, de 16h à 20h (53%)**. Par ailleurs, les flux touristiques entre Paris et la banlieue seront généralement effectués en « contrepointe » : vers la banlieue le matin pour visiter les sites hors Paris, et vers Paris le soir. On voit ainsi que les touristes ne viennent pas « aggraver » la période de pointe du matin, la plus fréquentée, mais peuvent jouer un rôle non négligeable pendant la période de pointe du soir, même si cette dernière est plus étalée (les horaires de départ du travail étant généralement plus diffus que les horaires d'arrivée). Si cette analyse est particulièrement vraie pour les touristes de loisirs, il convient de préciser que les touristes d'affaires pourront avoir en revanche des horaires de déplacements plus proches des franciliens.
- Des comptages réalisés sur certaines lignes structurantes (métro 1, métro 4, RER B, RER C), montrent qu'au global, la fréquentation touristique est souvent loin d'être négligeable sur ces lignes, et peut même devenir très importante à certaines stations associées à des sites touristiques majeurs, aux aéroports ou aux gares ferroviaires. Les données de ces comptages sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau de synthèse des comptages réalisés sur certaines lignes du réseau (Source : enquête CRT, RATP et SNCF)

Lignes	Part de touristes	Stations avec la plus forte part de touristes
Métro 1	21%	Champs-Élysées - Clémenceau (41%) Palais Royal - Musée du Louvre (25%)
Métro 4	14%	Gare de l'Est (25%), Gare du Nord (24%), Montparnasse-Bienvenue (21%)
RER B	19%	Aéroport Charles de Gaulle 2 (37%), Gare du Nord (20%)
RER C	19%	Versailles - Château / Rive gauche (50%), Musée d'Orsay (24%)

Partie 2 : Etude de l'accessibilité des sites touristiques et hôtels

Après avoir dressé un panorama général à l'échelle de l'Île-de-France, nous nous intéressons dans cette deuxième partie à la caractérisation de l'accessibilité des sites touristiques et des hôtels, via les deux indicateurs suivants :

- **Calcul des temps de parcours piétons depuis les stations ferroviaires** (Transilien, RER, Métro et tramway), et classement en 4 catégories : 0-10 minutes, 10-15 minutes, 15-20 minutes et plus de 20 minutes.

Cette première analyse est réalisée pour l'ensemble des sites touristiques de rayonnement intermédiaire à international hors Paris (soit 261 sites au total, cf. paragraphe 1.2.2), ainsi que pour l'ensemble des hôtels classés.

Cette analyse est réalisée à l'aide de l'outil Network Analyst (extension d'ArcGis Desktop d'ESRI).

- **Caractérisation globale de la desserte** : cette seconde analyse vise à caractériser l'ensemble du parcours en transport en commun, en considérant le temps de trajet ferroviaire depuis la dernière gare parisienne de la ligne desservant le site touristique²⁰, la nécessité de prendre une correspondance depuis Paris, et le temps de marche à pied entre la gare de destination et le site (premier indicateur). Du fait de la difficulté à pondérer ces 3 caractéristiques, trois catégories de desserte sont définies (excellente, bonne et moyenne), avec des seuils « maximaux ». Elles sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Par ailleurs, du fait de la difficulté à traiter précisément l'ensemble des dessertes bus, l'analyse est réalisée uniquement pour un parcours fer + marche à pied²¹. La question de la desserte bus est toutefois abordée dans les fiches portraits des douze sites proposées en fin de ce rapport²².

Ce deuxième indicateur est étudié uniquement pour les sites touristiques et non pour les hôtels.

Niveau de desserte	Excellente	Bonne	Moyenne
Temps de parcours maximum en fer depuis Paris (minutes)	30	45	60
Correspondance depuis Paris?	Non	Non	1 maximum
Temps maximum de marche à pied entre gare et site (minutes)	10	15	20

Définition des critères des catégories de desserte des sites²³

Ces calculs, réalisés pour l'ensemble des sites de rayonnement secondaire à international, hors Paris (la capitale étant totalement maillée par le métro, RER et tramway), permet en première approche de qualifier l'accessibilité des sites en TC. Les résultats pourront être utilisés de différentes manières :

- Identification de sites déjà très accessibles en transport, et qui pourraient être valorisés,
- Identification des sites situés à distance de marche à pied raisonnable d'une gare, pour lesquels les cheminements pourraient être travaillés (jalonnement, identification sur une carte en gare et sur l'application HAPI, etc...)

²⁰ Par exemple, pour le site d'Auvers-sur-Oise, desservi par la ligne de Transilien H, il sera considéré le temps de parcours entre la gare du Nord (dernière gare parisienne de la ligne) et Auvers-sur-Oise

²² Un trajet simple « mode ferré + cheminement piéton » sera plus attractif pour le visiteur potentiel, qu'un trajet nécessitant en plus une correspondance bus, à condition toutefois que le cheminement piéton ne soit pas trop long. Toutefois, l'accès à certains sites devra se faire par un parcours mode ferré + bus + cheminement piéton.

²³ Pour la catégorie « Moyenne », pouvant recenser des parcours avec correspondances, le temps lié à ces dernières est bien inclus dans le temps de parcours fer considéré.

- Identification de sites à fort rayonnement pour lesquels l'accès en TC mériterait d'être amélioré.

Cette première approche méthodologique, réalisée à l'aide de traitements automatiques des couches SIG de réseaux viaires et du GTFS, n'est pas à l'abri de petites imprécisions à un niveau local. Elle constitue toutefois un premier filtre permettant l'identification de sites pour lesquels une réflexion peut être engagée. La mise en œuvre éventuelle d'actions concrètes nécessitera bien évidemment des analyses poussées à une échelle plus fine.

2.1 Accessibilité aux sites touristiques

Pour rappel, la région Île-de-France bénéficie de 261 sites hors Paris qui sont qualifiés de rayonnement soit intermédiaire (pour 193 sites), majeur (52 sites) ou encore national/international pour 16 d'entre eux.

2.1.1 Premier indicateur : temps de parcours piétons entre le site et la station ferroviaire la plus proche

Nous présentons dans la suite du paragraphe l'analyse des temps de parcours à l'échelle francilienne, avant de les détailler par niveau de rayonnement.

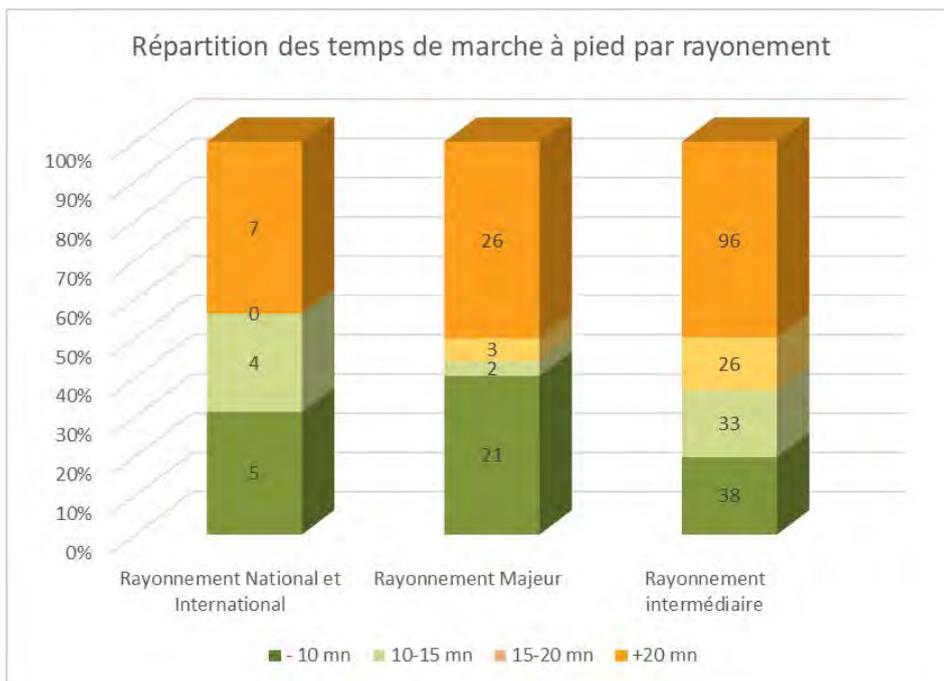
Analyse à l'échelle francilienne

Les tableaux et graphiques suivants présentent la répartition des 261 sites touristiques, en fonction de leur niveau de rayonnement et des catégories de temps de marche à pied depuis la gare ferroviaire la plus proche.

Temps de parcours piéton depuis une gare ou station	Moins de 10 minutes	10 - 15 minutes	15 - 20 minutes	Plus de 20 minutes	Total
Sites de rayonnement national et internationale (+ de 500,000)	5	4	0	7	16
Sites de rayonnement majeur (de 100 à 500 000 visiteurs)	21	2	3	26	52
Sites de rayonnement intermédiaire (de 20 à 100 000)	38	33	26	96	193
Ensemble Sites touristiques	64	39	29	129	261

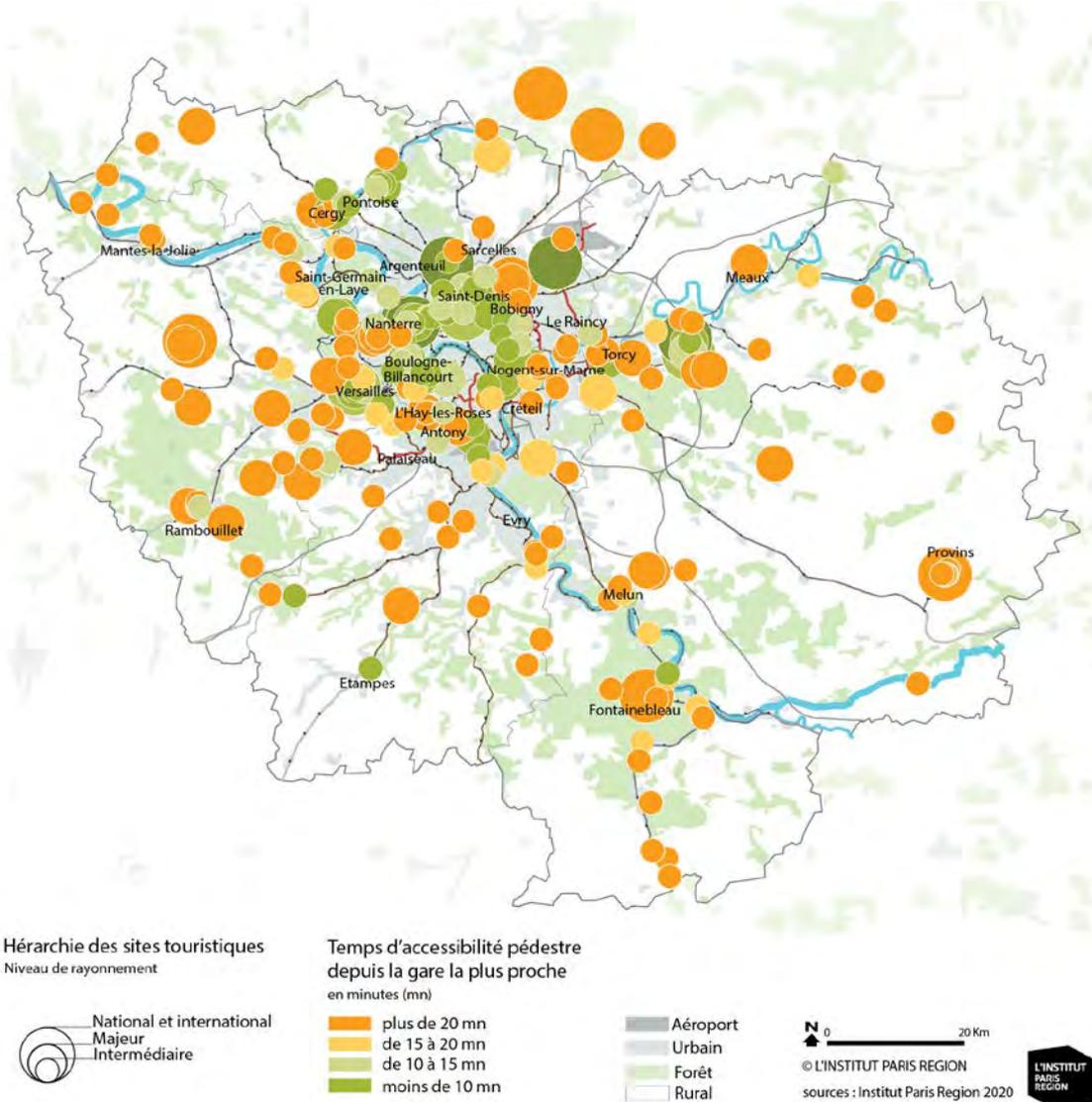
Répartition des sites selon leur niveau de rayonnement et le temps de marche à pied depuis la gare ferroviaire la plus proche (Tableau)

Les résultats indiquent que **25% des sites sont accessibles en moins de 10 minutes de marche à pied**, et 25% entre 10 et 20 minutes.



Répartition des sites selon leur niveau de rayonnement et le temps de marche à pied depuis la gare ferroviaire la plus proche (Source : Institut Paris Region)

La part de sites accessibles en moins de 15 minutes (catégories vert foncé et ver clair) décroît avec le niveau de rayonnement du site : de 55% pour les sites de rayonnement national et international à 37% pour les sites de rayonnement intermédiaire.

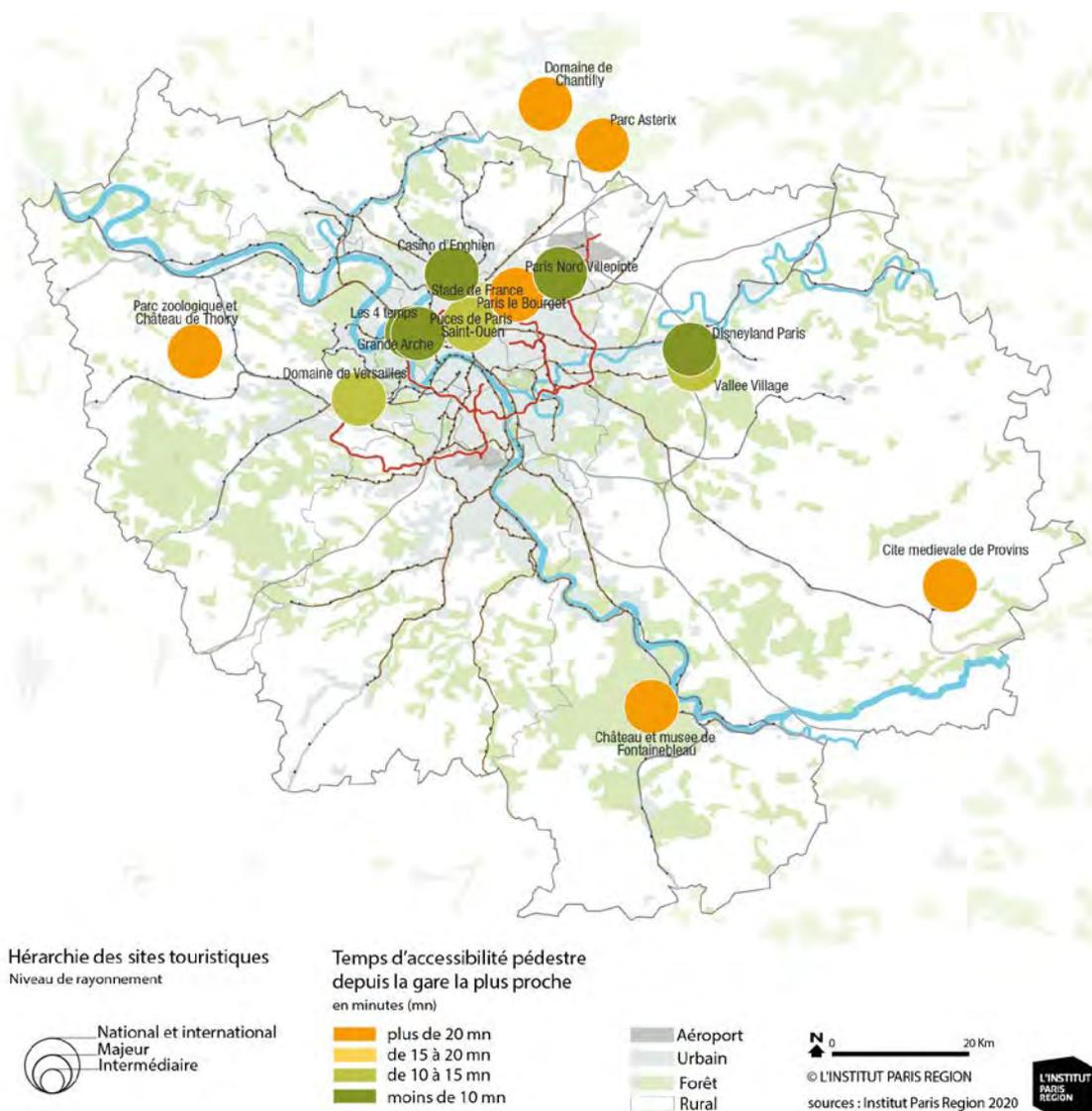


Synthèse des temps d'accès piéton depuis une gare ou une station de métro des sites touristiques franciliens (Source : Institut Paris Region)

D'un point de vue spatial, les sites accessibles en marche à pied depuis une gare sont plutôt situés en cœur d'agglomération, les sites moins accessibles étant situés dans le périurbain, en lien avec la plus forte densité de desserte ferroviaire dans les zones les plus denses.

Quelques sites de zone dense (Le Bourget notamment) seront desservis de manière supplémentaire par le GPE. La carte montre que dans l'aire d'influence directe du futur métro, les sites touristiques sont déjà assez accessibles à pieds. Dans le cadre d'un approfondissement ultérieur des analyses, il pourrait être intéressant d'étudier les gains d'accessibilité piétonne aux sites touristiques qui seront permis par les nouvelles stations du GPE.

Zoom sur les sites de rayonnement national à international



Temps d'accès piéton depuis une gare ou une station de métro des 16 sites touristiques franciliens de rayonnement national à international (Source : Institut Paris Region)

Sur l'ensemble des sites de rayonnement national à international, seuls 7 ont un temps d'accès piéton supérieur à 20 minutes depuis la gare la plus proche. Parmi eux, d'autres dessertes complémentaires assurent l'accès complet en transports en commun :

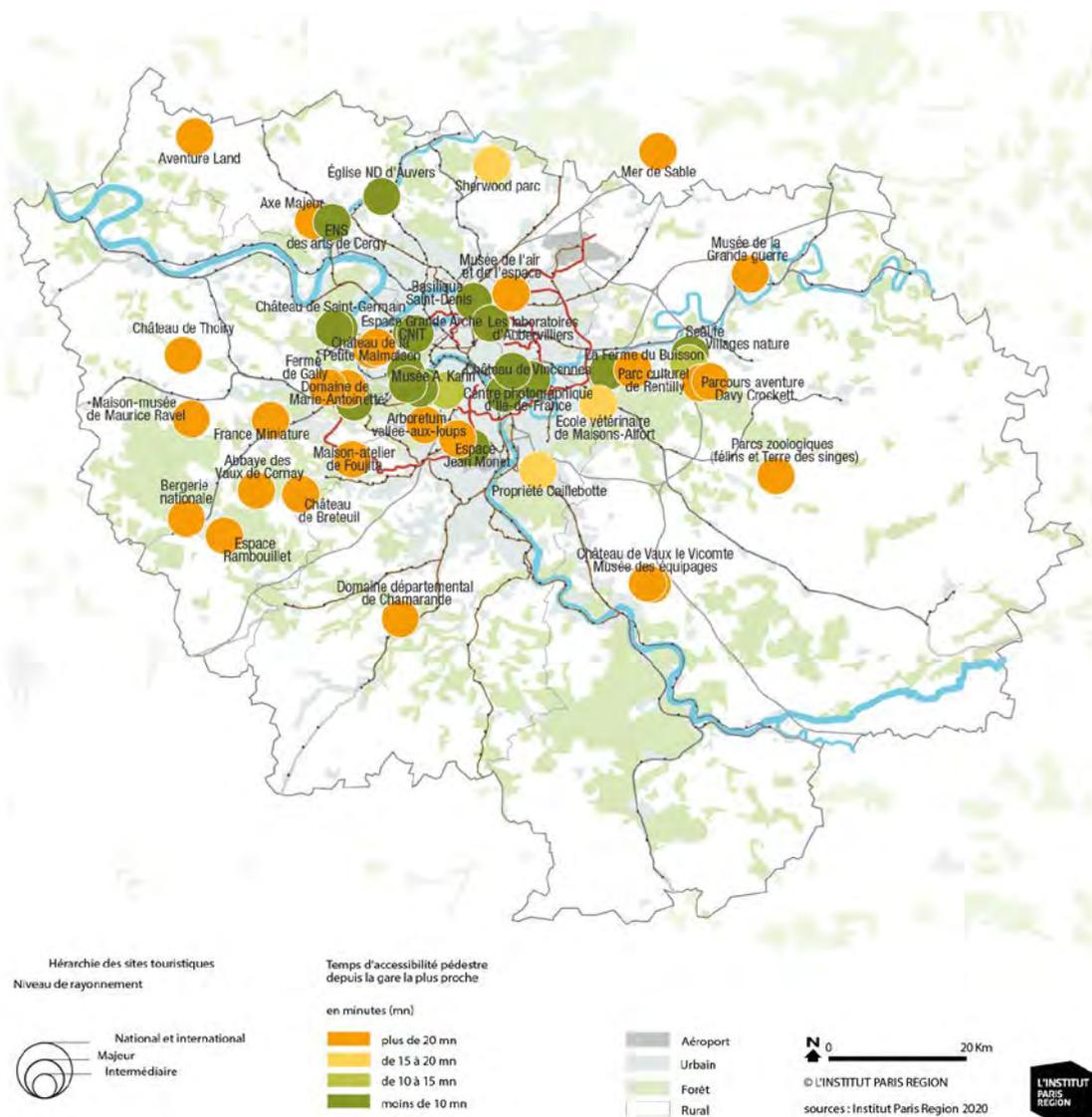
- le parc des expositions et le musée de l'air et de l'espace du Bourget seront desservis par le Grand Paris Express. Cette nouvelle desserte les positionnera à 30 minutes de Châtelet et la gare Le Bourget Aéroport (Ligne 17 échéance 2024) .
- La cité médiévale de Provins propose en période estivale une navette touristique permettant de rejoindre la ville basse (où se situe la gare) et la ville haute (cité médiévale). A Provins, les lieux les plus visités sont les plus éloignés de la gare.
- L'accès au parc Astérix (département de l'Oise) est assuré par des navettes au départ de Paris ou de la gare routière de Roissy pôle.
- Pour le domaine de Chantilly (département de l'Oise), comme pour le château de Fontainebleau, un bus assure la connexion au départ des gares jusqu'au château (DUC pour la ville de Chantilly, bus n°1 pour Fontainebleau).

Le Domaine de Chantilly, tout comme le Parc Astérix ne sont pas localisés en région Île-de-France néanmoins, ce sont des sites fortement attractifs pour les touristes nationaux et internationaux, c'est pourquoi ils ont été considérés dans cette étude.

Listes des sites touristiques à plus de 20 minutes d'une gare :

- Parc zoologique de Thoiry
- Château et musée de Fontainebleau
- Parc Astérix
- Domaine de Chantilly
- Paris Le Bourget
- Cité médiévale de Provins (Tour César)

Zoom sur les sites de rayonnement majeur



Temps d'accessibilité pédestre depuis une gare ou une station de métro des 52 sites touristiques franciliens de rayonnement majeur (Source : Institut Paris Region)

La plupart des sites de rayonnement majeur de proche couronne ont une accessibilité piétonne à moins de 15 minutes. Pour ceux qui sont encore à plus de 15, 20 minutes, l'arrivée du GPE pourra, pour certains d'entre eux, améliorer cette accessibilité. C'est le cas par exemple du Mac/Val (Musée

d'art contemporain du Val de Marne) ou du musée de l'Air et de l'Espace. De même le projet de la cité de la Gastronomie (Rungis) sera également desservi par le prolongement de la ligne 14 au sud.

Les sites les moins facilement accessibles à pieds se situent en grande couronne et pour plusieurs d'entre eux dans des espaces naturels : Bergerie Nationale à Rambouillet, Espace Rambouillet, la Mer de sable en forêt d'Ermenonville (département de l'Oise) ou encore Aventureland dans le Parc naturel du Vexin Français. Des navettes sont parfois mises en place depuis les gares les plus proches (Bergerie nationale, navette depuis la gare de Rambouillet, Château de Vaux-le-Vicomte en complémentarité).

La ville d'Auvers-sur-Oise à contrario apparaît comme étant à moins de 10 minutes de la gare, ce qui est effectivement le cas. Néanmoins, si la gare est proche du centre-ville, l'accès en train apparaît difficile du fait d'une interconnexion nécessaire sur la ligne H (à Saint-Ouen-l'Aumône ou Persan-Beaumont). Le portrait d'Auvers-sur-Oise réalisé (cf. fiches proposées à la fin du rapport) permet de détailler la spécificité touristique de ce territoire. L'offre culturelle d'Auvers-sur-Oise étant multi-sites, elle nécessite de nombreux déplacements piétons au sein du territoire. Ainsi une accessibilité plus directe permet de s'économiser pour la visite.

En période estivale, un train direct est affrété depuis Paris (gare du Nord) les week-ends et jours fériés, il dessert la gare d'Auvers-sur-Oise en une trentaine de minutes. Hors période estivale et week-end, la gare de Méry-sur-Oise est accessible en train direct depuis Paris. Cette desserte pourrait être conseillée aux touristes. Elle nécessiterait néanmoins soit une connexion avec un bus (à indiquer en gare) soit de proposer des cheminements en mobilité douce (vélo ou piétonne) avec une proposition de location de vélo en gare de Méry.

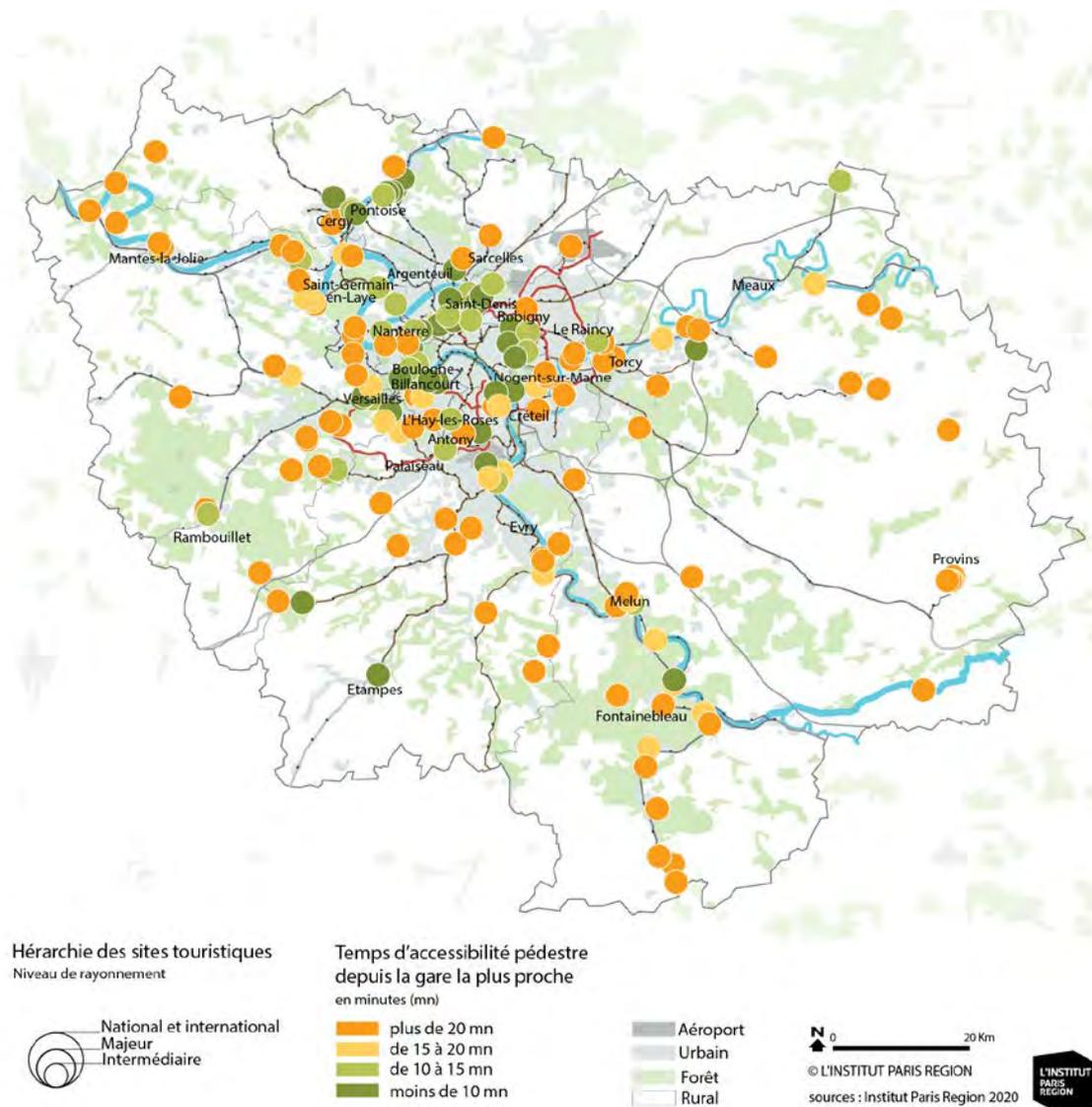
Les parcs naturels régionaux ont pu mettre en place des navettes touristiques permettant de circuler à l'intérieur du parc et de desservir des sites touristiques. Le Vexin Français avait une navette (baladobus active jusqu'en 2017) lui permettant de desservir la maison du Parc mais aussi Aventureland. Le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse bénéficie d'un baladobus d'avril à octobre (toujours actif) qui rayonne au sein du parc. Le Château de Breteuil, le Château de la Madeleine, l'abbaye des Vaux de Cernay font partie des sites desservis par le baladobus. Par ailleurs, l'Aiguillage, une maison de l'écomobilité a ouvert ses portes à la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Cette maison a pour mission d'assurer une information touristique auprès des visiteurs (lieux de visites, hébergement, restauration, mobilité) mais également de proposer des mobilités pour visiter le territoire comme la location, la vente et la réparation de vélos (classiques ou à assistance électrique), la location de places de stationnement pour vélo sécurisées et la location de véhicules électriques en auto-partage.

Si certains sites de rayonnement majeur se reposent encore exclusivement sur l'usage de la voiture, nombreuses sont les initiatives déjà engagées mais trop peu connues invitant à modifier nos modes de déplacement.

Sites touristiques à plus de 20 minutes d'une gare :

Château de Vaux le Vicomte (Maincy)	Musée de l'air et de l'espace du Bourget
Abbaye des Vaux de Cernay (Cernay-la Ville)	Espace Rambouillet
Château de Breteuil (Choisel)	Musée des équipages (Maincy)
Domaine de Marie-Antoinette (Versailles)	Ecole supérieur des arts de Rueil Malmaison
Château de la Petite Malmaison (Rueil)	Maison Musée Maurice Ravel (Montfort l'Amaury)
Playmobil Fun Park (Fresnes)	Maison Atelier Fujita (Villiers-le-Bâcle)
Château de Thoiry	Ferme pédagogique
France Miniature (Elancourt)	Village nature
Mer de sable (département de l'Oise)	Axe Majeur
Parc des félins (Lumigny-Nesles-Ormeaux)	Arboretum de la vallée aux Loups (Châtenay-Malabry)
Parcours aventure Davy Crockett (Bailly)	Parc Culturel de Rentilly (Bussy-Saint-Martin)
Parc Aventure Land (Magny-en-Vexin)	Domaine Départemental de Chamarande
Musée de la Grande Guerre (Meaux)	
Bergerie Nationale (Rambouillet)	

Zoom sur les sites de rayonnement intermédiaire



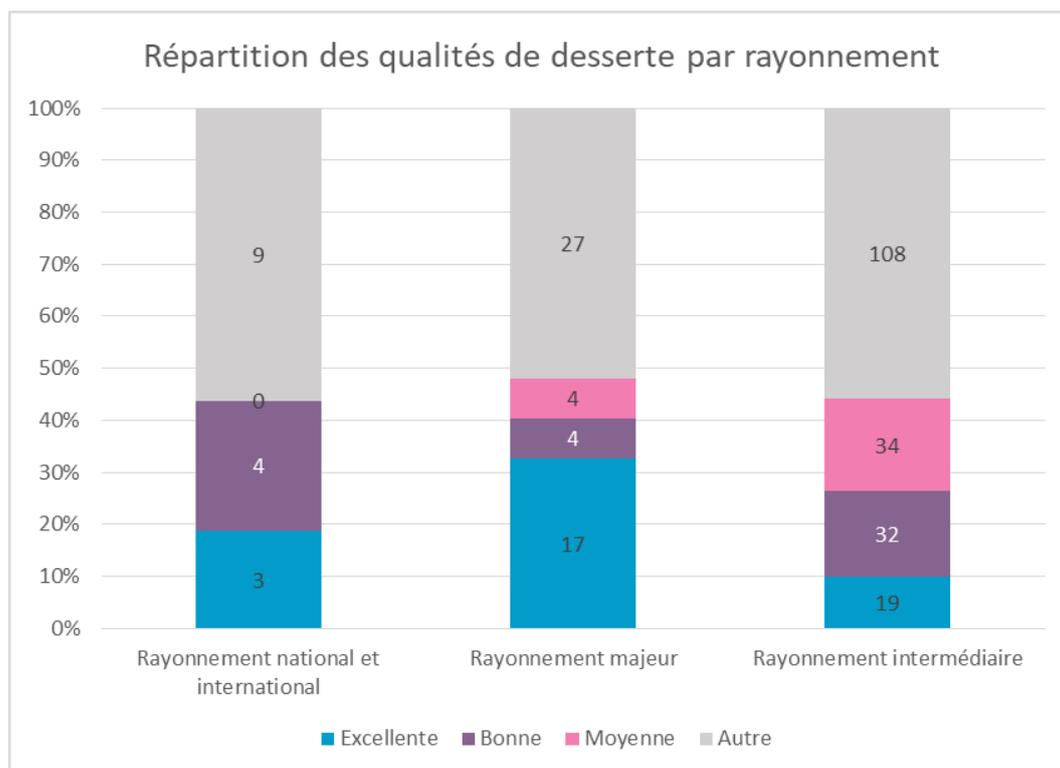
Temps d'accessibilité pédestre depuis une gare ou une station de métro des 129 sites touristiques franciliens de rayonnement intermédiaire

La géographie des sites de rayonnement intermédiaire se rapproche de celle des sites précédents. En proche couronne, ils sont globalement plutôt accessibles, à quelques exceptions près. Les sites de grande couronne sont plus souvent situés à plus de 20 minutes à pieds d'une gare et les alternatives (navettes privées...) proposées par les sites eux-même sont moins nombreuses. Le coût d'un tel service est plus difficilement supportable et pas forcément justifiable pour des sites de rayonnement moindre. Toutefois, leur accessibilité pourrait être facilitée si elle était intégrée dans un parcours constitué de plusieurs sites à proximité les uns des autres (étude au cas par cas). L'agence « Seine et Marne attractivité » fait par exemple la promotion d'un territoire touristique autour de ses 3 principaux châteaux (Vaux-le-Vicomte, Fontainebleau et Blandy-les-Tours), avec notamment un service de navettes touristiques « chateauxbus ».

2.1.2 Accessibilité globale en transport en commun des sites touristiques

Cette seconde analyse prend en compte l'ensemble du parcours entre Paris et le site touristique (cf. ensemble des critères dans l'introduction du présent chapitre).

Les sites touristiques franciliens hors Paris se répartissent de la manière suivante entre les différentes catégories :

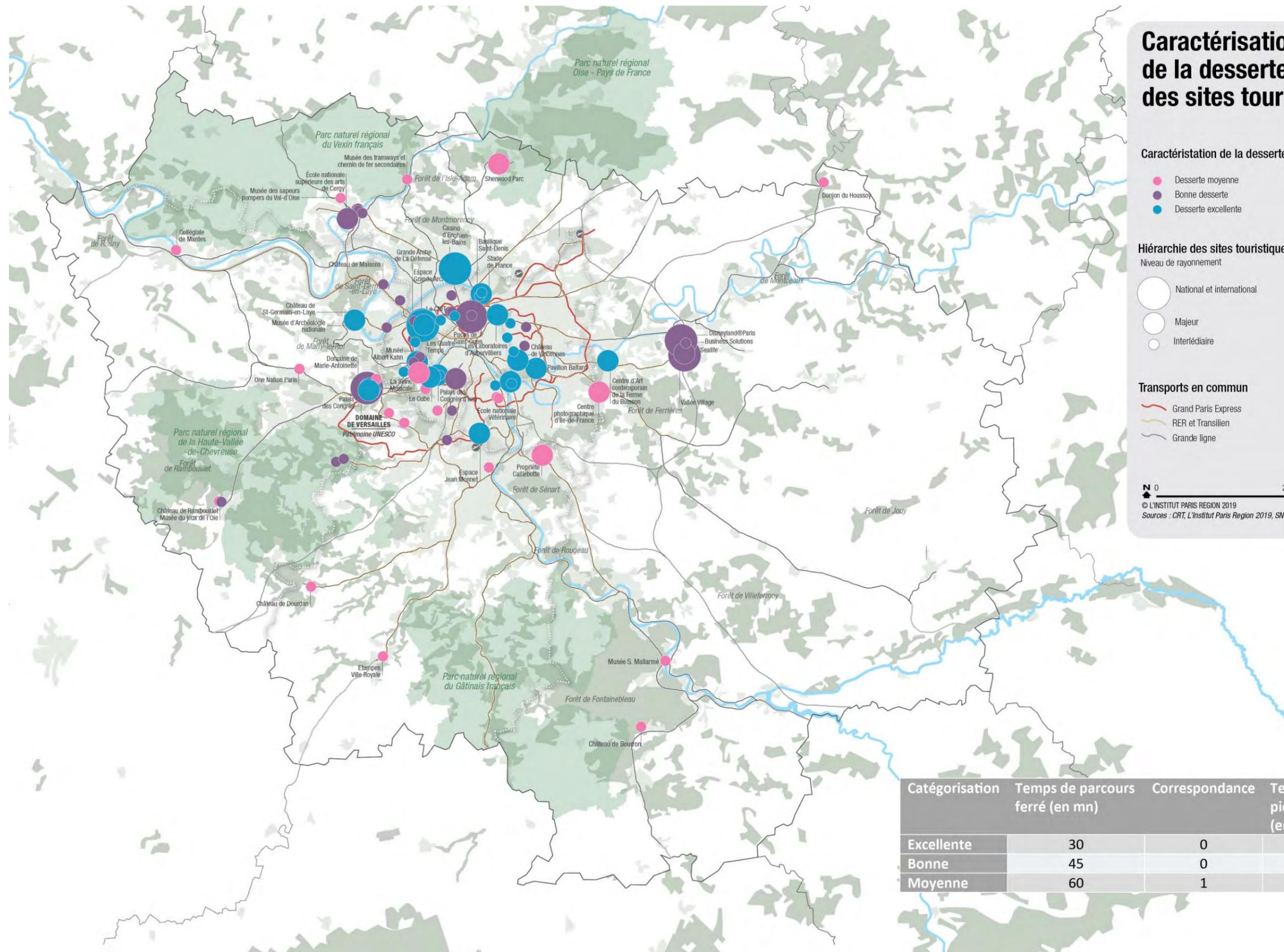


Les résultats saillants de cette analyse sont les suivants :

- 7 sites de rayonnement national et international présentent une desserte « Excellente » (La Défense : Grande Arche et les 4 Temps, Casino d'Enghien-les-Bains) ou « Bonne » (Versailles, Disneyland, les puces de Saint-Ouen, Vallée Village) soit quasiment la moitié ;
- 36 sites de rayonnement majeur ou intermédiaire présentent une desserte excellente.

La SNCF pourrait envisager de valoriser via ses différents canaux de communication ces sites, plus confidentiels. Ci-après quelques exemples à proximité du réseau SNCF :

- Château de Maisons, situé à 10 minutes à pied de la gare de Maisons-Laffitte ;
- Le centre-ville de Pontoise, situé à 5 minutes de la gare de Pontoise ;
- La manufacture des Œillets, localisée à 10 minutes à pied de la gare d'Ivry.



Caractérisation globale de la desserte des sites touristiques

Caractérisation de la desserte

- Desserte moyenne
- Bonne desserte
- Desserte excellente

Hiérarchie des sites touristiques

Niveau de rayonnement

- National et international
- Majeur
- Intermédiaire

Transports en commun

- Grand Paris Express
- RER et Transilien
- Grande ligne

0 20 km
 © L'INSTITUT PARIS REGION 2019
 Sources : CRT, L'Institut Paris Region 2019, SNCF



Catégorisation	Temps de parcours ferré (en mn)	Correspondance	Temps de marche à pied jusqu'au site (en mn)
Excellente	30	0	10
Bonne	45	0	15
Moyenne	60	1	20

2.2 Accessibilité piétonne aux hôtels

L'accessibilité piétonne des hôtels depuis les gares a été analysée afin d'appréhender les flux touristiques issus des lieux d'hébergements situés près des arrêts de transport en commun. Si tous les hôtels ou résidences hôtelières ne sont pas directement accessibles à pied d'une gare de transport en commun (cf. pôles de Roissy ou de Disney), nombre d'entre-deux sont implantés à proximité.

NB : la base de données recensant les hôtels classés fournit une adresse, mais pas de géolocalisation. Cette dernière a été réalisée par l'Institut Paris Region à l'aide d'un traitement automatique. Aussi, de manière ponctuelle, certains géolocalisation peuvent manquer de précision.

2.2.1 Analyse globale à l'échelle de la région

Les analyses d'accessibilité sont réalisées sur les 680 hôtels classés situés hors de Paris (sur un total de 2095 en Île-de-France), et uniquement pour le premier indicateur (temps de marche à pied entre l'hôtel et la gare de transport ferré la plus proche).

A l'échelle de la Région, les résultats sont les suivants :

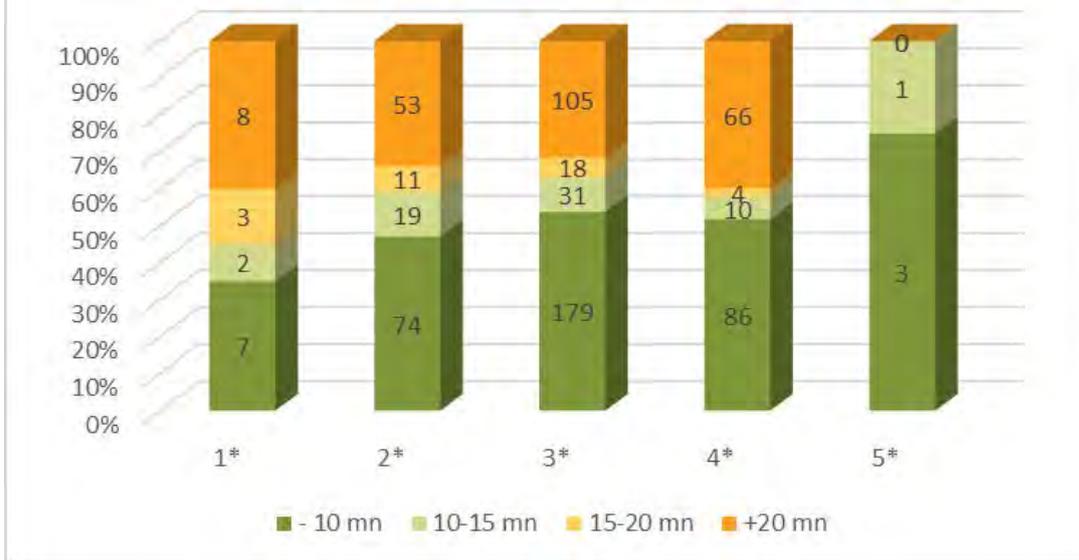
Accessibilité piétonne (en minutes) depuis une gare ferrée	- 10 mn	10-15 mn	15-20 mn	+20 mn	TOTAL
1*	7	2	3	8	20
2*	74	19	11	53	157
3*	179	31	18	105	333
4*	86	10	4	66	166
5*	3	1	0	0	4
TOTAL	349	63	36	232	680

Plus de 400 hôtels sont accessibles à pied en 15 minutes depuis une gare ou station de métro, soit 60% des hôtels recensés.

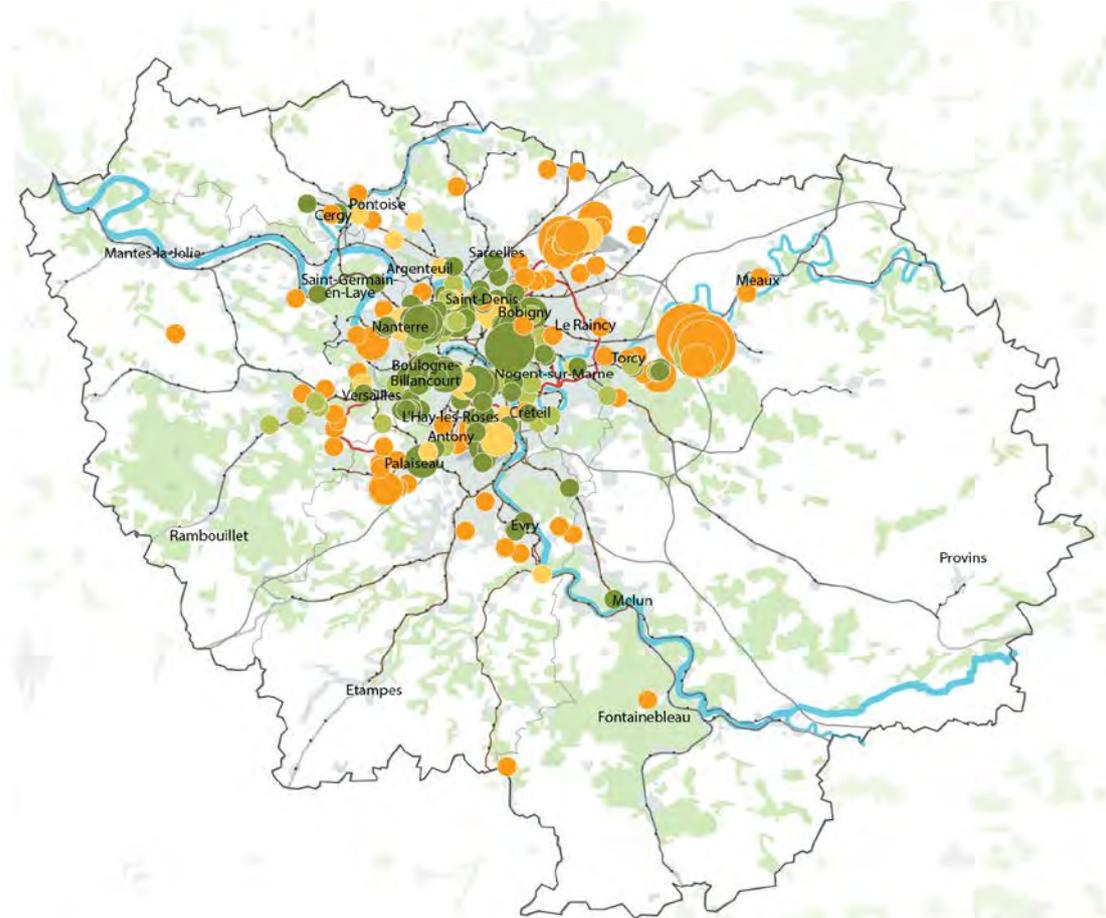
Y compris en zone dense, de nombreux hôtels ne sont pas accessibles à pieds depuis une gare en moins de 20', notamment à proximité d'espaces logistiques (Rungis) ou d'équipements aéroportuaires. En contrepartie, certains hôtels développent toutefois des services de navettes, notamment sur le site de Roissy.

Le graphique ci-dessous permet de mettre en lumière les variations d'accessibilité en fonction de la catégorie de l'hôtel (nombre d'étoiles).

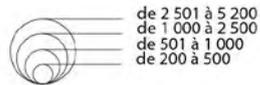
Temps de marche à pied depuis une gare fer, par catégorie d'hôtels



Graphique de répartition des temps d'accessibilité pédestre depuis une gare ou une station de métro de l'offre hôtelière, selon la catégorie des hôtels (Source : Institut Paris Region)



Hôtellerie classés
En nombre de lits



Temps d'accessibilité pédestre
depuis la gare la plus proche
en minutes (mn)



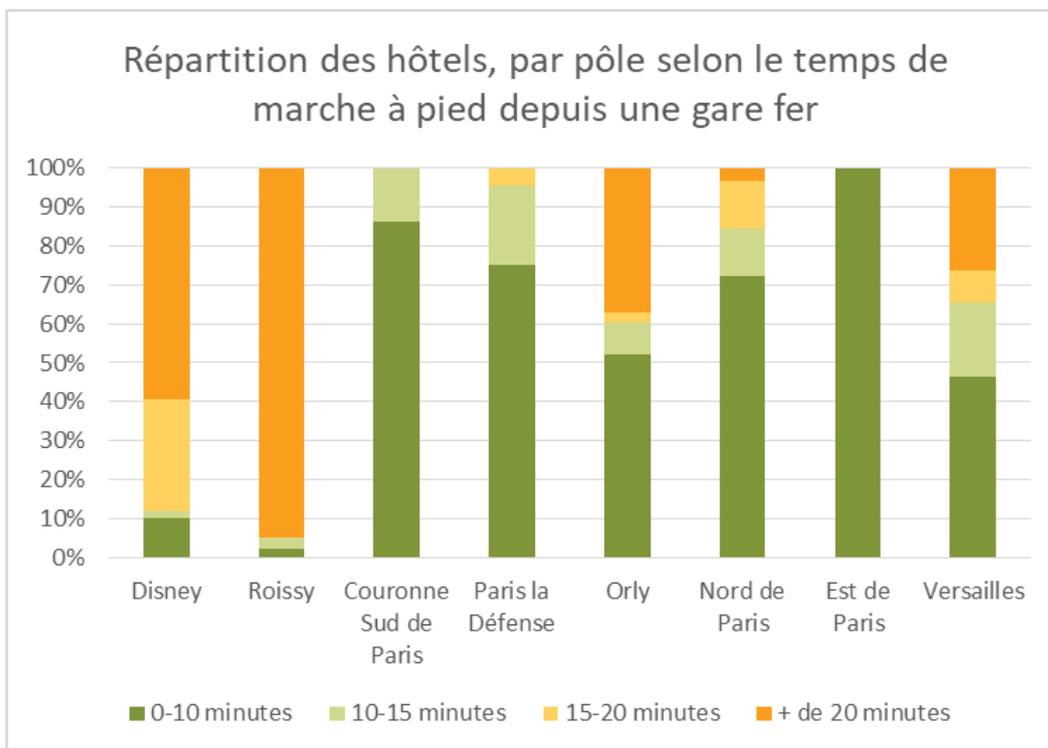
© L'INSTITUT PARIS REGION
sources : Institut Paris Region 2020



Temps de marche à pied depuis la gare ferrée la plus proche, pour les hôtels franciliens (Source : Institut Paris Region)

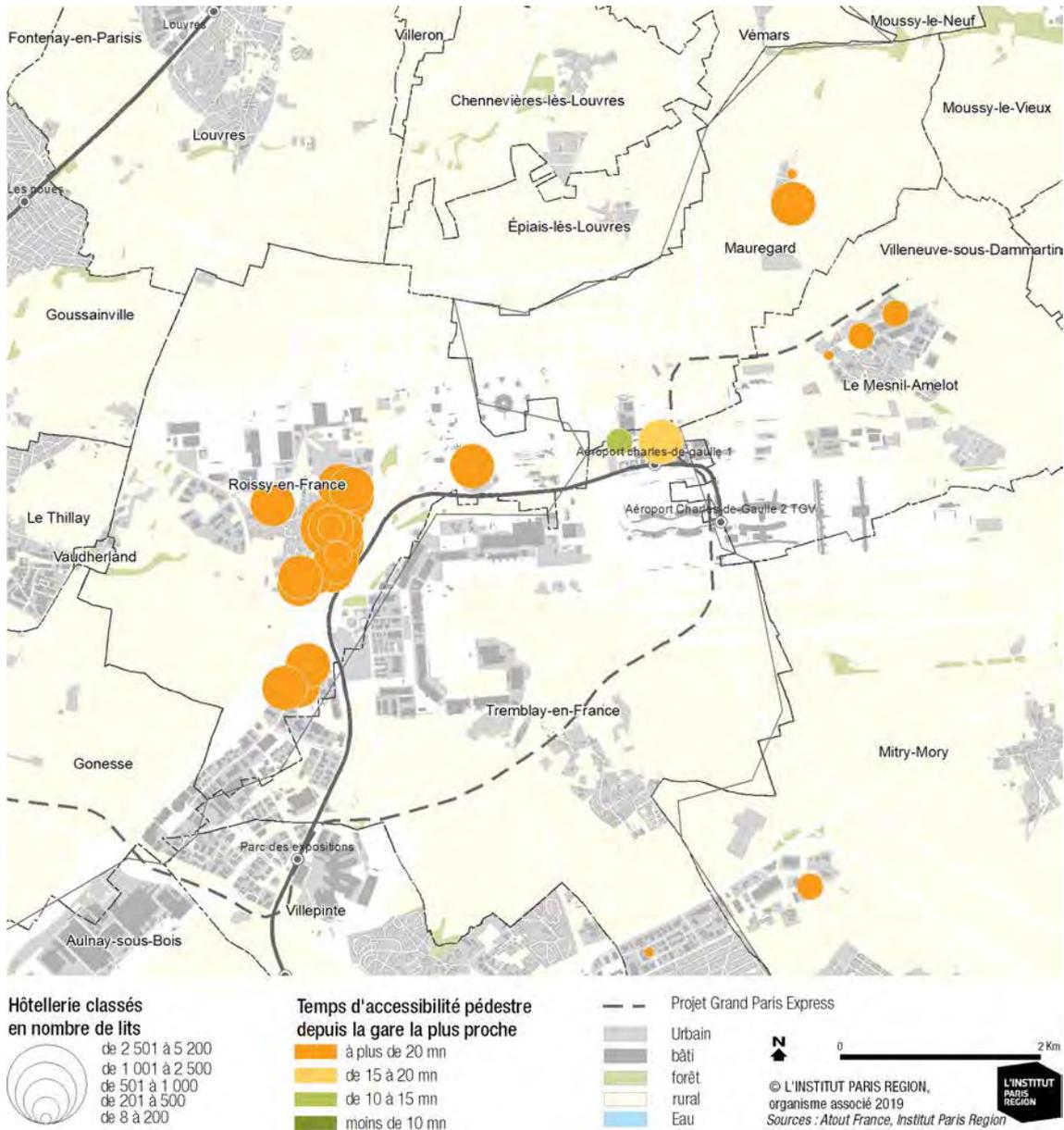
2.2.2 Zooms par pôles hôteliers

L'analyse de l'accessibilité piétonne aux hôtels est déclinée selon les pôles décrits au paragraphe 1.2.3.1.

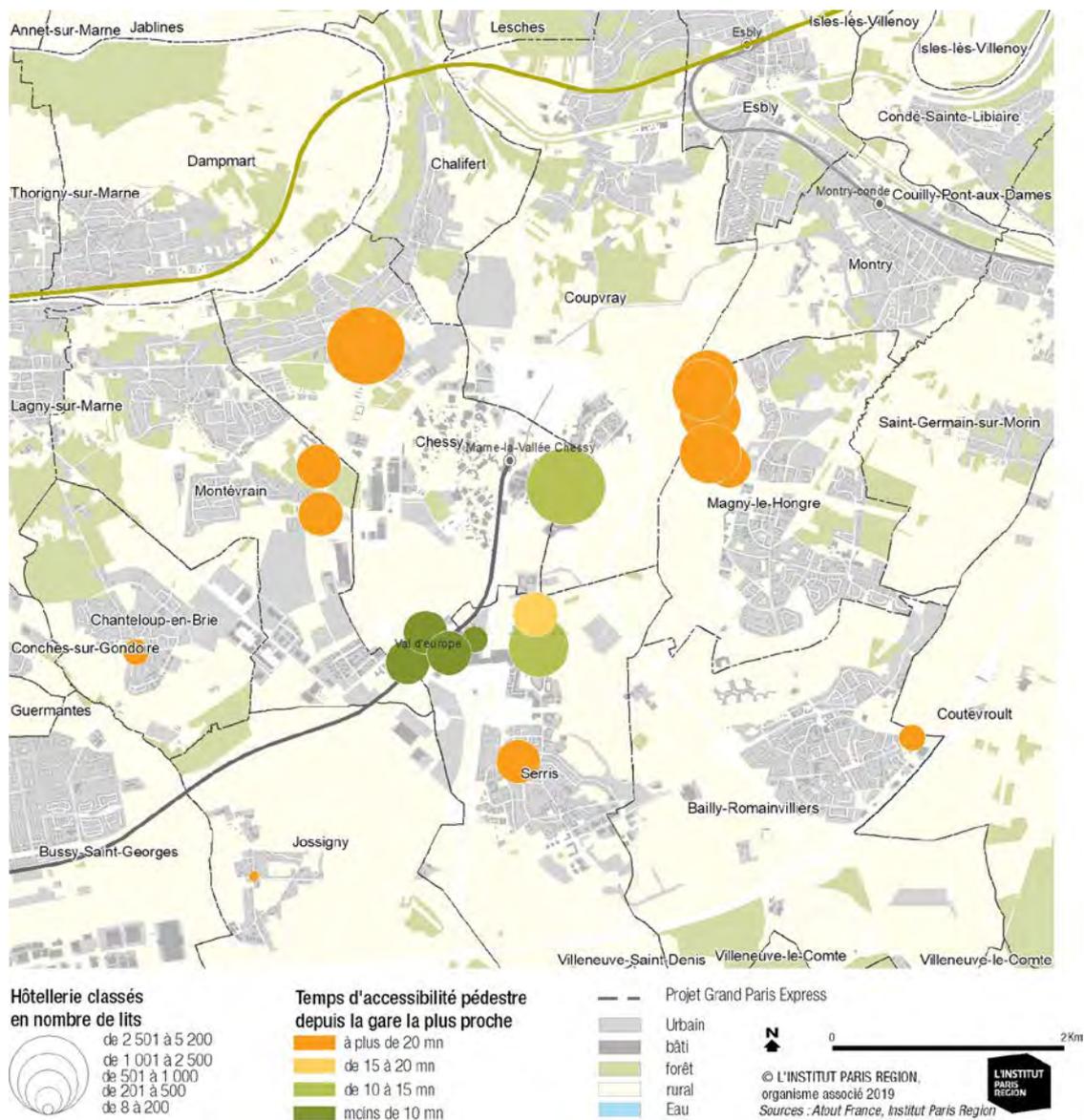


La plupart des 8 pôles hôteliers présentent de bonnes accessibilités piétonnes (part prépondérante des hôtels situés à moins de 10 minutes de marche à pied d'une gare). Les exceptions notoires suivantes peuvent être relevées :

- Les pôles hôteliers de Disney et de Roissy sont situés assez loin des stations de RER. Certains hôtels proposent néanmoins des services de navette directe vers le parc et l'aéroport ;
- Les pôles hôteliers de Versailles et d'Orly présentent des taux d'accessibilité intermédiaires depuis les gares de transport ferré. Concernant Orly, le réseau de bus permet de répondre en parti à ce taux d'accessibilité. Par ailleurs, l'aéroport d'Orly sera prochainement desservi par la ligne 14 prolongée au sud.

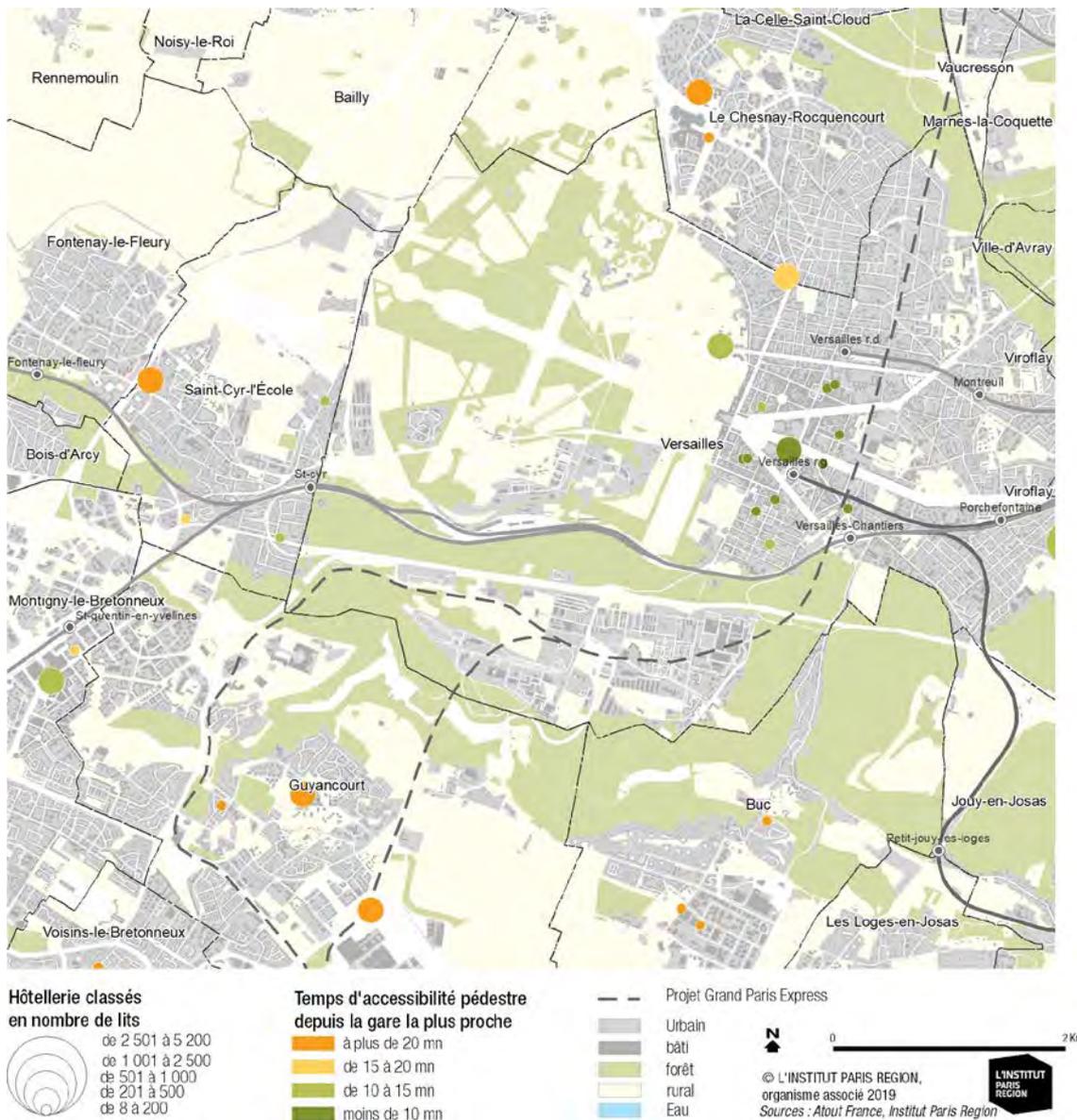


L'offre hôtelière de Roissy-en-France, une des plus denses de la région (après Disney), se caractérise par un temps d'accessibilité pédestre aux lieux d'hébergements depuis les stations de RER B de plus de 20 minutes, dans la mesure où ces hôtels sont situés majoritairement sur la commune de Roissy, loin des stations. Il s'agit pour nombre d'entre eux d'hôtels de catégorie supérieure (majorité d'hôtels 4 étoiles) proposant un service de navettes à la disposition des clientèles. Les touristes concernés par cette offre hôtelière sont majoritairement des visiteurs d'affaires ou du personnel navigant.



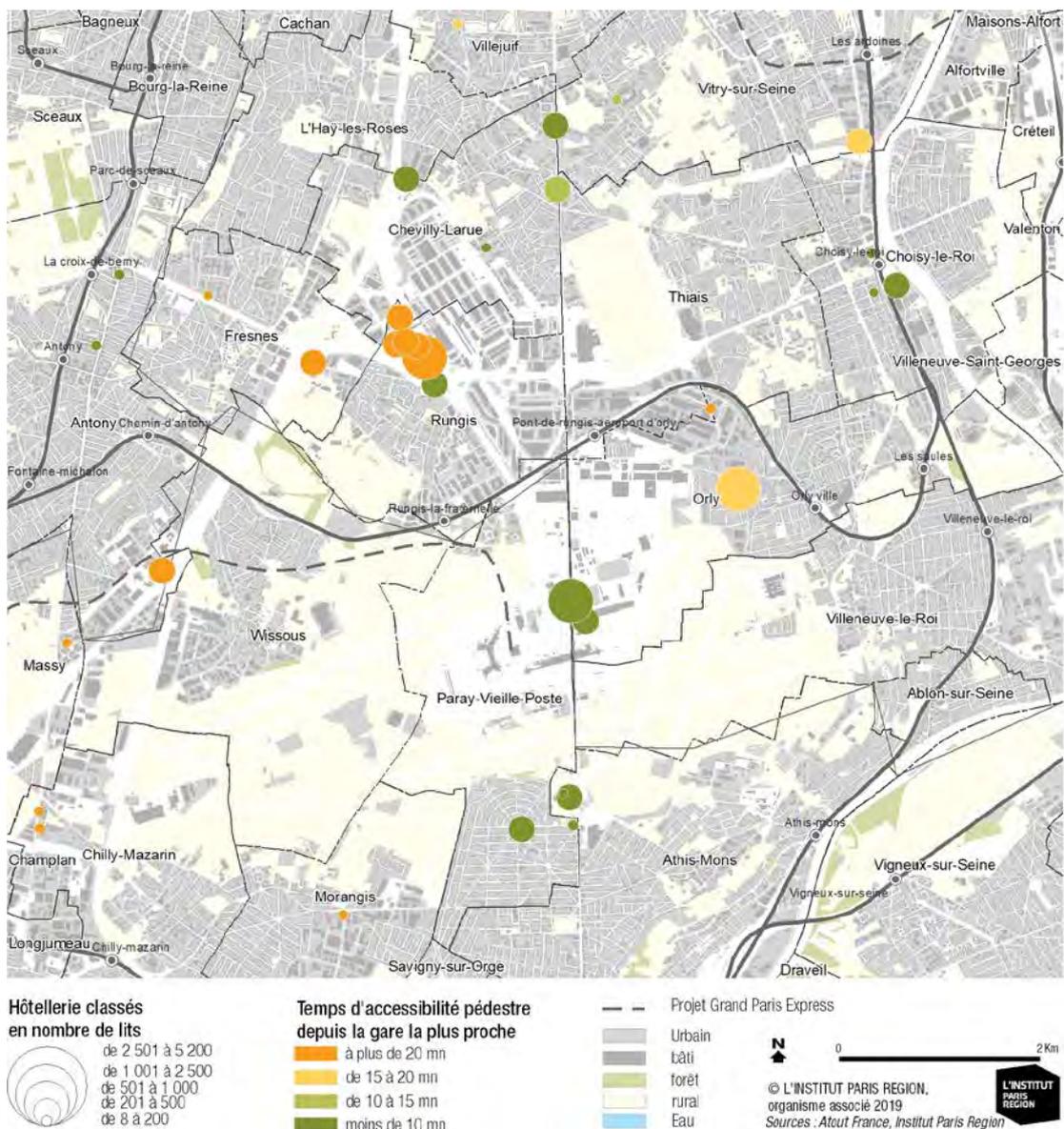
Le pôle hôtelier de Disney présente des accessibilités piétonnes très contrastées depuis les gares : soit les hôtels sont situés à proximité immédiate des gares de Val d'Europe et de Marne-la-Vallée Chessy, soit ils sont implantés à plus de 20 minutes à pieds. Il y a très peu de situations intermédiaires. La gare de Val d'Europe dessert une activité touristique de type shopping avec la Vallée Village (près de 6,5 millions de visiteurs en 2018) et le centre commercial Val d'Europe.

Les hôtels à plus de 20 minutes à pieds concernent plus particulièrement un hébergement de type résidence hôtelière à destination d'une clientèle familiale. L'objectif de visite relève d'une activité de loisirs, au sein de l'hébergement lui-même (Disney's Davy Crocket Ranch, Village Nature...) et, ou en lien avec le parc d'attraction de Disneyland. Des navettes depuis et à destination des lieux d'hébergements sont dans la plupart des cas proposées aux visiteurs.



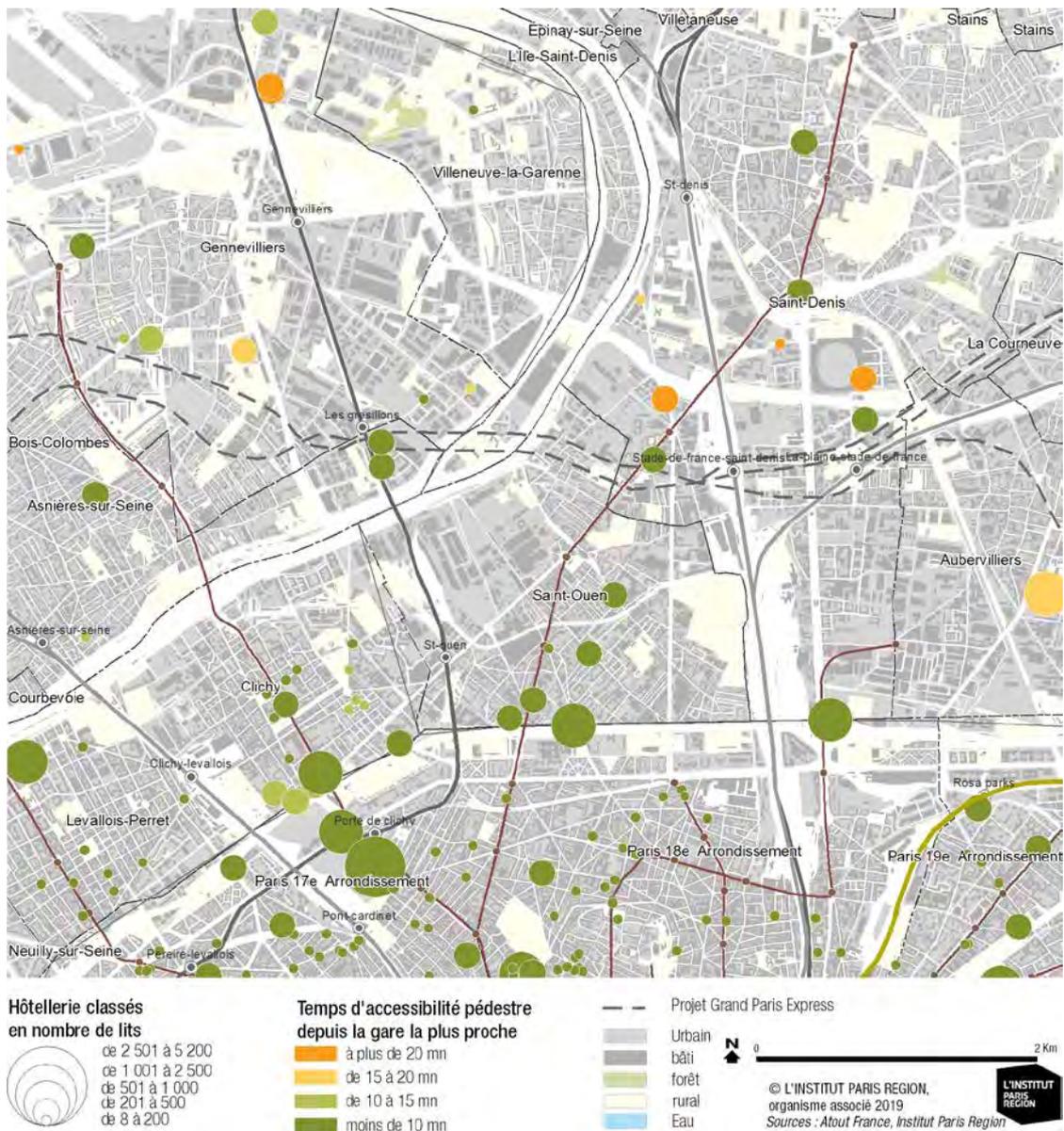
L'offre hôtelière à proximité du pôle touristique de Versailles est globalement accessible en moins de 10 minutes à pied d'une station de transport en commun. Le futur GPE et la mise en place du tramway T 13 devraient améliorer l'accessibilité des hôtels qui aujourd'hui sont les plus éloignés.

La particularité de l'hôtellerie versaillaise est qu'elle est de moindre capacité et de gamme élevée (de 3 à 5 étoiles).



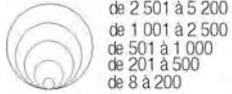
L'offre hôtelière du pôle d'Orly est répartie sur une dizaine de communes proposant chacune 2 à 3 hôtels de moins de 500 lits. L'offre est plus importante à proximité du Marché International de Rungis (M.I.N.). Son activité particulière (commerciale, nocturne) et la présence du quartier d'affaires (parc tertiaire locale) peuvent justifier cette densité. Leur accessibilité piétonne à plus de 20 minutes d'une gare peut s'expliquer par l'emprise du marché de Rungis et son accès principalement routier.

Les pôles suivants sont situés à proximité immédiate de Paris. Pour la plupart ils sont desservis par le métro. Leur accessibilité piétonne depuis une gare ferrée est donc excellente pour l'ensemble des hôtels à quelques exceptions près. Ces territoires de proche couronne proposent une offre potentiellement moins coûteuse (car hors Paris), donc plus intéressante pour les jeunes et les familles. Une offre qui peut être alternative aussi : à destination des jeunes émergent des résidences hôtelières de type hostellerie ou auberge de jeunesse revisitée à l'image de Jo&Joe à Gentilly ou le MOB Hôtel à Saint-Ouen. Ces structures enrichissent leur offre d'hébergement par des animations de type concerts, expositions, soirées, cours de yoga...





Hôtellerie classés en nombre de lits



Temps d'accessibilité pédestre depuis la gare la plus proche



Projet Grand Paris Express



© L'INSTITUT PARIS REGION, organisme associé 2019
Sources : Atout France, Institut Paris Region





Hôtellerie classés en nombre de lits



Temps d'accessibilité pédestre depuis la gare la plus proche



Projet Grand Paris Express



© L'INSTITUT PARIS REGION, organisme associé 2019
Sources : Atout France, Institut Paris Region



Partie 3 : Portraits de sites

3.1 Les sites sélectionnés

Douze sites font l'objet d'une petite étude de site, résumée dans des fiches spécifiques. Ces sites ont été sélectionnés en fonction de leur attractivité globale (y compris tourisme d'affaires et événementiel), et de leur proximité du réseau SNCF Transilien (certains étant desservis directement par la gare ferroviaire, d'autres nécessitant une correspondance avec un bus). Le site de Poissy a été sélectionné dans le cadre du développement du projet EOLE. **Les sites retenus sont les suivants :**

- **Provins**
- **Fontainebleau**
- **Meaux**
- **Vaux le Vicomte**
- **Domaine de Versailles**
- **Rambouillet**
- **La villa Savoye**
- **La Défense**
- **Le Stade de France**
- **Le Bourget**
- **Villepinte / Parc des Expos**
- **Auvers sur Oise**

3.2 Description des fiches

Chaque fiche contient :

- Des informations sur les lieux touristiques : les sites, les horaires d'ouverture, l'événementiel, la fréquentation ainsi que ses caractéristiques²⁴
- Des informations sur l'accessibilité de ces derniers : gare ferroviaire à proximité et isochrones piétons, temps de parcours en voiture particulière (VP) et transports en commune (TC) depuis Paris, itinéraire détaillé TC ;
- L'identification des enjeux spécifiques aux sites ainsi que des pistes d'actions à explorer pour une meilleure accessibilité en transports en commun.

Description détaillée du contenu de la fiche :

Description du pôle touristique présenté : ses atouts, sa renommée et son fonctionnement. S'agit-il d'un pôle multi-sites (Auvers-sur-Oise, La Défense, Provins...) ou d'un pôle porté par un attracteur majeur (Versailles, Vaux-le-Vicomte).

Les chiffres clés :

- Les horaires d'ouverture du site principal, la saisonnalité éventuelle du pôle.

²⁴ Concernant la fréquentation, les détails éventuels complémentaires (notamment la provenance des visiteurs) peuvent varier selon les fiches, car ils dépendent entièrement des informations mises à disposition par les différents sites.

- Une première information sur sa fréquentation globale annuelle est également fournie en fonction de sa disponibilité. Pour des pôles multi-sites, nous fournirons la fréquentation du site le plus important (la locomotive).
- La gare de desserte du pôle touristique avec le nombre de montants par jour ainsi que la fréquence des trains en semaine à 10h.
- Le temps d'accès au site touristique principal depuis la gare de Châtelet. Cette information est fournie en transport en commun puis en voiture avec un départ à 10h du matin. Le calcul des temps d'accès en transport en commun ont été effectuées par « Vianavigo ». Le calcul des temps d'accès en voiture sont issus de « Googlemaps » (avec prise en considération des aléas liés à la circulation routière).
- Une information sur le CO2 émis pour un trajet en transports en commun puis en voiture. Cette information est issue du site www.transilien.com

Temps d'accès piéton depuis la gare :

Le temps d'accès piéton depuis la gare est représenté par une cartographie du pôle touristique (sites principale et secondaires), de la (ou les) gare(s) de dessertes. Depuis celle(s) –ci des isochrones ont été réalisés à 10, 15 et 20 minutes à pieds en considération du réseau viaire accessible aux piétons.

Une vue de situation du pôle à l'échelle de l'Île-de-France est également proposée.

Infographie du trajet en transport en commun depuis Châtelet au site touristique de « porte à porte »

Cette infographie précise les modes de transport à emprunter, les connexions éventuelles et mode de déplacement sollicités (métro, train, bus, navette ou marche à pied).

Information sur le pôle ou site touristique et son territoire :

- La provenance des visiteurs (nationaux et internationaux) du territoire avec des précisions sur le profil des visiteurs, leur provenance lorsque l'information est disponible.
- L'offre hôtelière disponible (en nombre de lits) à 2 km autour du site principale puis à la commune
- L'offre de location meublée touristique (Airbnb et HomeAway source Airdna). Cette information est fournie à la commune pour l'année 2019. Il s'agit d'un nombre de logements loués durant l'année
- L'offre touristique à proximité et les évènements qui pourraient influencer sur les flux de visiteurs, sur la densité de ces flux et leur temporalité, saisonnalité.
- Accessibilité complémentaire : une précision est apportée sur les projets de transport en commun à venir qui desserviront éventuellement le territoire (GPE, EOLE, prolongement de ligne de métro...) ainsi que les offres de transport complémentaires proposés par les territoires ou sites touristiques eux-mêmes (navette touristique notamment).

Enjeux et pistes d'actions :

Une synthèse des enjeux de mobilité et de tourisme par pôle est réalisée, suivie de propositions de pistes d'actions. Ces dernières peuvent être globales et déclinables pour plusieurs pôles, d'autres sont davantage dédiées.

En préambule aux fiches, nous proposons ci-dessous une première identification des familles de mesures qui peuvent être mises en place pour améliorer l'accessibilité TC : certaines sont très générales, et d'autres peuvent être appliquées aux cas concrets que constituent les 12 sites sélectionnés (elles sont le cas échéant reprises et ajustées dans les fiches).

3.3 Les familles de mesures

Afin d'encourager les touristes à emprunter les transports en commun, ou a minima de faciliter leur expérience voyageur, les mesures évoquées dans la suite de ce paragraphe sont de trois natures :

- Les mesures d'ordre général ;
- Les mesures relatives à l'information des voyageurs, notamment en gare ;
- Les mesures relatives à la gestion des flux.

3.3.1 Les mesures d'ordre général

- **Qualité de l'information** : les touristes sont confrontés à un environnement inconnu, plus ou moins éloigné de celui qu'ils connaissent chez eux (langue, habitude des réseaux de transport en commun, etc...). Il est donc primordial de leur fournir **une information « porte à porte et pas à pas »**, notamment dans le cas de distances de rabattement ou de diffusion longue vers les gares, et de l'existence de correspondances complexes durant le parcours. La nécessité de traduire certaines informations dans un certain nombre de langues doit aussi être abordée. Certaines de ces mesures sont détaillées dans le paragraphe suivant.
- **Charte** : la mise en œuvre d'une charte spécifique pour les touristes peut leur permettre de faciliter la compréhension de l'information qui leur est destinée. Cette charte pourrait être respectée sur l'ensemble des supports que pourront consulter les voyageurs (sur les sites de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) et des transporteurs, information en gare, applications dédiées type HAPI, etc...)
- **Homogénéité de l'information** : une coordination entre les différents acteurs (AOM, transporteurs, offices du tourisme ainsi que les sites touristiques eux-mêmes) est souhaitable, afin d'assurer l'exactitude ainsi que l'homogénéité des informations diffusées via leurs différents canaux

Ces trois points concernent principalement le public touristique. En parallèle, il est intéressant de soulever la question de la promotion de certains sites touristiques, notamment via :

- Des films promotionnels qui seraient diffusés sur les écrans des rames des différentes lignes de transport, mettant en lumière les sites touristiques desservis par la ligne ;
- La valorisation, sur le site des différents acteurs du transport, de certains sites de rayonnement plus confidentiel, qui sont déjà aujourd'hui très bien desservis par le réseau de transport en commun existant (ou qui le seront avec les projets de lignes à venir : EOLE, GPE, etc...)

3.3.2 Les mesures relatives à l'information des voyageurs concernant leur trajet

Ce deuxième point est particulièrement développé dans les 12 fiches. Nous identifions dans la suite du paragraphe quelques pistes d'actions qui pourraient être explorées lors d'études ultérieures, notamment concernant l'information en gare (à adapter bien évidemment en fonction du niveau de rayonnement du site) :

- **Les plans de situations affichés à la sortie de la gare** :
 - Réflexion sur l'identification des sites touristiques majeurs situés à proximité de la gare, ainsi que les sites secondaires qu'il peut être intéressant de mentionner ;
 - En conséquence, réflexion à mener, notamment pour les pôles touristiques majeurs, à la taille du plan à afficher (quel périmètre autour de la gare ?), à adapter en fonction de la dissémination des différents sites.
- **Le jalonnement** :
 - Indication de la sortie la plus adéquate en fonction du site, avec une signalétique spécifique dès la sortie de la rame (pictogramme des sites majeurs ?)

- Si les sites sont accessibles à pied depuis la gare (mais avec des temps de parcours de l'ordre de 10 ou 15 minutes), il est primordial d'identifier précisément le cheminement piéton. Il peut être intéressant d'en proposer plusieurs pour différents publics : le plus rapide, le plus confortable (pour les PMR et les familles, en fonction des dénivelés, largeurs de trottoirs, etc...), le plus intéressant (quitte à faire des détours pour voir des points d'intérêts particuliers, repérer des zones de restauration pour l'après-visite, etc...). Ces différents itinéraires pourraient être matérialisés sur un panneau dédié en gare (avec informations sur le temps de parcours), et être répercutés dans les différentes applications de l'AOM ainsi que des transporteurs. Ces itinéraires pourraient être définis conjointement avec les collectivités locales, notamment pour la valorisation de certaines zones commerciales ou de restauration.
- Si un bus doit être pris en correspondance depuis une gare ferroviaire pour rejoindre le site touristique, proposer une information de qualité est indispensable, et ce d'autant plus que la gare routière est vaste : jalonnement, identification des bus desservant le site avec une icône dédiée, etc...

En complément de l'information en gare, l'opportunité de réaliser une sensibilisation spécifique des agents des gares des sites touristiques majeurs peut être questionnée.

Enfin, la mise en place de toilettes sur ces mêmes gares semble indispensable.

3.3.3 Les mesures relatives à la gestion des flux

La dernière famille de mesures concerne la gestion des flux :

- La gestion des flux lors d'évènements majeurs (exemple du Stade de France) constitue une thématique à part entière, déjà prise en main par les transporteurs et l'AOM ;
- D'autres types de mesures pourraient être explorées, comme la possibilité de donner des conseils aux touristes sur leurs horaires de déplacement, afin qu'ils n'impactent pas des tronçons qui seraient déjà fortement sollicités pour les déplacements du quotidien (tout en informant les touristes sur les horaires qui leur permettent de voyager dans les meilleures conditions).



Credit photo : Institut Paris Region

PÔLE TOURISTIQUE DE PROVINS

La Cité médiévale de Provins présente une offre touristique à part entière. Témoin de l'histoire des 11e et 13e siècles, la structure de la ville, son attractivité de Provins. Elle est une composante essentielle de la Île-de-France et un des quatre pôles touristiques de Seine-et-Marne (avec Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte et Disneyland Paris). La ville est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2001. Plusieurs festivités animent la ville notamment Les « Médiévales », un week-end par an qui sont fréquentées par près de 90 000 visiteurs. Des spectacles historiques ont lieu de mars à novembre mettant en scène l'histoire médiévale et le patrimoine de Provins.

de renommée internationale. Témoin de l'histoire des 11e et 13e siècles, la structure de la ville, son attractivité de Provins. Elle est une composante essentielle de la Île-de-France et un des quatre pôles touristiques de Seine-et-Marne (avec Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte et Disneyland Paris). La ville est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2001. Plusieurs festivités animent la ville notamment Les « Médiévales », un week-end par an qui sont fréquentées par près de 90 000 visiteurs. Des spectacles historiques ont lieu de mars à novembre mettant en scène l'histoire médiévale et le patrimoine de Provins.

de renommée internationale. Témoin de l'histoire des 11e et 13e siècles, la structure de la ville, son attractivité de Provins. Elle est une composante essentielle de la Île-de-France et un des quatre pôles touristiques de Seine-et-Marne (avec Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte et Disneyland Paris). La ville est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2001. Plusieurs festivités animent la ville notamment Les « Médiévales », un week-end par an qui sont fréquentées par près de 90 000 visiteurs. Des spectacles historiques ont lieu de mars à novembre mettant en scène l'histoire médiévale et le patrimoine de Provins.

CHIFFRES - CLÉS

Provins, Cité médiévale

Tous les jours,
Saison touristique : **de mars à novembre**

Près d'1 million de visiteurs par an

Gare de Provins

1 200 montants / jour
1 train / heure **en semaine à 10 h**

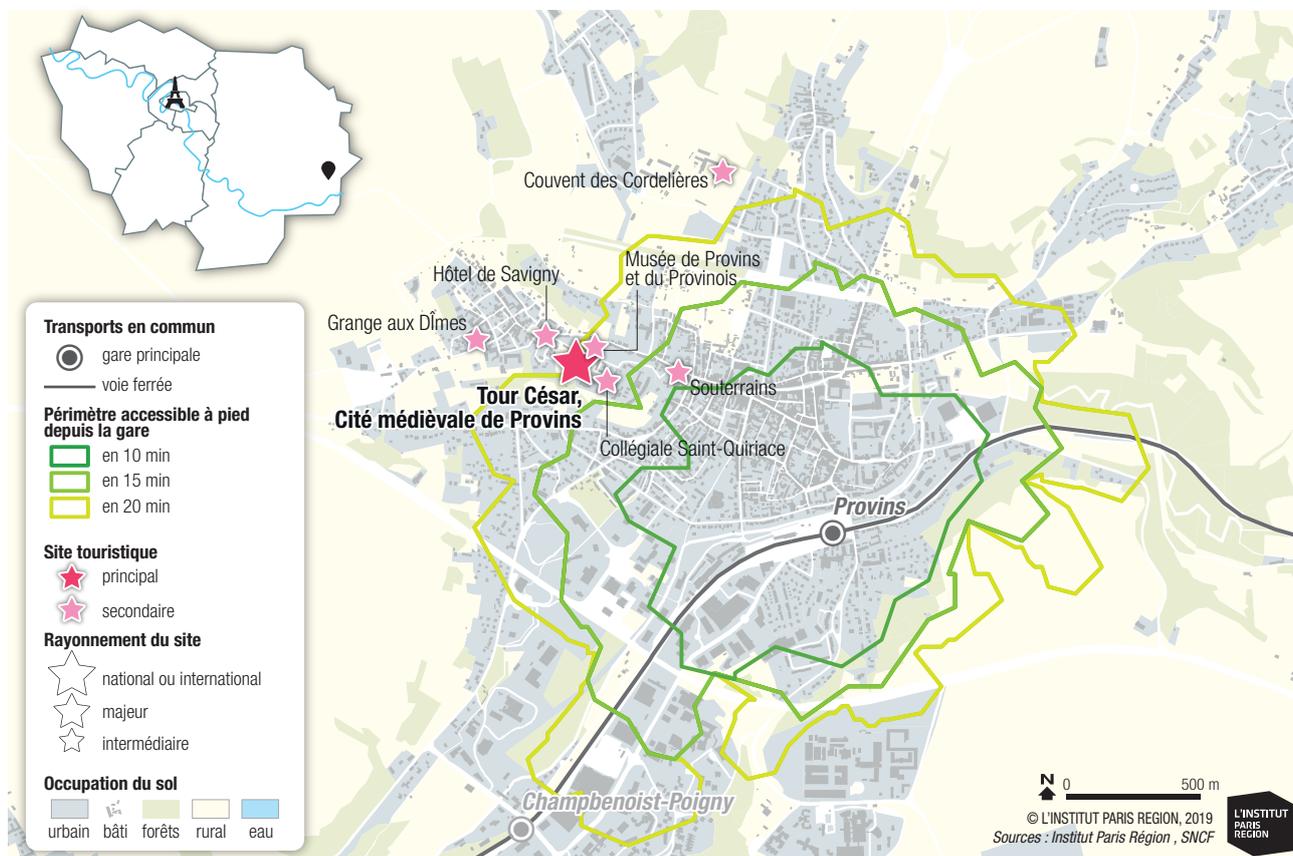
Temps d'accès depuis Châtelet

120 min en transports en commun
70 à 100 min en voiture

CO₂ émis sur ce trajet par personne* :
en transport en commun : 528 gEC
en voiture : 18 878 gEC

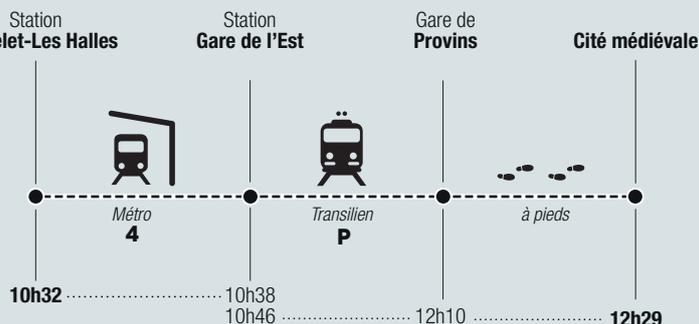
source : <https://www.transilien.com> - Calcul des émissions de CO₂

TEMPS D'ACCÈS PIETON DEPUIS LA GARE



GARE DE PROVINS

Trajet - type



Services et équipements

Services

Selecta ; Photomaton ; Work & Station : Espace d'attente connecté (Ouvert aux heures d'ouverture de la gare), antenne de l'office de tourisme

Commerces

Restaurant dans l'office de tourisme

Accessibilité PMR

Guichet Adapté PMR ; Boucle Magnétique ; Automates Transilien adaptés PMR

Parc de stationnement

Parking, taxi, Parc à vélo, bus

CITÉ MÉDIÉVALE DE PROVINS

Temps de visite conseillé : **une journée**

Provenance des visiteurs



France

89 %



International

11%

Informations complémentaires

En 2018, 77 % des visiteurs de Provins étaient une clientèle française originaire d'Île-de-France : Seine-et-Marne (27,5 %), l'Essonne (13,3 %), Val-de-Marne (13,2 %), Seine-Saint-Denis (12,4 %), Paris (11,3 %), Hauts-de-Seine (9 %), Yvelines (7 %), le Val-d'Oise (5,9 %). Parmi les visiteurs étrangers (11 %), les Américains est la nationalité étrangère la plus représentée. Enfin, les visiteurs japonais, sont à la 6e place et les Chinois à la 12e place.

source : <https://www.seine-et-marne-attractivite.fr/sites/portail/files/2019-07/Chiffres-Cles-2018-SMA.pdf>

Offre hôtelière classée à proximité

(rayon de 2 km)

Catégorie : ★★★★★



55 lits

Offre hôtelière classée à la commune

Catégorie : ★★★★★ à ★★★★★



165 lits

Location airbnb à la commune

estimation en 2019. Source : airDNA

73 logements loués en 2019

(dont 30,1 % de location de - de 60 jours)

Offre touristique à proximité

Ensemble de sites qui composent la **destination Provins** (Tour César, spectacle des chevaliers, Week-End médiéval, la Roseraie...)

Château de **Fontainebleau**

Château de **Vaux-le Vicomte**

Évènementiel



Les médiévales de Provins

2e week-end de juin (environ 98 000 visiteurs)
37e édition en 2020

Les Aigles des Remparts

84 780 spectateurs en 2018

La légende des Chevaliers

82 247 spectateurs en 2018

Accessibilité complémentaire

Une navette touristique au départ de la gare est proposée en période estivale pour accéder à la cité médiévale.

ENJEUX ET PISTES D'ACTIONS

Enjeux

La mise en tourisme de Provins, amorcée au début des années 90, était organisée pour l'accueil de visiteurs venus en voiture. Ainsi, des parkings et l'office ont été aménagés à l'entrée de la cité (en ville haute). Depuis plusieurs années, les arrivées des visiteurs par le train croissent. Ainsi, une antenne de l'office de tourisme a été ouverte à la sortie de la gare. Depuis la gare (en ville basse), il y a près de 20 minutes de marche pour accéder à l'entrée de la cité. En saison touristique, une navette est proposée les week-ends et jours fériés, avec des horaires coordonnés à celui des trains.

En-dehors de ces jours spécifiques, une autre ligne de bus non dédiée (ligne D) peut permettre de rejoindre la ville haute, mais ses horaires ne sont pas en cohérence avec les arrivées de la ligne P (40 minutes d'attente à la gare).

Pistes d'action

- Le centre-ville restant accessible à pied depuis la gare, il semble tout à fait pertinent de travailler sur des cheminements piétons. Possibilité de proposer plusieurs parcours en fonction des publics et des différents sites à visiter. La traversée de la ville basse peut se faire via des commerces de centre-ville. Ces cheminements seraient à identifier sur un plan, avec précision des temps de parcours,

et répercussion de l'information dans Hapi. Dans la mesure où l'antenne de l'office de tourisme est située juste à côté de la gare, il semble opportun d'y orienter les touristes plutôt que de répercuter cette information en gare ;

- Proposer une information de qualité vers la navette dédiée depuis la gare (mais difficultés liées à sa saisonnalité) ;
- Etudier l'opportunité et la faisabilité de coordonner les horaires de la ligne de bus avec ceux du train P ;
- Améliorer la promotion de la venue en TC.

© L'INSTITUT PARIS REGION, 2019
Sources : SNCF ; L'Institut Paris Region





Credit photo : CRT IDF Tripelon - Jarry

PÔLE TOURISTIQUE DE FONTAINEBLEAU

Fontainebleau est à l'origine une forêt royale au sein de laquelle est implanté dès le Moyen-Age, un château. La ville de Fontainebleau se développe au fil des siècles et de l'agrandissement du château. 34 souverains y ont séjourné. Aujourd'hui, l'essentiel des bâtiments porte la marque de la Renaissance. Labellisé depuis 1981 au Patrimoine Mondial (Unesco), le château accueille près de 500 000 visiteurs par an. La forêt de Fontainebleau qui s'étend sur 20 000 hectares bénéficie d'une grande valeur botanique et géologique. Nombre d'activités de nature s'y déploient, elle est identifiée comme un « spot d'escalade » de renommée internationale.

implanté dès le Moyen-Age, un château. La ville de Fontainebleau se développe au fil des siècles et de l'agrandissement du château. 34 souverains y ont séjourné. Aujourd'hui, l'essentiel des bâtiments porte la marque de la Renaissance. Labellisé depuis 1981 au Patrimoine Mondial (Unesco), le château accueille près de 500 000 visiteurs par an. La forêt de Fontainebleau qui s'étend sur 20 000 hectares bénéficie d'une grande valeur botanique et géologique. Nombre d'activités de nature s'y déploient, elle est identifiée comme un « spot d'escalade » de renommée internationale.

CHIFFRES - CLÉS

Château de Fontainebleau

Tous les jours sauf les mardis,
le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.
D'octobre à mars : **9h30 - 17h**
D'avril à septembre : **9h30 - 18h**

500 000 visiteurs par an

Gare de Fontainebleau-Avon

6 800 montants / jour

1 train / heure en semaine à 10 h

Temps d'accès depuis Châtelet

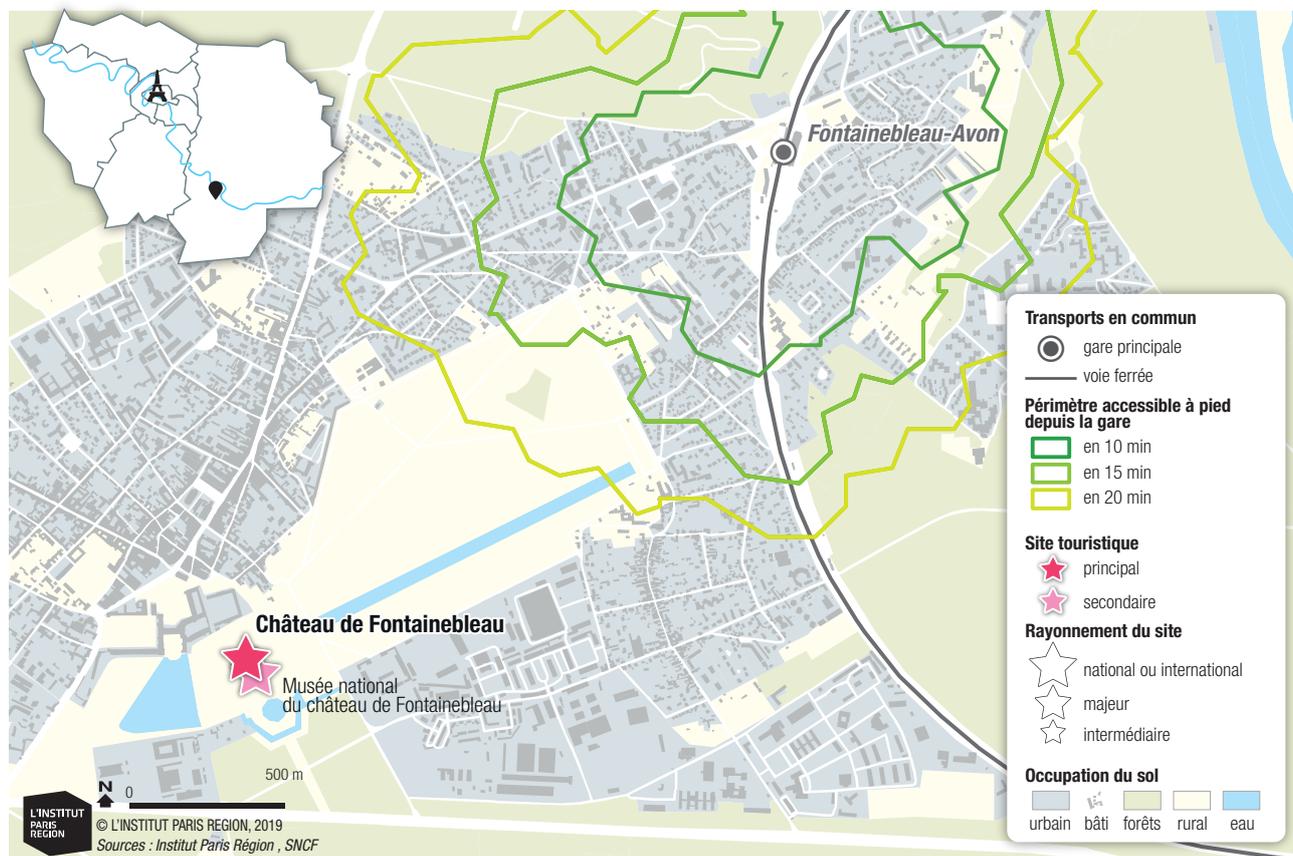
67 min en transports en commun

55 à 85 min en voiture

CO₂ émis sur ce trajet par personne* :
en transport en commun : 696 gEC
en voiture : 14 109 gEC

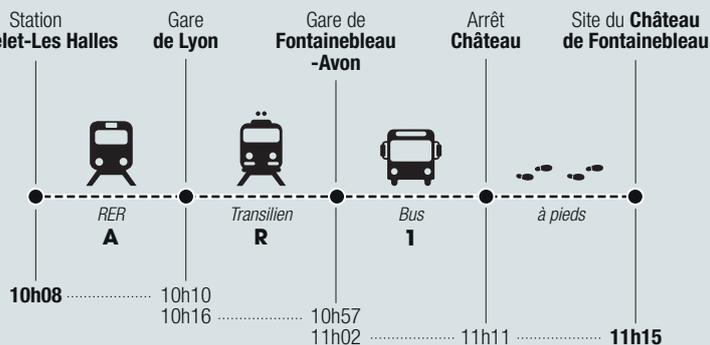
source : <https://www.transilien.com> - Calcul des émissions de CO₂

TEMPS D'ACCÈS PIETON DEPUIS LA GARE



GARE DE FONTAINEBLEAU - AVON

Trajet - type



Services et équipements

Services

Pick Up Station ; Selecta ; Photomaton ; Collecte & Station ; Work & Station ; Espace d'attente connecté (Ouvert aux heures d'ouverture de la gare)

Commerces

Relay

Accessibilité PMR

Guichet Adapté PMR ; Boucle Magnétique ; Automates Transilien adaptés PMR

Parc de stationnement

Parking, taxi, Parc à vélo, bus

SITE DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Temps de visite conseillé : 2h

Provenance des visiteurs



France

76 %



International

24 %

Informations complémentaires

Les visiteurs internationaux sont principalement des chinois (29%). Parmi les visiteurs français, 88 % d'entre-eux sont franciliens. Parmi les franciliens, 66 % sont Seine-et-Marnais*

* source : https://www.chateaufontainebleau.fr/IMG/pdf/Rapport_d_activite_2017.pdf

Offre hôtelière classée à proximité

(rayon de 2 km)

Catégorie : ★★ à ★★★★★



632 lits

Offre hôtelière classée à la commune

Catégorie : ★★ à ★★★★★



632 lits

Location airbnb à la commune

estimation en 2019. Source : airDNA

416 logements loués en 2019

(dont 52 % de location de - de 60 jours)

Offre touristique à proximité

- Musée national du Château de Fontainebleau

- Forêt de Fontainebleau : plus de 10 millions de visiteurs annuels (France et Europe principalement)

- Ville de Fontainebleau : parcours touristiques proposés,

- Barbizon Village des peintres, Milly la Forêt

Évènementiel



Festival Django Reinhardt

en juillet (environ 10 000 personnes)

Accessibilité complémentaire

Paris CityVision propose des visites des châteaux de Fontainebleau et Vaux-le-Vicomte depuis Paris, au départ de l'agence située 2 rue des Pyramides 75001 Paris.

ENJEUX ET PISTES D'ACTIONS

Enjeux

Les visiteurs du château sont principalement français (75%). L'accessibilité au site reste assez peu attractive en TC : il convient d'abord d'accéder à la gare de Fontainebleau-Avon (45 minutes de trajet depuis Paris), puis soit de prendre le bus n°1 à la gare routière, ce qui peut être anxiogène pour le visiteur (17 lignes s'y arrêtent, à une dizaine d'emplacements avec abris), soit marcher depuis la gare avec un cheminement qualitatif (zone d'habitation pavillonnaire puis par le parc et les allées du château), mais avec un temps de parcours conséquent (40 minutes).

La voiture peut donc rester plus attractive pour les personnes motorisées, avec de nombreux parkings payants à proximité du château et en ville. Des emplacements pour les cars de touristes sont par ailleurs prévus à proximité du site.

Enfin, la gare de Fontainebleau-Avon est située à proximité immédiate d'une entrée de la forêt de Fontainebleau, mais ne constituant toutefois pas un accès direct aux spots d'escalades de la forêt.

Pistes d'action

- Proposer une information de qualité vers le bus n°1 depuis la gare de Fontainebleau-Avon, qui permettra d'orienter le visiteur vers l'arrêt : signalétique renforcée, « fil conducteur » au sol ou

au plafond, association du numéro du bus à une icône représentant le château, etc...

- Présence de « volontaires du tourisme » en période estivale pour rassurer le visiteur (si le nombre de visiteurs empruntant les TC le justifie)

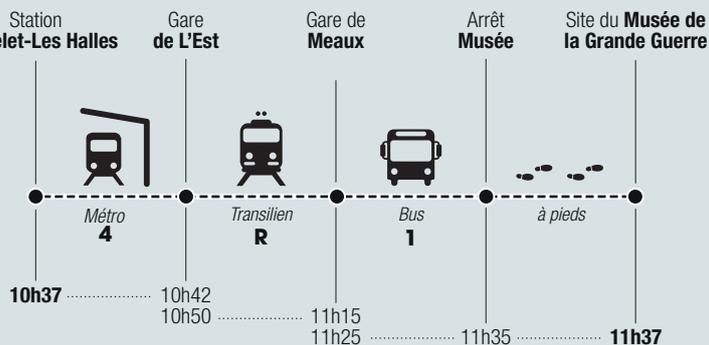
- Identifier et jalonner ces cheminements piétons entre les gares et le château : indiquer la sortie la plus adéquate, proposer éventuellement plusieurs cheminements en fonction des publics (le plus rapide, le plus pratique – pour les familles –, le plus agréable), avec identification sur un plan en gare, précision du temps de parcours.

© L'INSTITUT PARIS REGION, 2019
Sources : SNCF ; L'Institut Paris Region



GARE DE MEAUX

Trajet - type



Services et équipements

Services
Pick Up Station ; Selecta ; Photomaton ; Amazon Locker «Moe», Guichet Service Navigo

Commerces
Monop' Station, brasserie

Accessibilité PMR
Guichet Adapté PMR ; Boucle Magnétique ; Automates Transilien adaptés PMR,

Parc de stationnement
Parking, taxi, Parc à vélo, bus, emplacement voiture PMR

SITE DU MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

🕒 Temps de visite conseillé : 3h

Provenance des visiteurs



France

95 %



International

5%

Informations complémentaires

Le public scolaire représente 40% de l'ensemble des fréquentations en 2016 (en augmentation régulière depuis 2013). Le public individuel représente 52% de la fréquentation, et les groupes adultes 8%. Les données concernant la provenance géographique des visiteurs en 2016 montrent une origine majoritairement locale et francilienne, (55% des visiteurs sont franciliens dont 30% de Seine-et-marnais), mais également une large proportion de visiteurs non franciliens (40%). Les visiteurs internationaux représentent 5% du total

* source : Sources : Rapport d'activité 2016 du MGG

Offre hôtelière classée à proximité

(rayon de 2 km)

Catégorie : ★★ à ★★★★★



361 lits

Offre hôtelière classée à la commune

à la commune

Catégorie : ★★ à ★★★★★



675 lits

Location airbnb à la commune

estimation en 2019. Source : airDNA

112 logements loués en 2019

(dont 51 % de location de - de 60 jours)

Offre touristique à proximité

- Centre ville de Meaux
- Musée Bossuet
- La maison du Brie (dans l'office de tourisme)
- Cathédrale Saint-Etienne

Évènementiel



Reconstitution

historique de la Grande Guerre (premier week-end d'avril)

Accessibilité complémentaire

pas d'accessibilité complémentaire

ENJEUX ET PISTES D' ACTIONS

Enjeux

Le Musée de la Grande Guerre de Meaux présente des fréquentations variant entre 80 et 120 000 visiteurs, les meilleures années étant celles de la commémoration de la Grande Guerre. Il attire des visiteurs passionnés de cette période qui dans une très faible mesure (5 % environ) sont étrangers. De nombreuses entrées sont assurées par les publics scolaires. Un parking gratuit se trouve à l'entrée du musée ce qui encourage ce mode d'accès même si il peut potentiellement être plus long en termes de trajet. Il faut compter environ 3 h de visite pour le musée. Le venue en TC même si elle peut-être plus

rapide notamment en Transilien car la gare de Meaux est à 30 mn de la gare parisienne, il est impératif de prendre un bus pour accéder au musée et la connexion peut décourager les visiteurs.

Pistes d'action

- Proposer une information de qualité vers les bus desservant le musée depuis la gare de Meaux (G, 10, 11, 63 et 65), qui permettra d'orienter le visiteur vers les bons arrêts : signalétique renforcée, panneau d'information spécifique sur les lignes desservant le musée, avec icône du musée associé, etc...
- Promotion du site sur les écrans des trains de la

ligne P ;

- Pour les voyageurs souhaitant visiter le centre-ville, proposition en gare d'un parcours/jalonnement menant au centre-ville historique (cathédrale Saint Etienne, musée Bossuet, Office de tourisme et maison du Brie) ainsi qu'aux commerces de centre-ville (en centre historique également).

© L'INSTITUT PARIS REGION, 2019
Sources : SNCF ; L'Institut Paris Region





Credit photo : CRT IDF Trépelon - Jary

SITE TOURISTIQUE DE VAUX-LE-VICOMTE

Monument privé, le château de Vaux-le-Vicomte date du XVIIème siècle, il a été ouvert au public en 1968 et propose une visite immersive dans des décors restés intacts. Les 33 hectares sont d'André Le Nôtre. Construit par Nicolas Fouquet, surintendant des finances de Louis XIV, il fit appel à des artistes de renom : Premier architecte du roi, Louis Le Vau, le peintre Charles Le Brun, le paysagiste André Le Nôtre. Louis XIV qui fit appel aux mêmes artistes pour construire le château de Versailles.

a été ouvert au public en 1968 et propose une visite immersive dans des décors restés intacts. Les 33 hectares sont d'André Le Nôtre. Construit par Nicolas Fouquet, surintendant des finances de Louis XIV, il fit appel à des artistes de renom : Premier architecte du roi, Louis Le Vau, le peintre Charles Le Brun, le paysagiste André Le Nôtre. Louis XIV qui fit appel aux mêmes artistes pour construire le château de Versailles.

CHIFFRES - CLÉS

Château de Vaux-le-Vicomte

Tous les jours, de mars à octobre : **10h00 - 19h**
le château est fermé de novembre à février

300 000 visiteurs par an

Gare de Verneuil-l'Étang

1 050 montants / jour

1 train / heure **en semaine à 10 h**

Temps d'accès depuis Châtelet

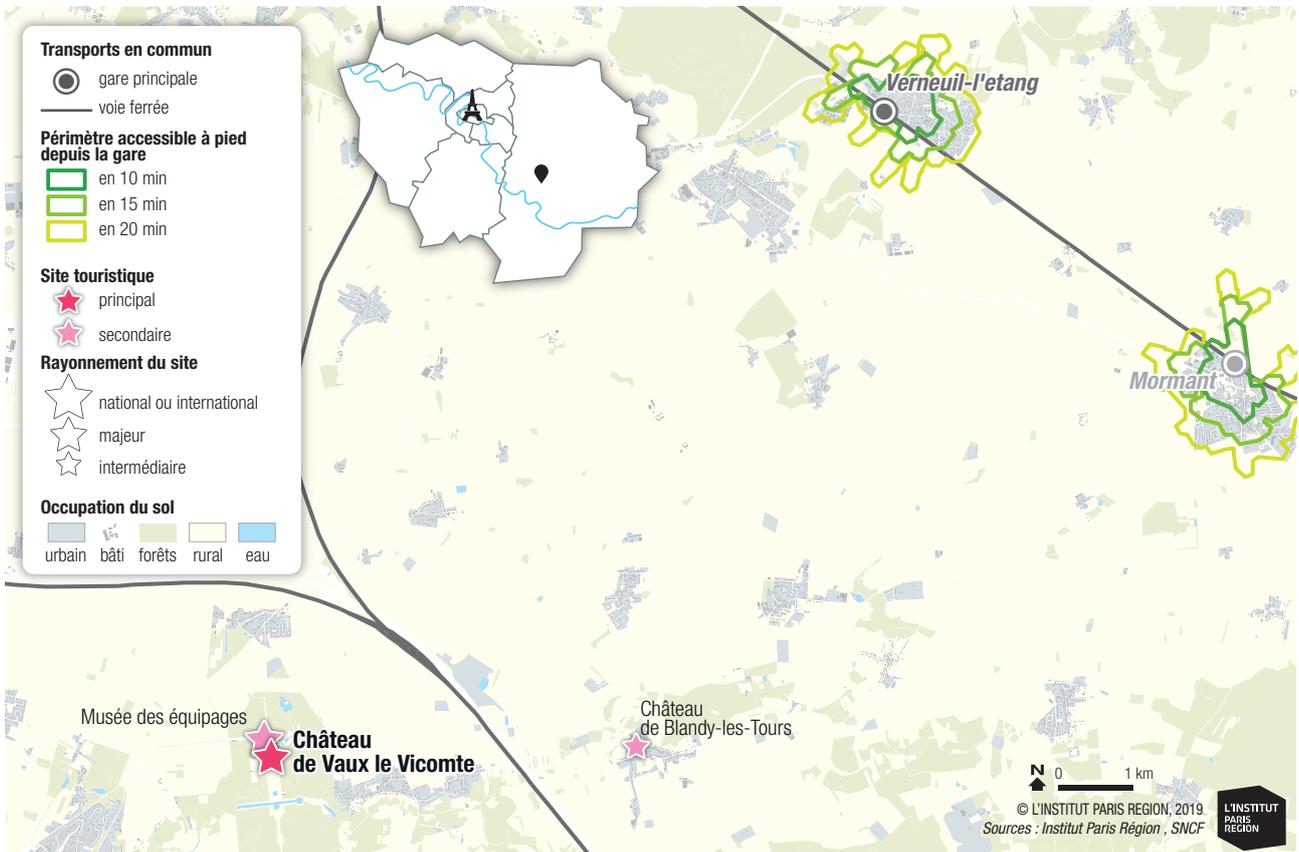
75 min en transports en commun

50 à 70 min en voiture

CO₂ émis sur le trajet* par personne :
en transport en commun : 272 gEC
en voiture : 10 481 gEC
(*châtelet - Verneuil l'Étang)

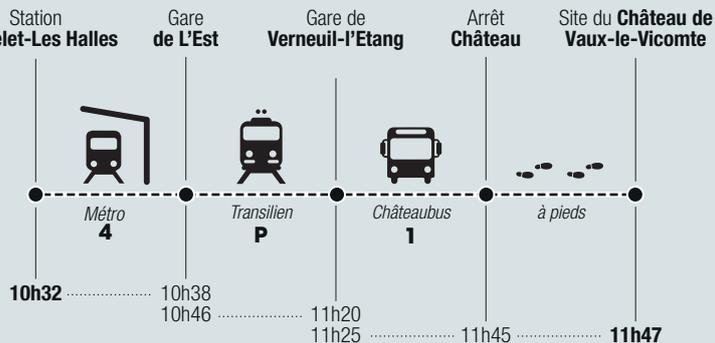
source : <https://www.transilien.com> - Calcul des émissions de CO₂

TEMPS D'ACCÈS PIETON DEPUIS LA GARE



GARE DE VERNEUIL-L'ÉTANG

Trajet - type



Services et équipements

Services
Selecta

Commerces
Non renseigné

Accessibilité PMR
Boucle Magnétique ; Automates Transilien adaptés PMR

Parc de stationnement
Parking, Parc à vélo, bus

SITE DU CHÂTEAU DE VAUX-LE-VICOMTE

Temps de visite conseillé : 4h

Provenance des visiteurs



France
75 %



International
25 %

Informations complémentaires

Parmi les visiteurs français, 62 % sont franciliens.
Parmi les franciliens, 44% sont Seine-et-Marnais*

* source : <https://vaux-le-vicomte.com/wp-content/uploads/2019/01/CP-bilan-2018.pdf>

Offre hôtelière classée à proximité

Pas d'offre hôtelière à proximité

Offre touristique à proximité

- Musée des équipages dans le Château de Vaux-le-Vicomte
- Le château de Blandy-lès-Tours (6km)
- Le château de Fontainebleau

Évènementiel

Randonnée des 3 Châteaux
(Évènement sportif)

Des animations sont proposés tout au long de l'année : chasse aux œufs pour Pâques, journées costumées, dîners aux chandelles...

Accessibilité complémentaire

Châteaubus dans un circuit avec Fontainebleau et Blandy-lès-Tours.
Des navettes sont proposées depuis Paris dans le cadre d'excursion particulières.
Une navette Châteaubus est disponible depuis la gare de Verneuil l'Étang

ENJEUX ET PISTES D'ACTIONS

Enjeux

Les visiteurs du château sont principalement français (75%), franciliens (66%), et Seine-et-marnais (44%). Le site est difficilement accessible en transports en commun, du fait de son éloignement important des différentes gares RER et Transilien existantes aux alentours. Il n'est pas envisageable de rejoindre le site à pied depuis ces gares. La seule alternative complète en transports consiste donc à prendre la navette Châteaubus depuis Verneuil l'Étang, les horaires de cette dernière étant coordonnés avec la ligne P. Les visiteurs motorisés privilégieront donc la voiture (d'autant plus que la

clientèle provient principalement de Seine-et-Marne), et les autres pourront être découragés par l'accessibilité peu aisée en transport en commun.

Pistes d'action

- Faire la promotion de la navette Châteaubus (attention toutefois à la fréquentation existante et aux risques de saturation), sachant qu'il y a la possibilité de réserver en ligne.
- Proposer une information de qualité vers le Châteaubus depuis la gare de Verneuil-l'Étang, qui permettra d'orienter le visiteur vers l'arrêt : signalétique (sachant qu'il n'existe à priori qu'un

seul quai situé juste à la sortie de la gare ferroviaire).

© L'INSTITUT PARIS REGION, 2019
Sources : SNCF ; L'Institut Paris Region





Credit photo : CRT IDF Tripelon-Jarry

PÔLE TOURISTIQUE DE VERSAILLES

Le château de Versailles fut la résidence des rois de France et de leur cour. Le domaine s'étend sur 800 hectares, il est composé du parc et des jardins et de nombreux sites tel que le Trianon et le Hameau de la Reine. De renommée internationale, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le château de Versailles génère des fréquentations de près de 8 millions de visiteurs annuels nationaux et internationaux. Cette attractivité fait du domaine de Versailles une destination touristique à part entière. La ville royale compte de nombreux sites classés (le Grand Commun, la cathédrale Saint-Louis, le lycée Hoche...) et des monuments prestigieux comme la salle du jeu de Paume, le marché Notre Dame, l'Orangerie ou encore le domaine de Madame Elisabeth.

de Louis XIV à Louis XVI. Les créations de André Le Nôtre, internationale, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le château de Versailles génère des fréquentations de près de 8 millions de visiteurs annuels nationaux et internationaux. Cette attractivité fait du domaine de Versailles une destination touristique à part entière. La ville royale compte de nombreux sites classés (le Grand Commun, la cathédrale Saint-Louis, le lycée Hoche...) et des monuments prestigieux comme la salle du jeu de Paume, le marché Notre Dame, l'Orangerie ou encore le domaine de Madame Elisabeth.

CHIFFRES - CLÉS

Domaine de Versailles

Tous les jours sauf les Lundis,
le 25 décembre et le 1er janvier,
toute l'année : **9h - 17h30**

8 100 000 visiteurs par an

Gare de Versailles Rive Gauche

12 000 montants / jour

4 trains / heure **en semaine à 10 h**

Temps d'accès depuis Châtelet

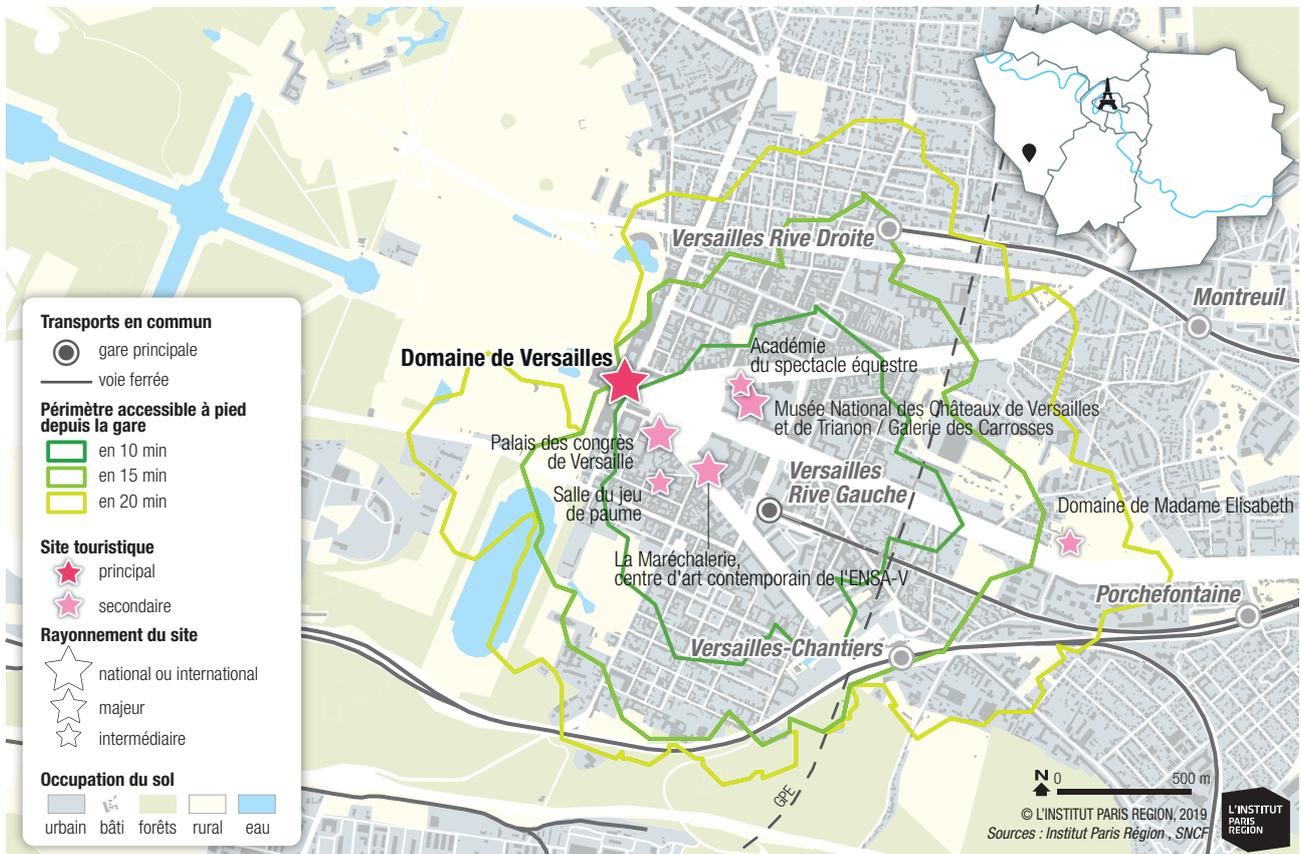
62 min en transports en commun

35 à 75 min en voiture

CO₂ émis sur ce trajet par personne* :
en transport en commun : 123 gEC
en voiture : 4 303 gEC

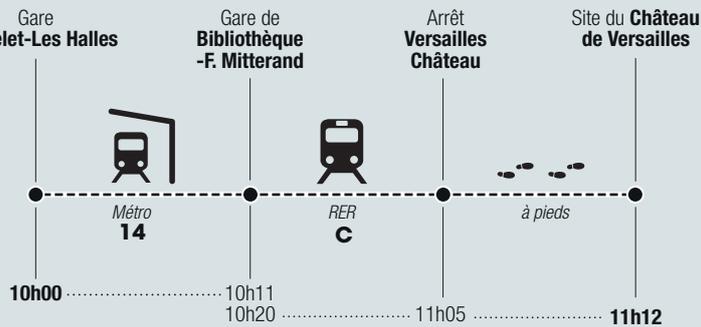
source : <https://www.transilien.com> - Calcul des émissions de CO₂

TEMPS D'ACCÈS PIETON DEPUIS LA GARE



GARE DE VERSAILLES CHÂTEAU

Trajet - type



Services et équipements

Services

Photomaton ; Distributeur Automatique de billets ; boîte aux lettres

Commerces

Relay, Carrefour Express, restauration rapide, café

Accessibilité PMR

Guichet Adapté PMR ; Boucle Magnétique ; Automates Transilien adaptés PMR

Parc de stationnement

Parking, taxi, Parc à vélo, bus

SITE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

Temps de visite conseillé : **une journée**

Provenance des visiteurs



France

21%



International

79%

Informations complémentaires

En 2018, le château seul enregistre 4,7 million de visiteurs (visites individuelles : 3,3 millions, visites de groupe : 1,4 millions).

Domaine de Trianon 1,5 million de visites

Spectacles : 1,9 million de visites

La part des visiteurs français est stable (21 %) pour les châteaux de Versailles et du Trianon.

Source : <http://www.chateauversailles.fr/sites/default/files/chateau-de-versailles-rapport-d-activite-2018.pdf>

Offre hôtelière classée à proximité

(rayon de 2 km)

Catégorie : ★★ à ★★★★★



2 162 lits

Offre hôtelière classée à la commune

Catégorie : ★★ à ★★★★★



2 407 lits

Location airbnb à la commune

estimation en 2019. Source : airbnb

759 logements loués en 2019

(dont 50 % de location de - de 60 jours)

Offre touristique à proximité

- Domaine de Madame Elisabeth

- Domaine de Marie-Antoinette

- Salle du jeux de Paume

- Ville de Versailles : parcours touristiques proposés,

- Osmothèque, la mémoire vivante des parfums-

- Palais des congrès de versailles

- La Maréchalerie (centre d'Art contemporain)

Évènementiel



**Opéras, concerts
Académie équestre
Grandes Eaux
Jardins musicaux**

Spectacles : 1,9 million de visites en 2018

Accessibilité complémentaire

Les gares de :

- Versailles Rive Droite depuis Saint-Lazare, Transilien L

- Versailles Chantier, depuis Montparnasse, transilien N

ENJEUX ET PISTES D'ACTIONS

Enjeux

Le Domaine de Versailles est un site touristique de rayonnement international. Il accueille une forte proportion de visiteurs étrangers (près de 80% pour le château et le Trianon). L'accès en TC peut se faire via trois gares, avec des temps de parcours similaires depuis Paris : la plus proche, Versailles Château (RER C) mais aussi Versailles-Chantiers (autre branche du RER C) ainsi que Versailles – Rive droite (Transilien L).

L'accès en TC est encouragé et facilité par une information importante (site internet du château, signalisation en gare et aux connexions

concernées, panneaux en gare, pelliculage des trains, agent Welcome et volontaire du tourisme...) notamment en gare de RER Versailles Château.

L'accessibilité en véhicule particulier est moins fiable en temps de trajets. Des parkings payants sont à la disposition des visiteurs à proximité du château. De nombreux Tour operator organisent par ailleurs la venue des visiteurs par car, avec des espaces de stationnement dédiés, ne favorisant pas la déambulation en centre-ville.

Pistes d'action

Le cheminement depuis la gare de Versailles Château est plutôt aisé, mais plus long depuis les

deux autres gares. Il est donc important d'identifier et de jalonner ces cheminements entre les gares et le château : indiquer la sortie la plus adéquate, proposer plusieurs cheminements en fonction des publics, avec identification sur un plan en gare, précision du temps de parcours, répercussion de l'information dans l'application Hapi (avec possibilité de géolocalisation, identification d'autres sites touristiques, informations historiques, identification des zones de restauration, de shopping, etc...).

© L'INSTITUT PARIS REGION, 2019
Sources : SNCF ; L'Institut Paris Region





Credit photo : CNIM P. Cadet

PÔLE TOURISTIQUE DE RAMBOUILLET

Le domaine de Rambouillet est une ancienne résidence royale, impériale et fortifié au XIV^e siècle, le château a accueilli François 1^{er}, le comte de Napoléon 1^{er}... Il devient ensuite une résidence officielle des présidents de la République. Le domaine abrite au sein de ses jardins : la laiterie de la reine, le pavillon Lamballe également appelé «la Chaumière aux coquillages» et la Bergerie Nationale.

présidentielle. Tout d'abord Toulouse, Louis XVI, République. Le domaine

A proximité du château, la forêt de Rambouillet qui est protégée pour sa biodiversité. La ville de Rambouillet est labellisée ville d'art et d'histoire depuis 2006.

CHIFFRES - CLÉS

Château de Rambouillet

Tous les jours sauf les mardis,
Fermeture du château entre 12 h et 13h30
Du 1^{er} octobre au 31 mars : **9h50 - 17h**
Du 1^{er} avril au 30 septembre : **9h50 - 18h**

40 000 visiteurs par an

Gare de Rambouillet

9 600 montants / jour

1 train / heure en semaine à 10 h

Temps d'accès depuis Châtelet

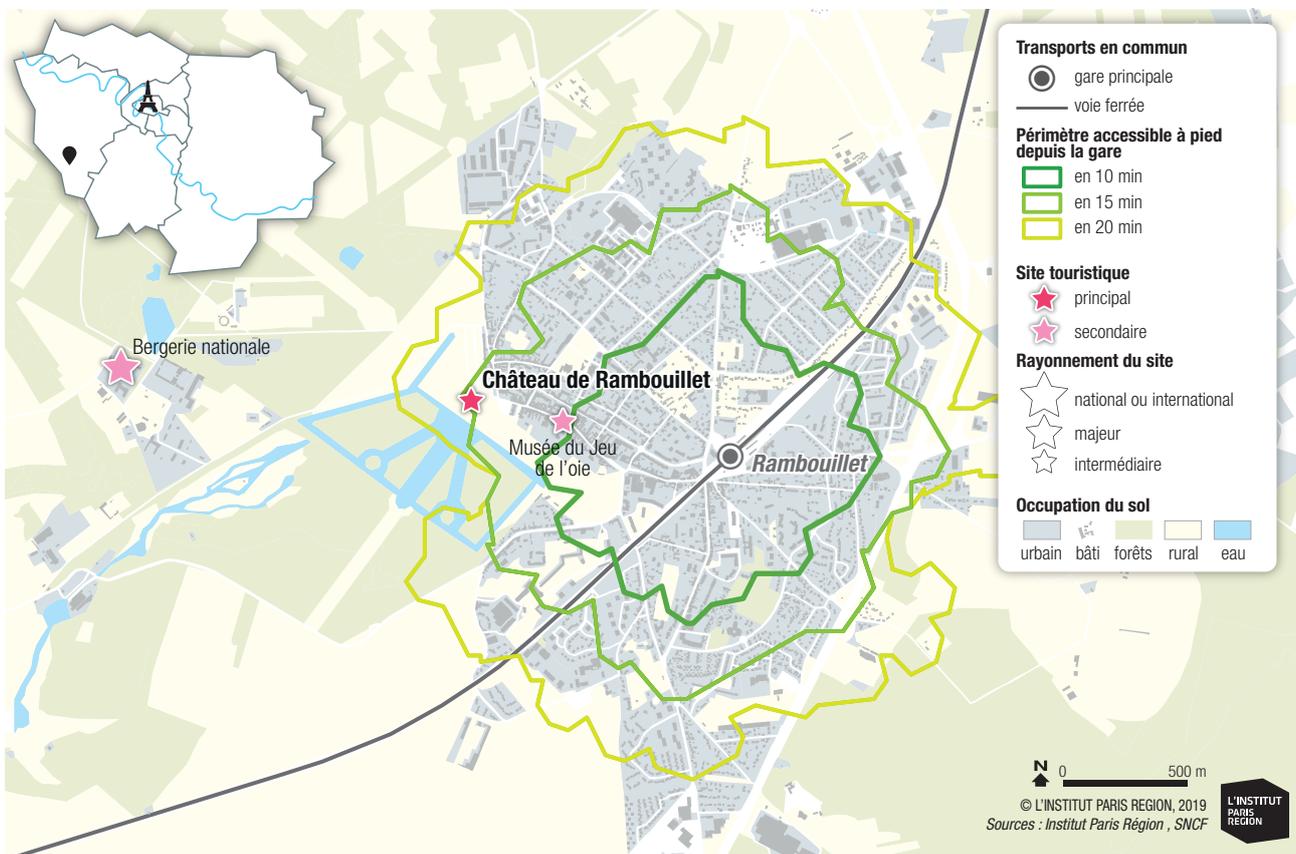
85 min en transports en commun

55 à 100 min en voiture

CO₂ émis sur ce trajet par personne* :
en transport en commun : 271 gEC
en voiture : 11 285 gEC

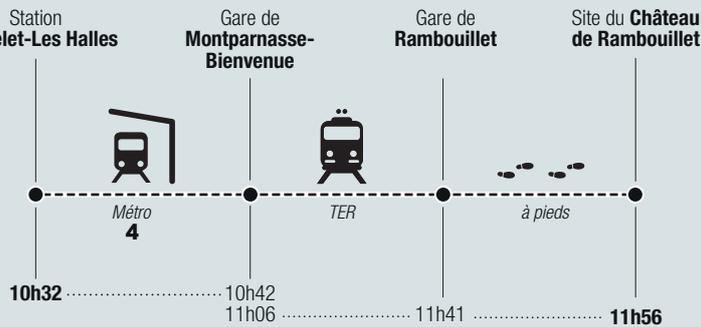
source : <https://www.transilien.com> - Calcul des émissions de CO₂

TEMPS D'ACCÈS PIETON DEPUIS LA GARE



GARE DE RAMBOUILLET

Trajet - type



Services et équipements

Services

Pick Up Station ; Photomaton ; Collect & Station ; Work & Station : Espace d'attente connecté (Ouvert aux heures d'ouverture de la gare)

Commerces

Hubiz ; Paniers fraîcheurs

Accessibilité PMR

Guichet Adapté PMR ; Boucle Magnétique ; Automates Transilien adaptés PMR ; Gare adaptée

Parc de stationnement

Parking, Parc à vélo, bus

SITE DU CHÂTEAU DE RAMBOUILLET

Temps de visite conseillé : **1h30**

Provenance des visiteurs



Information non disponible

Informations complémentaires

Pas d'information disponible sur les clientèles nationales ou internationales

Offre hôtelière classée à proximité

(rayon de 2 km)

Catégorie : ★★ à ★★★★★

354 lits

Offre hôtelière classée à la commune

Catégorie : ★★ à ★★★★★

638 lits

Location airbnb à la commune

estimation en 2019. *Source : airDNA*

89 logements loués en 2019
(dont 49 % de location de - de 60 jours)

Offre touristique à proximité

- Laiterie de la Reine

- Chaumière aux coquillage

- Bergerie Nationale : 105 000 visiteurs en 2018.

- Espace Rambouillet : Parc animalier et forestier, 101 000 visiteurs en 2018

- Rambolitrain : Musée du train miniature, labellisé musée de France

Évènementiel



Festival de la Bergerie
dernier week-end de juin

Accessibilité complémentaire

Rambouillet est accessible en TER en une trentaine de minutes depuis Paris Montparnasse et également en Transilien par la ligne N en 65 à 70 minutes

ENJEUX ET PISTES D'ACTIONS

Enjeux

Le château de Rambouillet est extrêmement bien desservi en transport en commun. Néanmoins, son attractivité est encore aujourd'hui modérée, probablement du fait d'une réouverture récente du château après 2 ans et demi de travaux de restauration.

La Bergerie Nationale, le musée Rambolitrain et un peu plus éloigné, l'Espace Rambouillet, le territoire bénéficie d'une offre attractive et accessible en transport en commun.

Pistes d'action

- Travailler les cheminements piétons depuis la gare vers les différents sites touristiques et en fonction des différents types de publics (le plus rapide, le plus pratique – pour les PMR ou les familles –, le plus urbain qui invite à visiter la ville), et les représenter sur un plan indiquant les temps de parcours.

- Valoriser l'offre touristique et commerciale (commerces de centre-ville) du territoire par une information en gare

- le musée Rambolitrain pourrait-etre une opportunité pour SNCF Transilien de valoriser les sites touristiques relatifs au ferroviaire ou en lien avec le métier de transporteur : Rosny-rail à

Rosny-sous-Bois, le Musée des Tramways à Butry-sur-Oise, Musée vivant du Chemin de Fer à Longueville...

© L'INSTITUT PARIS REGION, 2019
Sources : SNCF ; L'Institut Paris Region





Credit photo : Institut Paris Region

PÔLE TOURISTIQUE DE POISSY

Le pôle touristique de Poissy est fortement marqué par l'architecte urbaniste Le Corbusier. La villa Savoye (1928-1930), oeuvre de Le Corbusier et Pierre Jeanneret est une maison de week-end reconnue, elle est implantée sur un terrain de 7 hectares. La villa et la loge du jardinier sont constitutives de la série des villas blanches réalisées par Le Corbusier, dites « villas puristes », que l'on retrouve à Paris ou ses environs. Abandonnée par le couple Savoye pendant la guerre, la villa est restaurée par l'État en 1963 puis classée monument historique en 1964. Elle est aujourd'hui une composante de l'œuvre architecturale de Le Corbusier classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis juillet 2016.

CHIFFRES - CLÉS

Villa Savoye

Tous les jours sauf les lundis,
Fermé du 24 décembre au 2 janvier.
De janvier à avril : **10h00 - 17h**
De mai à fin août : **10h00 - 18h**
De septembre à décembre : **10h00 - 17h**

40 000 visiteurs par an

Gare de Poissy

19 800 montants / jour

6 trains / heure en semaine à 10 h

Temps d'accès depuis Châtelet

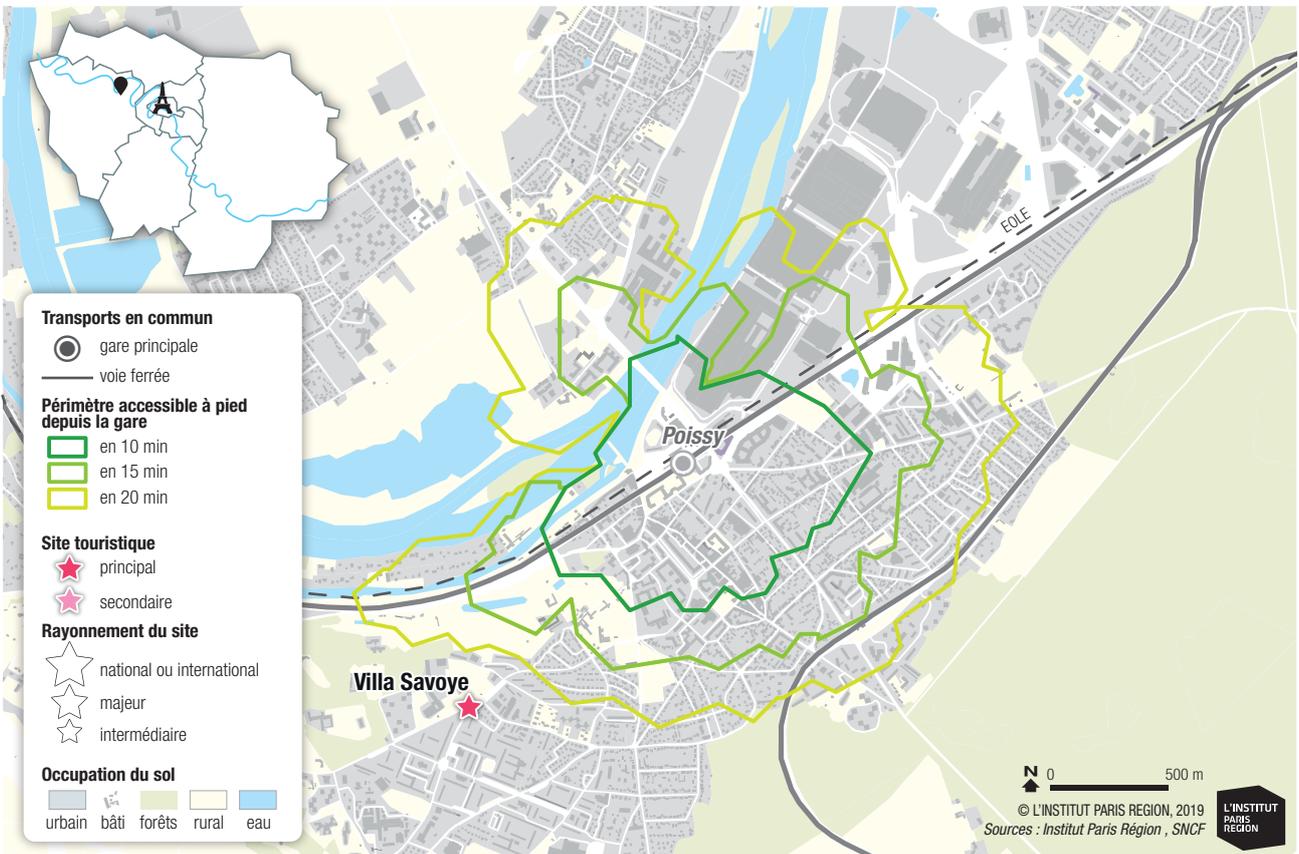
53 min en transports en commun

35 à 65 min en voiture

CO₂ émis sur ce trajet par personne* :
en transport en commun : 352 gEC
en voiture : 6 048 gEC

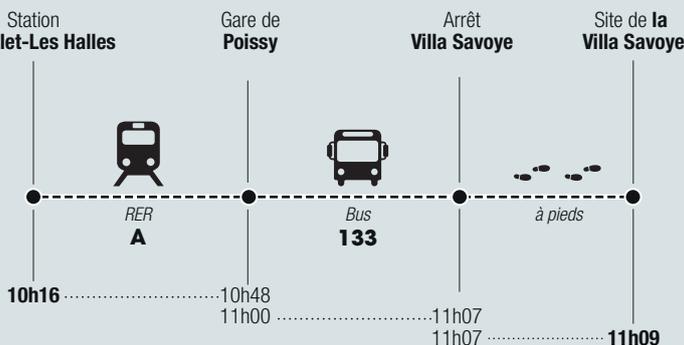
source : <https://www.transilien.com> - Calcul des émissions de CO₂

TEMPS D'ACCÈS PIETON DEPUIS LA GARE



GARE DE POISSY

Trajet - type



Services et équipements

Services

Pick Up Station ; Selecta ; Photomaton ; Collecte & Station ; Work & Station ; Espace d'attente connecté (Ouvert aux heures d'ouverture de la gare)

Commerces

Relay

Accessibilité PMR

Guichet Adapté PMR ; Boucle Magnétique ; Automates Transilien adaptés PMR

Parc de stationnement

Parking, taxi, Parc à vélo, bus

SITE DE LA VILLA SAVOYE

Temps de visite conseillé : 2h

Provenance des visiteurs



France

85%



International

15%

Informations complémentaires

La caractéristique de la villa est d'accueillir une part non négligeable de visiteurs internationaux, de l'ordre de 15%. Les Japonais représentent une proportion de 6 % des visiteurs étrangers. Ces derniers sont sensibilisés à l'architecture de la villa, disposant eux-mêmes d'un bâtiment conçu par Le Corbusier à Tokyo abritant le musée national de l'art occidental. Le public scolaire, de l'école primaire à l'université, est important avec un public plus spécifique issu des écoles d'architectures

Offre hôtelière classée à proximité

(rayon de 2 km)

Catégorie : ★★ à ★★★★★



661 lits

Offre hôtelière classée à la commune

Catégorie : ★★ à ★★★★★



496 lits

Location airbnb à la commune

estimation en 2019. Source : airDNA

91 logements loués en 2019

(dont 56 % de location de - de 60 jours)

Offre touristique à proximité

- Promenade architecturale
- Collégiale de Poissy
- Musée du jouet
- Halte fluviale et attrait des bords de Seine

Évènementiel



Festival Poissy Fest-noz

52ème édition en février 2020

Festival du Bien Vivre

première édition en mai 2019

Accessibilité complémentaire

Poissy sera desservi par EOLE

ENJEUX ET PISTES D'ACTIONS

Enjeux

La Villa Savoye est un site touristique plutôt confidentiel. Des touristes internationaux s'y rendent, ils sont souvent issus d'une formation en architecture ou urbanisme. Il s'agit de découvrir une oeuvre et un courant architectural en particulier. L'accès en transport en commun est plutôt aisé et le cheminement jusqu'à la villa qualitatif, bien qu'un peu long (environ 25 minutes à pieds). La ville propose une promenade architecturale répondant ainsi à ces clientèles spécifiques. L'interconnexion avec un bus est envisageable pour un trajet de 7 minutes.

Poissy propose également la visite de la collégiale et du musée du jouet dans son offre touristiques mais cela ne répond pas aux mêmes clientèles, plus locales. La venue en véhicule particulier peut être privilégiée par les clientèles de groupe (scolaires ou visiteurs internationaux spécialisés).

Pistes d'action

La signalétique en gare de Poissy a déjà été réalisée par SNCF Transilien avec une cartographie de la "promenade architecturale" proposée par la ville.

Si le cheminement est globalement qualitatif (via le musée du Jouet et une traversée possible du parc Messonnier), le fléchage et la signalétique dans la

ville elle-même gagneraient à être améliorés.

La mise en service d'Eole est une opportunité, par cette accessibilité complémentaire, de renforcer l'attractivité du territoire.

© L'INSTITUT PARIS REGION, 2019
Sources : SNCF ; L'Institut Paris Region





Credit photo : Institut Paris Région

PÔLE TOURISTIQUE DE LA DÉFENSE

Le quartier d'affaires de La Défense, compte 175 000 emplois et constitue international pour le business français, mais aussi pour l'architecture de Défense accueille une polarité commerciale majeure avec le centre commercial de près de 42 000 étudiants dans un espace élargi (Seine Arche). Le Cnit est inauguré en 1958, les premières tours de la Défense sortent de terre dès 1966 et les tours d'une deuxième génération, en 1972. La gare de RER qui relie La Défense à l'Etoile. La troisième génération de bureau arrive début des années 80, le centre commercial des 4 Temps en 1981 et la Grande Arche en 1986. Le quartier de la Défense sera desservi par EOLE et le Grand Paris Express dans les années à venir.

une icône de rang grande hauteur. La des 4 Temps, et une centralité étudiante de près de 42 000 étudiants dans un espace élargi (Seine Arche). Le Cnit est inauguré en 1958, les premières tours de la Défense sortent de terre dès 1966 et les tours d'une deuxième génération, en 1972. La gare de RER qui relie La Défense à l'Etoile. La troisième génération de bureau arrive début des années 80, le centre commercial des 4 Temps en 1981 et la Grande Arche en 1986. Le quartier de la Défense sera desservi par EOLE et le Grand Paris Express dans les années à venir.

CHIFFRES - CLÉS

La Grande Arche de la Défense

Tous les jours,
Toute l'année : **10h - 19h**

140 000 visiteurs en 2018
(42 millions pour le centre commercial Les 4 Temps)

Gare La Défense Grande Arche

51 500 montants / jour

10 trains / heure en semaine à **10 h**

Temps d'accès depuis Châtelet

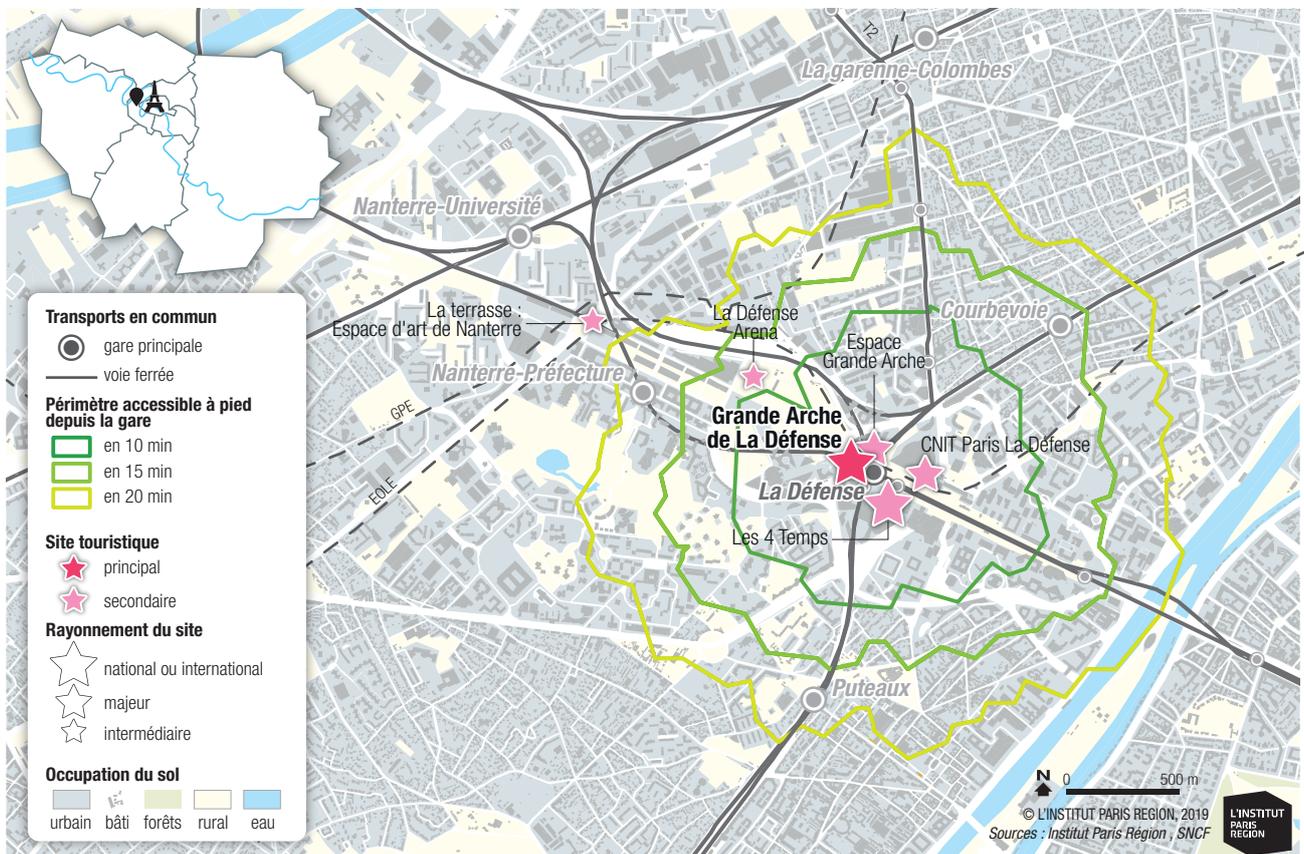
10 min en transports en commun

25 à 60 min en voiture

CO₂ émis sur ce trajet par personne* :
en transport en commun : 55 gEC
en voiture : 2 232 gEC

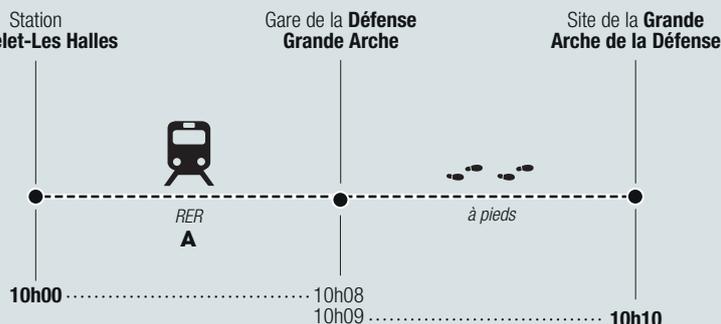
source : <https://www.transilien.com> - Calcul des émissions de CO₂

TEMPS D'ACCÈS PIETON DEPUIS LA GARE



GARE DE LA DÉFENSE GRANDE ARCHE

Trajet - type



Services et équipements

Services

Distributeur Automatique de billets ; boîte aux lettres, photomaton

Commerces

Relay, Centre commercial à proximité

Accessibilité PMR

Gare accessible ; Guichet Adapté PMR ; Ascenseurs ; Automates Transilien adaptés PMR

Parc de stationnement

Information non disponible

SITE DE LA DÉFENSE

Temps de visite conseillé : **La journée**

Provenance des visiteurs



Information non disponible

Informations complémentaires

Les Quatre Temps dispose d'une surface commerciale de 139 600 m², 42 millions de visiteurs en 2016. Le CNIT, 14,6 millions de visiteurs la même année.

Une enquête réalisée en 2009 indiquait que 1/3 des personnes venant en transport en commun sont des touristes : 24% touristes d'agrément (6 M par an) et 9% de touristes d'affaire (2M par an).

Dans chacune de ces catégories, 1/3 sont étrangers. Les touristes d'agrément viennent principalement faire du shopping.

Source : <https://www.tourisme92.com/Local/affaires/files/1472/CDT.92.-.Frequentation.du.parvis.pdf>

Offre hôtelière classée à proximité

(rayon de 2 km)

Catégorie : ★★ à ★★★★★



9 589 lits

Offre hôtelière classée à la commune

Catégorie : ★★ à ★★★★★



1 815 lits

Location airbnb à la commune

estimation en 2019. Source : [airdna](https://www.airdna.com)

616 logements loués en 2019 (dont 53 % de location de - de 60 jours)

Offre touristique à proximité

- Centre commercial Les Quatre Temps
- CNIT
- La Terrasse
- Espace d'art de Nanterre

Évènementiel



Garden Parvis

ex «L'été Parvis La Défense»
330 000 visiteurs en été 2019

Accessibilité complémentaire

Métro ligne 1

Transilien L, U (vers Versailles)

RER Eole : future station implantée sous le CNIT

Ligne 15 du Grand Paris Express

ENJEUX ET PISTES D'ACTIONS

Enjeux

La Défense accueille de nombreux touristes d'affaire, mais aussi des visiteurs « d'agrément », encore plus nombreux, qui viennent principalement pour le motif shopping, du fait de la forte attractivité du centre commercial des 4 temps, et dans une moindre mesure pour visiter l'esplanade (découverte de l'architecture et des différentes œuvres d'art permanentes).

L'accès en transport en commun est très attractif, grâce notamment au RER A et au métro 1 avec des temps de parcours très réduits depuis Paris. L'arrivée en gare est toutefois peu qualitative

(propreté et ambiance de la gare souterraine, affluence, etc...), avec des difficultés potentielles pour se repérer.

Pistes d'action

- La Défense est accessible soit en métro (ligne 1) soit en RER A soit en train depuis la gare St-Lazare. Elle sera desservie par Eole et le GPE dans les années à venir.

Les tarifications actuelles sont très différentes pour accéder à La Défense, la gare de RER étant en zone 3 et le métro est accessible avec un ticket T+ simple. Une information claire sur ces différentes tarifications peut être pertinente pour les touristes

n'ayant pas acquis de forfait Paris visite.

- Les visiteurs de la Défense voyagent dans le sens de la pointe. Une information spécifique sur les périodes de pointe pourrait leur permettre de mieux organiser leur visite et potentiellement moins impacter les flux (même si leur part semble à première vue limitée).

- Recensement de certaines des œuvres d'art majeures sur les plans en station (Deux personnages fantastiques de Joan Miró, Grand

© L'INSTITUT PARIS REGION, 2019
Sources : SNCF ; L'Institut Paris Region





Credit photo : tourisme 93

PÔLE TOURISTIQUE DU STADE DE FRANCE

C'est dans l'objectif de la Coupe du Monde de Football de 1998 que le 80 000 places permettant d'accueillir les plus grands événements sportifs construits. Aux événements sportifs s'ajoute l'organisation de nombreux concerts internationaux et des plus grands artistes mondiaux. Depuis son inauguration, plus de 350 événements exceptionnels se sont déroulés au Stade de France pour près de 30 millions de visiteurs (<https://www.stadefrance.com/fr/le-stade/histoire-valeurs>). Le Stade accueillera les cérémonies et compétitions d'athlétisme pour les Jeux olympiques de 2024.

Stade de France de internationaux est des plus grands artistes mondiaux. Depuis son inauguration, plus de 350 événements exceptionnels se sont déroulés au Stade de France pour près de 30 millions de visiteurs (<https://www.stadefrance.com/fr/le-stade/histoire-valeurs>). Le Stade accueillera les cérémonies et compétitions d'athlétisme pour les Jeux olympiques de 2024.

CHIFFRES - CLÉS

Stade de France

Trois visites guidées par jour le week-end et vacances scolaires, une visite guidée par jour en semaine hors vacances scolaires (sauf de sept à mars)

80 000 places en capacité

Gare de La Plaine Stade de France

23 800 montants / jour

8 trains / heure en semaine à 10 h

Temps d'accès depuis Châtelet

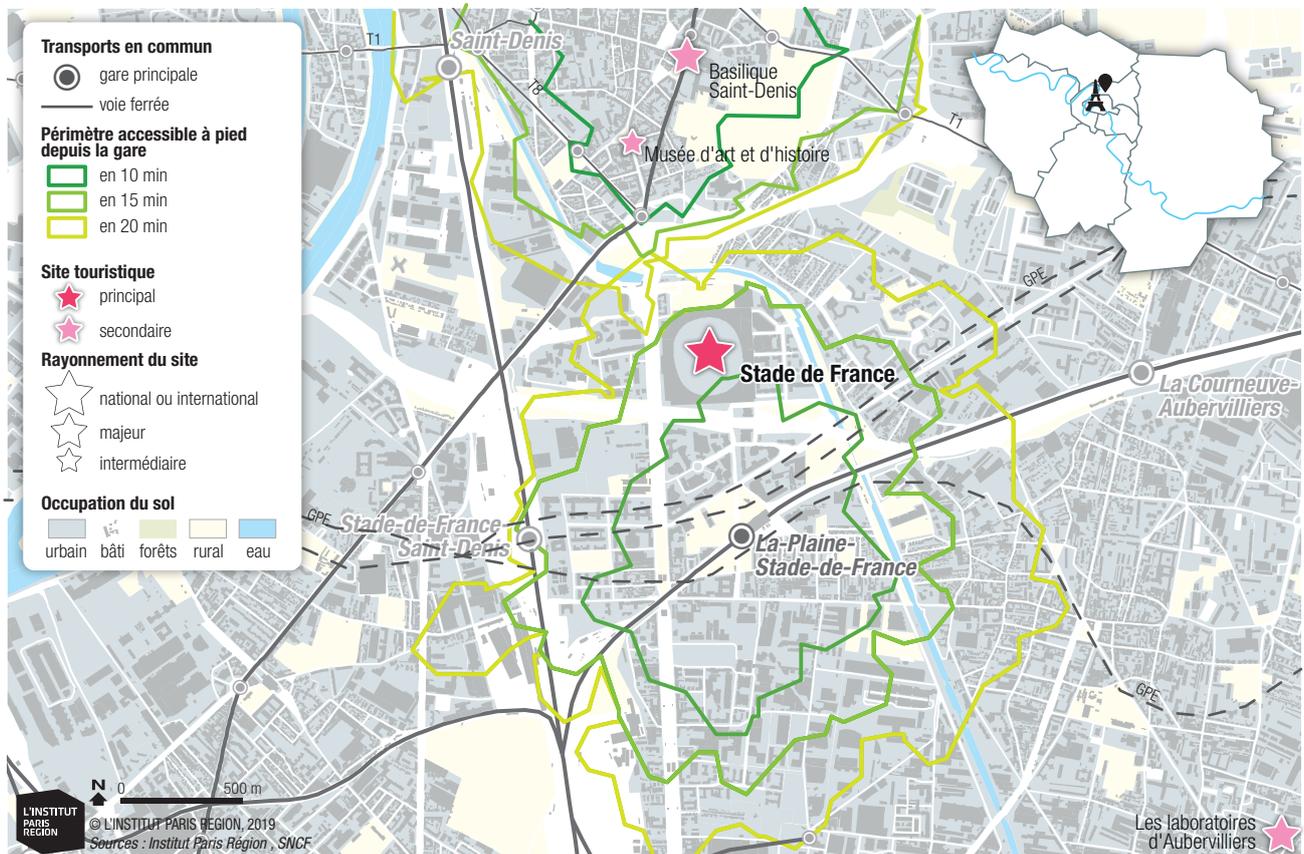
20 min en transports en commun

20 à 55 min en voiture

CO₂ émis sur ce trajet par personne* :
en transport en commun : 40 gEC
en voiture : 1 683 gEC

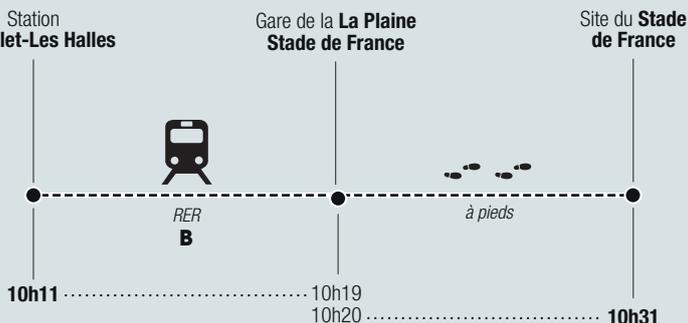
source : <https://www.transilien.com> - Calcul des émissions de CO₂

TEMPS D'ACCÈS PIETON DEPUIS LA GARE



GARE LA PLAINE - STADE DE FRANCE

Trajet - type



Services et équipements

Services

Pick Up Station ; Photomaton ; Selecta ; Work & Station : Espace d'attente connecté (Ouvert aux heures d'ouverture de la gare)

Commerces

Restauration rapide

Accessibilité PMR

Guichet Adapté PMR ; Boucle Magnétique ; Automates Transilien adaptés PMR

Parc de stationnement

Parking, Parc à vélo (54places)

SITE DU STADE DE FRANCE

Temps de visite conseillé : 1h 30

Provenance des visiteurs



Majoritairement Franciliens

Informations complémentaires

Pas d'information disponible sur les tickets vendus lors de événements.
En 2019, la programmation du Stade de France annonçait une vingtaine d'événements. La capacité du stade est de 80 000 places. Depuis son ouverture, le Stade de France a accueilli près de 30 millions de visiteurs

Offre hôtelière classée à proximité

(rayon de 2 km)

Catégorie : ★★ à ★★★★★

2 280 lits

Offre hôtelière classée

à la commune

Catégorie : ★★ à ★★★★★

2 280 lits

Location airbnb à la commune

estimation en 2019. Source : airDNA

939 logements loués en 2019
(dont 50,2 % de location de - de 60 jours)

Offre touristique à proximité

- Basilique Saint-Denis près de 140 000 visiteurs annuellement

Évènementiel

Toute l'année
événements sportifs et musicaux

Accessibilité complémentaire

RER D Stade de France Saint-Denis
Métro L 13 Saint-Denis, Transilien Ligne H
Projet de transport en commun : Grand Paris Express
Prolongement de la ligne 14 Saint-Denis Pleyel

ENJEUX ET PISTES D' ACTIONS

Enjeux

Le Stade de France est un lieu événementiel, très bien desservi en TC depuis Paris (RER B et D, métro 13). Il reste possible toutefois de venir en voiture particulière. Des parkings sont disponibles, avec une capacité de près de 3.000 emplacements, et la possibilité de pré-réserver sa place lors d'événements (pour un prix conséquent, de l'ordre de 30 euros).

Le cheminement depuis le RER B est tout à fait intuitif (stade visible depuis la sortie de la station), direct et aisé, avec un aménagement qualitatif (large avenue plantée). Le cheminement est en

revanche moins direct et moins agréable depuis le RER D : il longe l'autoroute A1, et passe sous les ouvrages de l'A86.

Pistes d'action

Un renforcement de l'information sur le cheminement depuis le RER D pourrait être pertinent, en gare (matérialisation de l'itinéraire sur un plan, information sur le temps de parcours), et le long du parcours (jalonnement, travail à réaliser par les collectivités locales).

© L'INSTITUT PARIS REGION, 2019
Sources : SNCF ; L'Institut Paris Region





Credit photo : L'Institut Paris Région

PÔLE TOURISTIQUE DU BOURGET

Le Musée de l'air et de l'espace du Bourget est situé à proximité du 1er européen. Centre d'exposition et musée d'État, ce musée ouvert au public en aujourd'hui près de 200 000 visiteurs par an. Le musée ouvre de nouveaux halls (seconde guerre mondiale en 2006, voilure tournante en 2008, « Les As de 14-18 » en 2009... Un projet de réaménagement de l'esplanade du Musée émerge avec le projet d'ouverture de la future station du GPE.

aéroport d'affaires 1975, accueille très régulièrement

CHIFFRES - CLÉS

Le musée de l'air et de l'espace

Tous les jours sauf les lundis,
le 25 décembre et le 1er janvier.
D'octobre à mars : **10h00 - 17h**
D'avril à septembre : **10h00 - 18h**

200 000 visiteurs par an

Gare du Bourget

18 600 montants / jour

8 trains / heure en semaine à 10 h

Temps d'accès depuis Châtelet

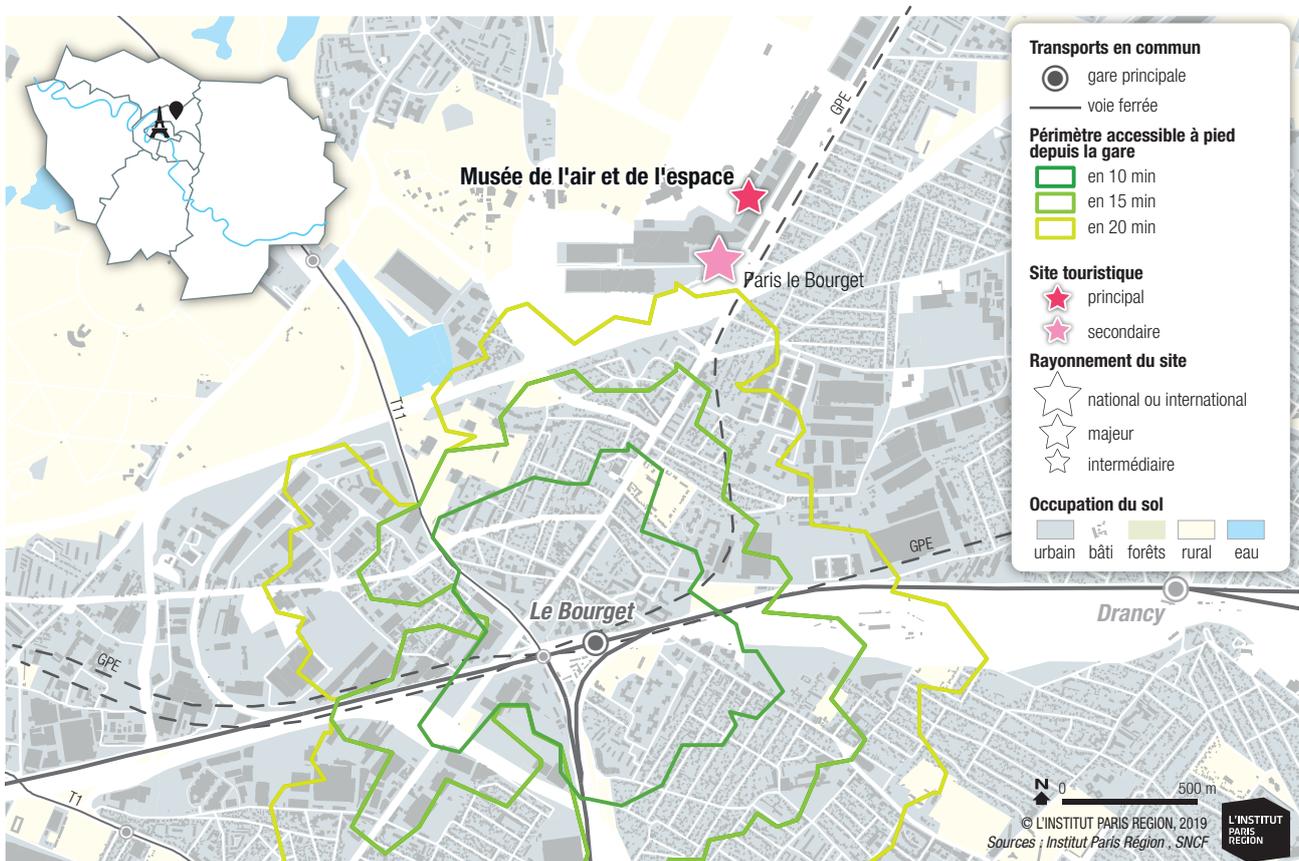
48 min en transports en commun

30 à 60 min en voiture

CO₂ émis sur ce trajet par personne* :
en transport en commun : 560 gEC
en voiture : 2 969 gEC

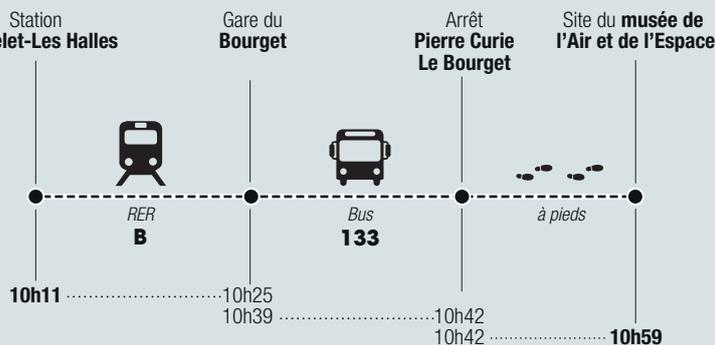
source : <https://www.transilien.com> - Calcul des émissions de CO₂

TEMPS D'ACCÈS PIETON DEPUIS LA GARE



GARE DU BOURGET

Trajet - type



Services et équipements

Services

Amazon Locker «Kobi» ; Work & Station : Espace d'attente connecté (Ouvert aux heures d'ouverture de la gare)

Commerces

Pas de commerce

Accessibilité PMR

Guichet Adapté PMR ; Boucle Magnétique ; Automates Transilien adaptés PMR

Parc de stationnement

Parc à vélo, bus, navettes ponctuelles (viparis)

SITE DU MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Temps de visite conseillé : 2h

Provenance des visiteurs



Information non disponible

Informations complémentaires

Fréquentation globale du musée, 194 000 visiteurs en 2018.
Pas d'information sur la clientèle internationale

* source : <https://www.tourisme93.com/2019-la-frequentation-touristique.html>

Offre hôtelière classée à proximité

(rayon de 2 km)

Catégorie : ★★ à ★★★★★



1 338 lits

Offre hôtelière classée à la commune

à la commune

Catégorie : ★★ à ★★★★★



433 lits

Location airbnb à la commune

estimation en 2019. Source : airDNA

82 logements loués en 2019
(dont 52,4 % de location de - de 60 jours)

Offre touristique à proximité

Parc des expositions de Paris Le Bourget :

80 000 m² de surfaces modulables
200 places en amphithéâtre
6 salles soit 104 places

Principales manifestations en 2018:

Euronaval, Texworld, Salon des véhicules de loisirs

Principales manifestations en 2017 :

Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace
(280 000 visiteurs)

Évènementiel



SIAE

Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace tout les deux ans de renommée internationale

Accessibilité complémentaire

Des navettes peuvent être mises en place lors de salons au parc des expositions.

Le Musée et le parc des expositions seront desservis par le Grand Paris Express (ligne 17)

ENJEUX ET PISTES D'ACTIONS

Enjeux

L'absence de données précises sur la fréquentation internationale ne permet pas de la qualifier précisément, mais le salon de l'aéronautique est reconnu mondialement et génère des visites étrangères. Lors des salons importants (SIAE) Le Bourget déploie des agents pour orienter les visiteurs.

L'accessibilité en TC est peu attractive du fait de la nécessité de prendre le RER B puis un bus pour se rendre au musée ou au parc des expositions (parcours piéton long – respectivement de 30 et 25 minutes – et peu qualitatif, longeant des grands axes routiers).

Des parkings sont disponibles au musée avec un coût modéré (0,50€/15 mn pour les 2 première heures). Le parking des cars est en revanche gratuit.

A l'horizon 2024/2025, le Musée devrait bénéficier d'une station du GPE (Ligne 17), ce qui devrait lui permettre d'augmenter fortement ses fréquentations. Un grand projet d'aménagement en lien avec l'ouverture de la gare est envisagé.

Pistes d'action

Les pistes d'actions concernent ainsi principalement la période transitoire, avant la mise en service du tronçon de la ligne 17 permettant de rejoindre le Bourget.

Proposer une information claire sur les bus permettant de rejoindre le parc d'exposition et le musée, depuis la gare RER du Bourget : signalétique renforcée, association des numéros du bus à une icône représentant le site, etc...

© L'INSTITUT PARIS REGION, 2019
Sources : SNCF ; L'Institut Paris Region





Credit photo : Tourisme93

PÔLE TOURISTIQUE PARC DES EXPOSITIONS

Le Parc des exposition de Paris Nord Villepinte a été inauguré en 1982. Le 242 000 m² de bâtiments dont une grande galerie d'accueil en verre de 300 mètres de long donnant accès à trois centres de conférence et aux halls d'exposition. Le parc permet d'accueillir 110 000 m² de surfaces extérieures. Aujourd'hui le Hall n°7 (350 m de long et 120 de large) est une structure d'accueil de congrès et salons labellisée HQE. Sa toiture est végétalisée ce qui améliore le confort thermique et acoustique. Ce hall peut accueillir jusqu'à 1,5 million de visiteurs. Cette construction place le parc des expositions de Villepinte exploité par VIParis, à la 6ème place des parcs européens et constitue une étape clé dans le projet d'extension qui vise à terme une capacité d'accueil de 350 000 m². *source tourisme93*

projet réalisé couvre mètres de long donnant d'exploiter en complémentarité 110 000 m² de surfaces extérieures. Aujourd'hui le Hall n°7 (350 m de long et 120 de large) est une structure d'accueil de congrès et salons labellisée HQE. Sa toiture est végétalisée ce qui améliore le confort thermique et acoustique. Ce hall peut accueillir jusqu'à 1,5 million de visiteurs. Cette construction place le parc des expositions de Villepinte exploité par VIParis, à la 6ème place des parcs européens et constitue une étape clé dans le projet d'extension qui vise à terme une capacité d'accueil de 350 000 m². *source tourisme93*

CHIFFRES - CLÉS

Le parc des expositions Paris Nord Villepinte

Ouverture
Suivant la programmation des salons
<https://www.viparis.com/fr/site/paris-nord-villepinte>.

Entre **100 000** et **250 000** visiteurs par salon

Gare Parc des expositions

4 400 montants / jour

5 trains / heure en semaine à 10 h

Temps d'accès depuis Châtelet

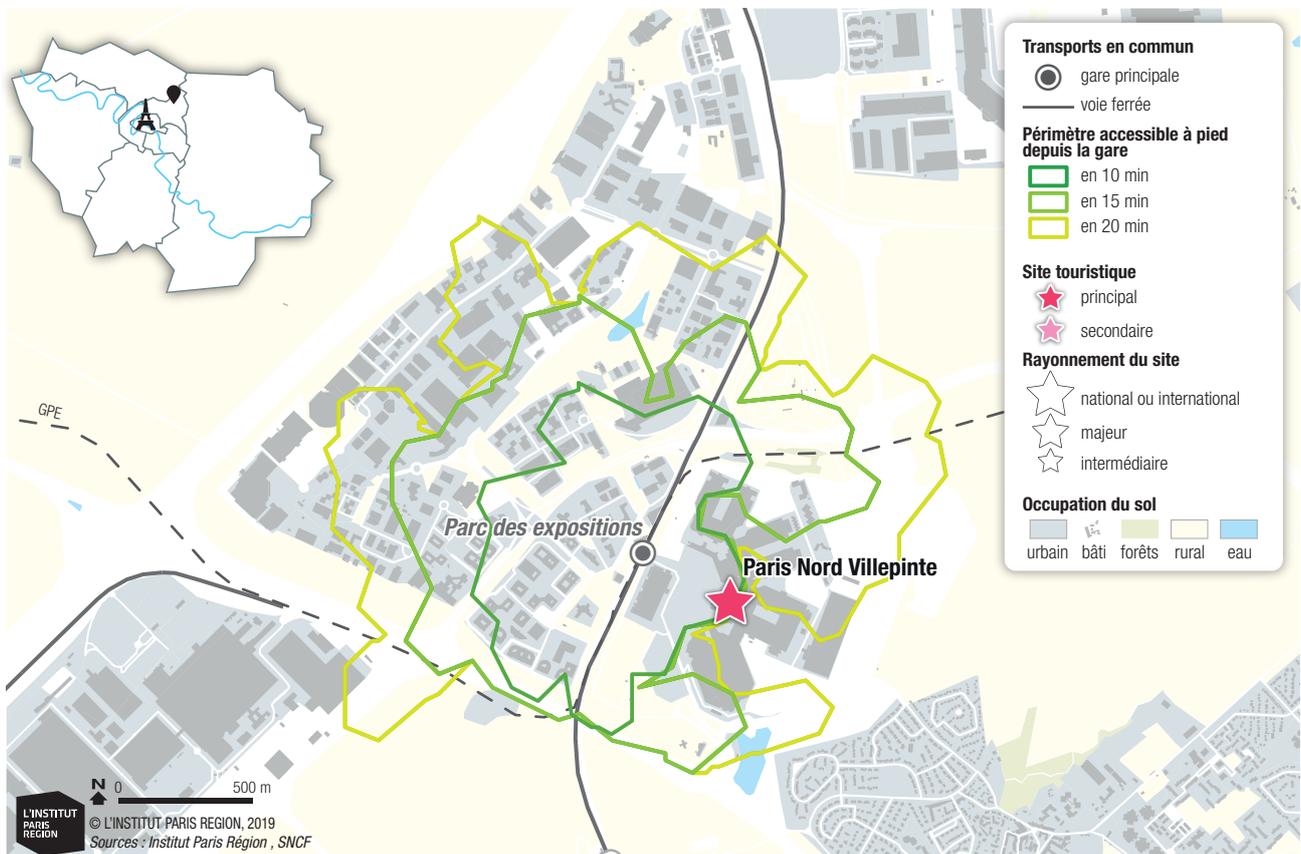
34 min en transports en commun

30 à 55 min en voiture

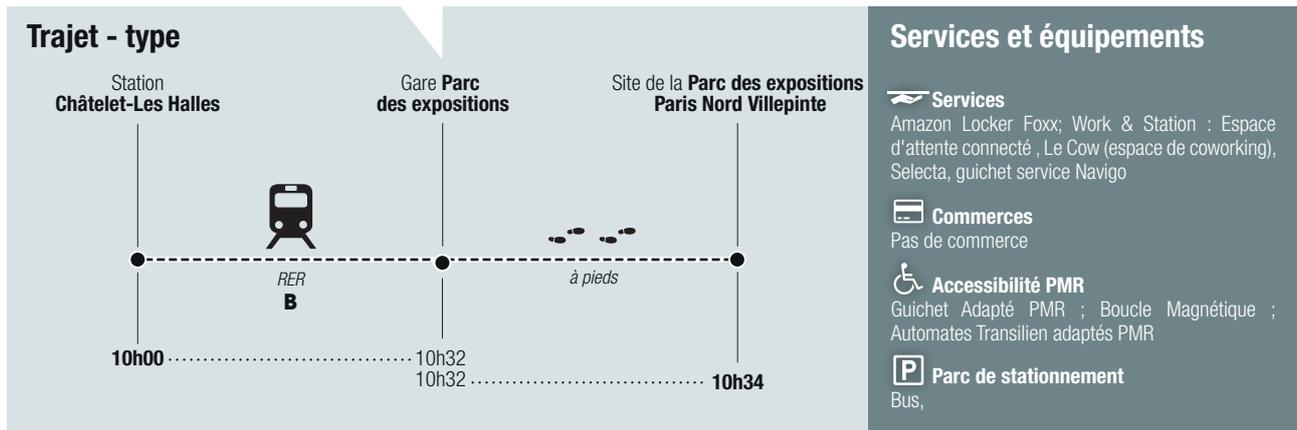
CO₂ émis sur ce trajet par personne* :
en transport en commun : 138 gEC
en voiture : 4 395 gEC

source : <https://www.transilien.com> - Calcul des émissions de CO₂

TEMPS D'ACCÈS PIETON DEPUIS LA GARE



GARE PARC DES EXPOSITIONS



LE PARC DES EXPOSITIONS DE VILLEPINTE

Temps de visite conseillé : 4h



ENJEUX ET PISTES D' ACTIONS



© L'INSTITUT PARIS REGION, 2019
 Sources : SNCF ; L'Institut Paris Region





Credit photo : CRT IDF Trépelon - Jary

PÔLE TOURISTIQUE D'AUVERS-SUR-OISE

Auvers-sur-Oise est une destination touristique du XIXe siècle. Sa notoriété de ses qualités paysagères reconnues par les naturalistes de l'époque et la renom (Charles-François Daubigny, Paul Cézanne, Camille Pissarro, Jean-Bap- cette notoriété a été facilitée par la mise en service de la ligne Paris – Lille dès 1846. Les paysages d'Auvers font ainsi le tour du monde à travers les peintures des artistes à l'image de « nos ambassadeurs » contemporains. Aujourd'hui, la commune d'Auvers-sur-Oise est reconnue à l'international pour son patrimoine en lien avec le courant pictural impressionniste et l'empreinte laissée par Vincent Van Gogh aux derniers jours de sa vie.

résulte de la conjonction venue de peintres de tiste Corot et Van Gogh) ;

CHIFFRES - CLÉS

Site d'Auvers-sur-Oise

Tous les jours, toute l'année
La saison touristique est de mars à novembre. Compte tenu du nombre de sites les horaires d'ouverture peuvent varier

Environ **300 000** visiteurs par an

Gare d'Auvers-sur-Oise

200 montants / jour
1 train / heure en semaine à 10 h

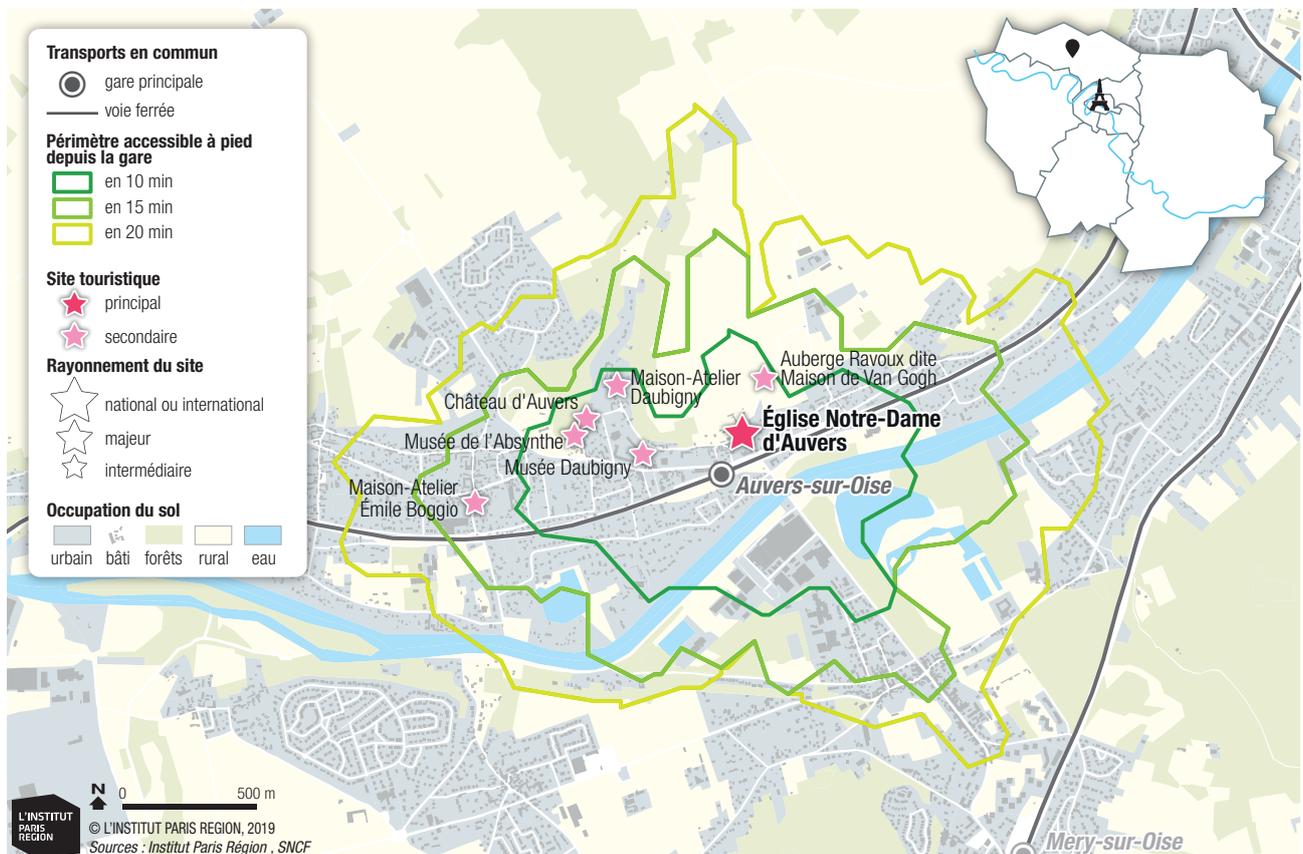
Temps d'accès depuis Châtelet

78 min en transports en commun
45 à 85 min en voiture

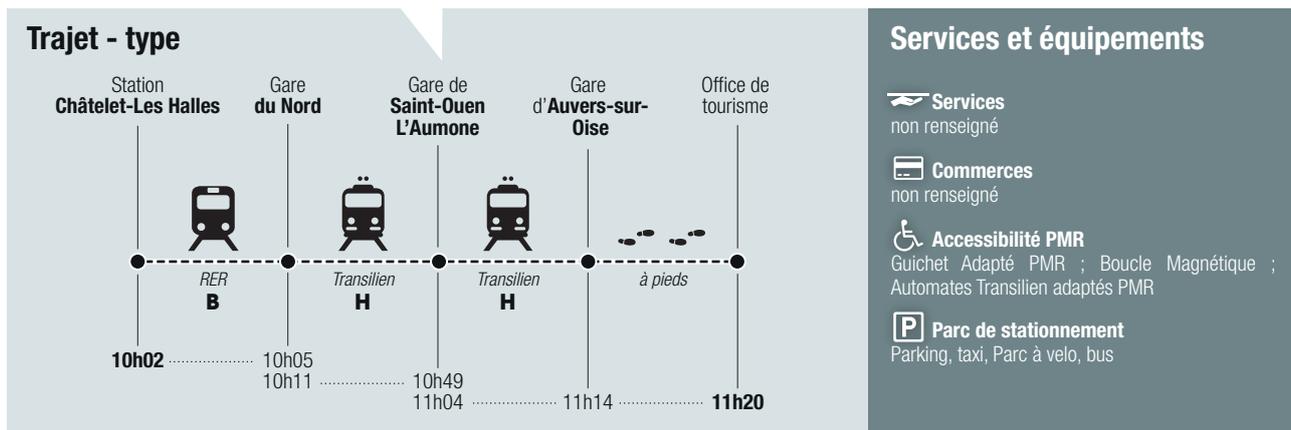
CO₂ émis sur ce trajet par personne* :
en transport en commun : 227 gEC
en voiture : 6 652 gEC

source : <https://www.transilien.com> - Calcul des émissions de CO₂

TEMPS D'ACCÈS PIETON DEPUIS LA GARE



GARE D'AUVERS-SUR-OISE

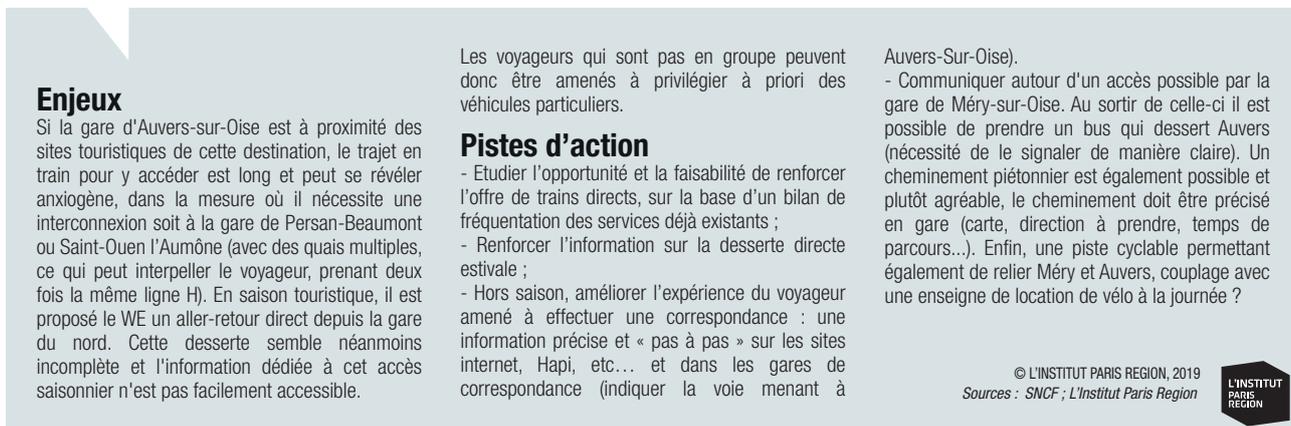


SITE D'AUVERS-SUR-OISE

Temps de visite conseillé : **la journée**



ENJEUX ET PISTES D'ACTIONS



Conclusion

Après avoir dressé un panorama général du tourisme en Île-de-France (profil des touristes, habitudes, identification des sites touristiques et de leur fréquentation) nous nous sommes attachés à qualifier la desserte des principaux sites touristiques d'affaires et loisirs par le réseau ferroviaire (Transilien, RER, Métro et tramway). Deux indicateurs ont été sollicités : **une estimation du temps de marche à pied entre les sites et la gare ferroviaire la plus proche**, puis **une caractérisation plus globale de la desserte** considérant le temps de marche à pied depuis la gare, le temps de parcours ferroviaire depuis Paris, ainsi que la nécessité ou non de prendre une correspondance.

Les résultats du temps de parcours piéton depuis la gare indiquent que 25% des sites sont accessibles en moins de 10 minutes de marche à pied, et 25% entre 10 et 20 minutes. Les sites accessibles en marche à pied depuis une gare sont plutôt situés en cœur d'agglomération. Concernant l'indicateur qualifiant la desserte plus globale, près de la moitié des sites de rayonnement national et international présentent une desserte « Excellente » ou « Bonne » et 15% des sites de rayonnement majeur ou intermédiaire présentent une desserte excellente. **Cette analyse permet d'identifier les sites touristiques d'ores et déjà facilement accessibles en transports en commun, que la SNCF pourrait choisir de valoriser via ses différents canaux de communication. Une promotion particulière peut aussi être menée pour des sites remarquables, mais moins connus du grand public** (à destination principale des franciliens et des touristes repeaters désireux d'élargir leur rayon de découverte du patrimoine local).

A horizon 2030, les nombreux projets de transport en commun (Grand Paris Express, prolongements de lignes de métro, EOLE, etc...) permettront par ailleurs d'améliorer substantiellement la desserte de certains sites touristiques.

L'offre hôtelière actuelle, regroupée en 8 pôles principaux dans le cadre de cette étude présente globalement une bonne accessibilité piétonne, avec une part prépondérante des hôtels situés à moins de 10 minutes de marche à pied d'une gare, notamment en proche couronne parisienne.

Enfin, les portraits réalisés sur une sélection de 12 sites touristiques ont permis d'identifier un certain nombre de mesures, de différentes natures, qu'il pourrait être intéressant d'explorer :

- Des mesures d'ordre général sur la promotion du territoire et l'accessibilité à l'information en amont du séjour ;
- Des recommandations relatives à l'information des voyageurs, notamment en gare et le jalonement au sein du territoire.

Ces différents sites permettent de faire ressortir des mesures spécifiques adaptées à différentes typologies de sites, notamment :

- Des sites situés à proximité d'une gare ferroviaire mais nécessitant une ou plusieurs correspondances (train, bus ou navette privée). L'enjeu principal est alors d'informer précisément le voyageur, de porte à porte et pas à pas.
- Les sites dont le temps de parcours ferré est relativement court et sans correspondance, mais dont le trajet entre le site et la gare requiert un temps de marche à pied non négligeable (un ou plusieurs kilomètres). Pour encourager la venue des touristes en transports en commun, une action efficace consiste à transformer ce cheminement piéton en promenade permettant de découvrir d'autres points d'intérêt, de s'arrêter pour se restaurer, etc... Plusieurs parcours peuvent être envisagés : « rapide » (pour les plus pressés), « confortable » (pour les personnes à mobilité réduite et les familles), « touristique » (pour découvrir d'autres points d'intérêts, quitte à faire des détours).

Ainsi l'accessibilité et la desserte des sites et d'hébergement touristique sont des enjeux primordiaux pour la pérennité de l'activité. Les urgences climatiques et environnementales tendent à transformer l'activité et les comportements vers un tourisme plus raisonné et raisonnable notamment sur la question de l'accessibilité à la destination (plus ou moins lointaine de son lieu de résidence), mais aussi aux déplacements internes (objet du présent rapport) et enfin à toute les étapes de visite.

L'ensemble des mesures proposées dans le rapport pour encourager la venue des touristes en transport en commun s'adressent tout autant aux touristes locaux, qu'aux touristes français et internationaux.

Annexe : liste détaillée de fréquentation par les touristes des sites franciliens majeurs

Rappel de précaution : le tableau présenté page suivante renseigne le pourcentage de visiteurs de la Région Île-de-France ayant fréquenté une sélection de 40 sites majeurs. Ces données sont issues des enquêtes menées par le CRT, en 2018, auprès de 27.000 répondants.

Ainsi, dans les paragraphes qui suivent, on s'intéresse uniquement aux fréquentations touristiques des sites (hors excursionnistes et visiteurs franciliens), et non les fréquentations totales en nombre de visiteurs annuels.

Par ailleurs, la manière de comptabiliser les fréquentations d'un site peut être fait de plusieurs manières : si les sites touristiques comptabilisent généralement uniquement les tickets vendus, l'enquête CRT semble prendre en compte une définition plus large, en incluant par exemple les personnes qui viendraient voir un édifice, sans pour autant le visiter (exemple d'une balade à la tour Eiffel).

Du fait de ce double biais, nous ne présentons pas les données du CRT en valeur absolue, mais en affichant la part des touristes (parmi les 50 millions annuels) ayant déclaré avoir visité le site.

Rang	Site	Localisation	Part des touristes venant en Île-de-France qui les visitent
1	Tour Eiffel	Paris	42%
2	Notre-Dame de Paris	Paris	32%
3	Musée du Louvre	Paris	31%
4	Arc de triomphe	Paris	30%
5	Sacré-Cœur de Montmartre	Paris	29%
6	Disneyland resort Paris	IDF	14%
7	Musée d'Orsay	Paris	14%
8	Centre Pompidou	Paris	12%
9	Domaine, Château de Versailles	IDF	10%
10	Grande Arche de la Défense	IDF	5%
11	Fondation Louis Vuitton	Paris	5%
12	Musée national Picasso-Paris	Paris	4%
13	Cité des sciences et de l'industrie	Paris	4%
14	Musée de l'Armée	Paris	4%
15	Muséum national d'Histoire naturelle	Paris	4%
16	Musée du quai Branly-Jacques Chirac	Paris	3%
17	Stade de France	IDF	3%
18	Basilique Saint-Denis	IDF	3%
19	Parc zoologique de Paris	Paris	2%
20	Château de Fontainebleau	IDF	2%
21	Château de Vincennes	IDF	2%
22	Vallée Village	IDF	2%
23	Puces de Saint-Ouen	IDF	2%
24	Philharmonie de Paris	Paris	1%
25	Musée Grévin	Paris	1%
26	Domaine de Vaux-le-Vicomte	IDF	1%
27	Cité médiévale de Provins	IDF	1%
28	Seine Musicale	IDF	1%
29	Musée de l'Air et de l'Espace	IDF	1%
30	France miniature	IDF	1%
31	Auvers-sur-Oise	IDF	1%
32	Villages Nature Paris	IDF	1%
33	Abbaye de Royaumont	IDF	0,4%
34	Musée départemental Albert Kahn	IDF	0,4%
35	Musée et château de Malmaison	IDF	0,4%
36	Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye	IDF	0,4%
37	Domaine de Courson	IDF	0,3%
38	Domaine de Chamarande	IDF	0,3%
39	Playmobil FunPark	IDF	0,3%
40	Mac-Val	IDF	0,2%
	Autre site	IDF	13%
	Aucun site	IDF	26%



L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49